

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX I

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES
CENTRE D'ÉTUDES D'AFRIQUE NOIRE
C. E. A. N.

LA DYNAMIQUE DU POUVOIR AU MALAWI

MÉMOIRE DE D. E. A. D'ÉTUDES AFRICAINES

présenté par

Philippe L'HOIRY

Sous la direction de M. Jean-François MEDARD
Professeur de sciences politiques à l'Université de Bordeaux I

— SEPTEMBRE 1981 —

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX I

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES
CENTRE D'ÉTUDES D'AFRIQUE NOIRE
C. E. A. N.

LA DYNAMIQUE DU POUVOIR AU MALAWI

CRÉDU
P. O. Box 58480,
Nairobi - Kenya.

MÉMOIRE DE D. E. A. D'ÉTUDES AFRICAINES

présenté par

Philippe L'HOIRY

Sous la direction de M. Jean-François MEDARD
Professeur de sciences politiques à l'Université de Bordeaux I

— SEPTEMBRE 1981 —

- TABLE DES MATIERES -

	PAGES
INTRODUCTION.	2
PARTIE I	
LA FORMATION DU POUVOIR	

CHAPITRE 1: LA PERIODE PRE-COLONIALE. *****	7
I. Structure des populations africaines.	9
II. Importance et rôle des missionnaires.	12
CHAPITRE 2: LE NYASALAND. *****	17
I. La présence britannique.	19
II. La montée des revendications.	24
CHAPITRE 3: NATIONALISME, INDEPENDANCE, ***** ET MISE EN PLACE DU POUVOIR.	28
I. Nationalisme et indépendance.	30
II. La consolidation du pouvoir de H.K Banda.	35
PARTIE II	
L'EXERCICE DU POUVOIR	

CHAPITRE 1: POLITIQUE INTERIEURE: ***** LE RENFORCEMENT DU POUVOIR POLITIQUE.	45
I. La monopolisation du pouvoir.	46
II. Un pouvoir fort et personnalisé.	50
CHAPITRE 2: POLITIQUE ETRANGERE: ***** LA RECHERCHE DE SOUTIENS EXTERIEURS.	58
I. La dimension économique des problèmes de politique étrangère.	60
II. Développements de politique intérieure et détermination de la politique étrangère.	63
III. La politique du dialogue.	67

peut être
inverse
Ch 2 et 3

CHAPITRE 3: POLITIQUE ECONOMIQUE:	74
***** L'INTEGRATION DE RESSOURCES ECONOMIQUES AUX STRUCTURES DU POUVOIR.	

→ j'ai dit

I. Dépendance et extraversion.	76
II. La croissance prioritaire.	79

PARTIE III

LA SOCIOLOGIE DU POUVOIR

CHAPITRE 1: LES MOYENS SUPERSTRUCTURELS	88
***** DE LA DETENTION DU POUVOIR: ELEMENTS DU CONTROLE POLITIQUE ET SOCIAL.	

inverser



I. Le contrôle indirect: les moyens "sociologiques".	90
II. Le contrôle direct: les moyens "techniques".	96

CHAPITRE 2: LES MOYENS INFRASTRUCTURELS	102
***** DE LA DETENTION DU POUVOIR: LA SYMBIOSE ECONOMICO-POLITIQUE AU SERVICE DU POUVOIR.	

I. Les mécanismes de la symbiose économique-politique.	104
II. Fonctions et effets de la symbiose économico-politique.	111

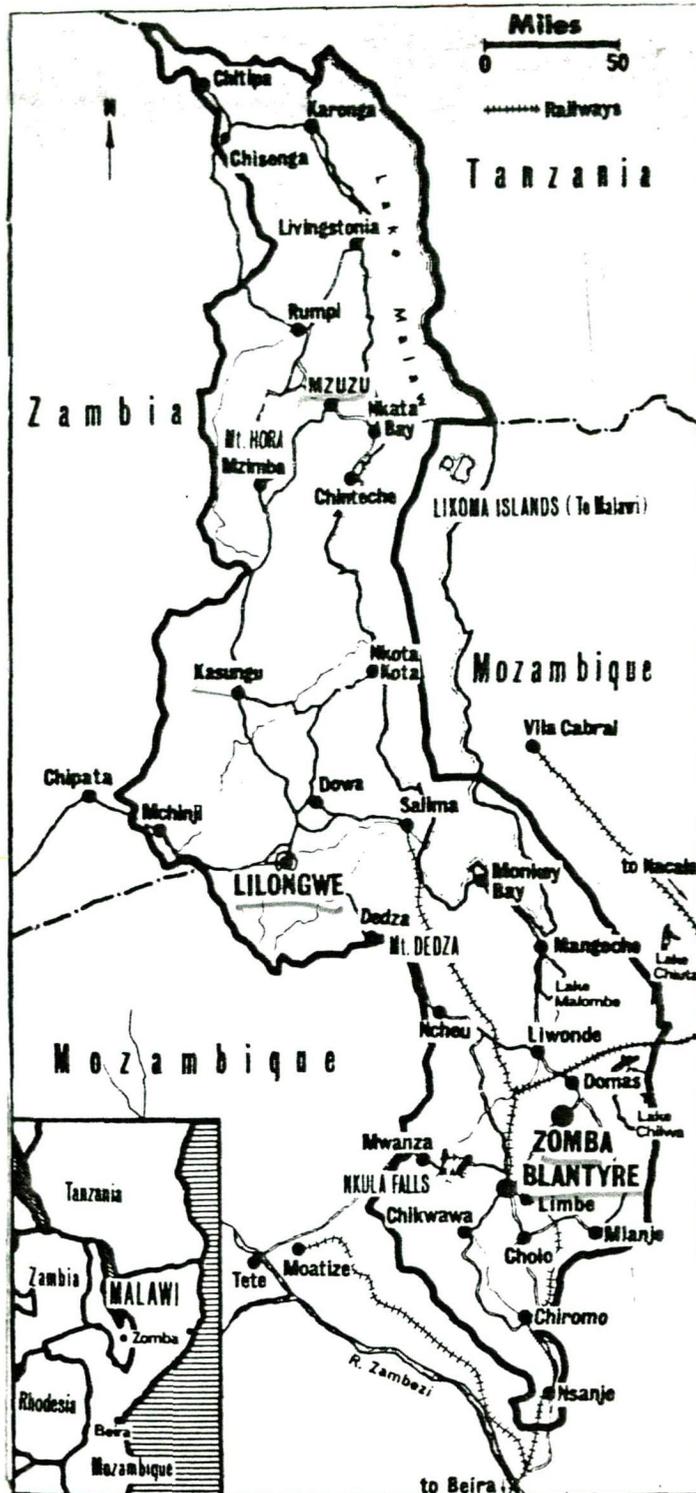
CHAPITRE 3: LA REALITE DU POUVOIR.	120

I. Soutiens et pouvoir.	122
II. Validité de la stabilité politique.	128

→ j'ai dit

CONCLUSION	134
------------	-----

BIBLIOGRAPHIE	143
---------------	-----



LE MALAWI

(d'après K. MORTON, in "Aid and development, British aid to MALAWI")

Dans le cadre d'études africaines, traiter du phénomène du pouvoir au Malawi présente un double avantage. Cela permet tout d'abord de donner quelques informations sur un pays encore quelque peu méconnu, du moins en France. Son histoire, son évolution interne comme sur la scène internationale, méritent pourtant une certaine attention. Mais aussi, du point de vue de l'analyse des phénomènes de pouvoir et de la sociologie politique, ce pays présente les caractères d'une étude de cas originale.

Le Malawi s'étire entre le 5ème et le 17ème degré de latitude sud, sur 800 kilomètres de long et 100 à 180 kilomètres de large. Entouré au nord et au nord-est par la Tanzanie, à l'est, au sud et au sud-ouest par le Mozambique, et à l'ouest par la Zambie, sa superficie est de 118484 kilomètres carrés. Le lac Malawi occupe près d'un quart de cette superficie, à l'est du pays.

Selon le recensement le plus récent, celui de 1977, la population compte près de 5,6 millions d'habitants. La densité moyenne de population est de 50 habitants au kilomètre carré, mais des variations régionales existent: 80 habitants au kilomètre carré dans le sud, aux terres plus riches, 53 dans le centre et 23 dans le nord. Parmi ces habitants, on compte une communauté de 12000 Indiens et Pakistanais ("Asians") et une communauté européenne de 7500 personnes. Près d'un million de personnes sont des protestants, un peu plus d'un million des catholiques, et à peu près 700000 des musulmans. Le reste de la population suit des religions coutumières.

Le pays est principalement rural et l'urbanisation est restée faible. La conurbation Blantyre-Limbe, principale ville commerciale, compte pourtant 250000 habitants. La nouvelle capitale, Lilongwe, en compte déjà 120000. Zomba, ancienne capitale et maintenant ville universitaire, compte 25000 habitants et Mzuzu, métropole du nord, 15000 habitants.

L'originalité de ce pays, en matière de pouvoir politique, c'est sans doute, dans un contexte africain, sa stabilité. C'est cette capacité à durer qui frappe d'abord l'observateur. Même si cette assertion mérite, et nous essaierons de le montrer, quelques nuances, le Malawi a connu depuis 1964 et l'indépendance une stabilité politique remarquable avec à sa tête globalement le même pouvoir. Mais cette stabilité n'est sans doute que la partie immédiatement constatable d'un phénomène plus complexe au sein de l'évolution qu'a connue le pouvoir à travers et même avant ses années d'excise.

Ce pouvoir et son évolution, nous essaierons de les appréhender sous le double aspect de ses structures et de sa dynamique. Dans le cas du Malawi en effet, il nous semble intéressant de caractériser le pouvoir par l'aspect dynamique qui a animé ses structures de leur formation jusqu'à aujourd'hui.

Parler de dynamique du pouvoir, c'est considérer le phénomène du pouvoir comme un processus évolutif qui, dans ce cas d'étude, consiste à faire passer d'un simple pouvoir de base à une détention optimale du pouvoir. Ici, la simple évolution du pouvoir est considérée à travers la rationalité de sa détention.

La dynamique du pouvoir suppose une logique, une fonctionnalité pourrait-on dire, qui, pour le cas malawite, fait que la détention du pouvoir s'exerce dans le sens d'un renforcement continu. Nous essaierons de montrer comment le renforcement du pouvoir passe par des mécanismes d'intégration, de contrôles et de recherche de soutiens qui sont autant de "moteurs" de cette dynamique. Ces mécanismes sont en fait des instruments dépendant de l'abilité de ses détenteurs à maîtriser l'évolution du pouvoir et de ses structures, à partir d'un contexte et de ressources données mais aussi grâce à la capitalisation et la fructification d'autres ressources dans le sens d'un renforcement.

Dès lors, le politique doit être considéré globalement: tous les éléments du pouvoir, politique, économique, social, culturel, historique, s'inscrivent dans un "puzzle" du pouvoir et ne prennent chacun de signification que par rapport à l'ensemble du système. Comment en effet prétendre expliquer telle tendance de politique intérieure, telle option de politique étrangère, tel choix économique, comment essayer de comprendre tel contexte social, telles structures socio-économiques, sans dégager la fonctionnalité de chacun de ces éléments au sein de la dynamique du pouvoir dans laquelle ils sont pris?

L'étroite corrélation entre le politique, l'économique et le social est une donnée de la dynamique du pouvoir dans la mesure où celle-ci les utilise comme des ressources complémentaires les unes des autres. Le "pourquoi" de ce phénomène mériterait une étude particulière, différente de ce travail. Ici, nous nous intéresserons plutôt au "comment" de la dynamique du pouvoir, faisant une sorte "d'anatomie" du pouvoir et de son développement.

Le pouvoir est au Malawi structuré de façon assez nette: structures politiques, économiques et sociales qui agissent comme autant de mécanismes par lesquels le pouvoir peut non seulement s'exercer mais aussi se développer de façon dynamique, c'est à dire en l'occurrence dans le sens d'un renforcement continu. L'examen de ces mécanismes ne passe pas pour autant par une analyse mécaniciste du phénomène de la dynamique du pouvoir: celle-ci repose bien sur des structures particulières, mais il convient de prendre également en compte d'autres éléments qui relativisent la rationalité, la logique de l'évolution dynamique du pouvoir. Éléments circonstanciels, "accidents" historiques, évolution extérieure au phénomène (sur le plan géo-politique par exemple) sont autant de ces autres facteurs. Il faut y ajouter, dans ce cas d'étude, le phénomène fondamental de la personnalisation du pouvoir qui parfois, par ses effets, dépasse le cadre des structures.

Cette étude de cas permet de mettre en évidence un système où la dynamique du pouvoir a fonctionné de manière optimale pour les détenteurs du pouvoir. La même analyse appliquée à un autre système pourrait montrer les limites d'une dynamique moins performante.

La présentation de ce travail a dû prendre en compte les différents aspects que ~~ce~~ recouvre la notion de dynamique du pouvoir. Une première partie devait rendre compte de la dimension historique du problème du pouvoir, à travers l'examen de la "formation du pouvoir" et de son contexte. La seconde partie, portant sur "l'exercice de pouvoir",

insiste sur les aspects "factuels" de ce pouvoir, sur ses temps forts, ses grandes orientations, ses options, ses manifestations. La troisième partie essaie enfin de montrer les structures et les mécanismes formels et informels qui sous-tendent le pouvoir, formant ainsi la partie cachée de "l'iceberg" du pouvoir, et tente également d'avancer un bilan sur la réalité du pouvoir, c'est à dire sa nature elle-même, sa relation à la société et sa capacité à la stabilité. En ce sens, elle a pris l'intitulé de "sociologie du pouvoir".

A travers ces trois parties, de nature et d'approche différentes par leurs objets d'étude, un fil conducteur reste permanent: le pouvoir au Malawi a pu se développer de façon maximale dans la mesure où chacun de ses éléments constitutifs a été délibérément intégré au processus de renforcement de la détention du pouvoir. Ce sont bien cette capacité d'intégration et cette conception totale du pouvoir qui caractérisent la dynamique de ce pouvoir.

Soulignons pour finir qu'appréhender les aspects politiques, économiques, historiques et sociaux de ce pays sur une période pratiquement vicennale nécessiterait de plus amples développements. Tous ces éléments entrent en effet en ligne de compte dans l'étude du pouvoir. Une telle tâche mériterait en particulier des "micro-études" permettant d'affiner ou de contredire les conclusions de ce travail. De plus, les sources, comme les informations fournies par le Malawi, manquent à plusieurs niveaux et contraignent ainsi parfois à l'hypothèse, au point d'interrogation ou même à la généralisation. Pour toutes ces raisons, cette étude ne saurait être qu'un aperçu d'un phénomène aussi large que celui du pouvoir, fut-ce-t-il dans un pays donné.

PREMIERE PARTIE:

LA FORMATION DU POUVOIR.

1. 1. 1. 1.
P. O. B.
Nard.

CHAPITRE I

LA PERIODE PRE-COLONIALE.

L'examen de la période pré-coloniale dans la région de l'actuel MALAWI apparait nécessaire dans le cadre de celui de la formation du pouvoir dans ce pays. En effet, des éléments tels que le degré de structuration politique et ethnique ou l'état d'avancement du système éducatif affectent de façon décisive le contexte dans lequel pourra évoluer le processus d'accession au pouvoir et celui de son exercice. Dans le cas du MALAWI, deux points semblent dans cette optique caractéristiques : d'une part la particularité de la structure politique et ethnique des populations africaines; d'autre part l'action, et ses conséquences, des missionnaires européens.

I - STRUCTURE DES POPULATIONS AFRICAINES.

Basil Davidson note que " les historiens ne savent pas encore grand chose au sujet de la formation originelle des populations du Malawi ". (1) La structuration de celles - ci semblent en fait n'avoir eu lieu qu'à partir du XV ème siècle. Il est possible de caractériser cette période pré - coloniale par deux traits principaux: La pré - dominance de grands mouvements migratoires et l'établissement de quelques hégémonies de caractère seulement temporaire.

Les mouvements migratoires ont été le fait de BANTOUS venus du Sud du CONGO dès le septième Siècle après Jésus- Christ, mais ils ne sont devenus significatifs qu'à partir du quatorzième Siècle. Les premiers Bantous à s'établir en nombre au Malawi actuel ont été les KARONGAS vers 1450. Ils trouvèrent dans le Nord et le centre du Malawi actuel des nomades chasseurs, les BATWAS, dont quelques descendants se retrouvent aujourd'hui parmi les KAGULAS dans la vallée du Zambèze. Au XVI ème Siècle, une migration bantoue plus importante venue du Bas - Congo, menée par Mazizi Karonga, établit les véritables bases ancestrales des peuples du Malawi, le Karonga faisant généralement figure d'ancêtre commun pour les générations suivantes. A la fin du siècle, cet ensemble se structura solidement en un " Empire Marawi ". Jusque là, en effet, les chefs se limitaient à un pouvoir local basé sur un petit commerce d'ivoire vers la Côte de l'Afrique orientale et sur un marché local d'outils et d'armes en fer dont le travail était très important. (2). Karonga et ses successeurs étendirent leur mouvement migratoire vers le Sud et l'Est. La structure par clans matrilineaires (3) aida à une certaine solidarité entre ces points d'établissement et un pouvoir central fut ainsi dégagé, notamment sous l'action de Karonga Mzura qui utilisa ses pouvoirs religieux pour obtenir un certain consensus parmi les différents clans.

Pendant près d'un siècle cet empire exerce son pouvoir sur une zone allant des hauts plateaux de la région du Shiré jusqu'à l'actuelle ville Karonga, et du fleuve Luangwa jusqu'au lac Malawi. (voir la carte des migrations et des limites de l'empire Marawi). Sa position de force est telle qu'il passe diverses alliances avec les Portugais, premiers européens à pénétrer cette région, qui tentent de faire avancer leur commerce des côtes, orientales vers l'intérieur. Mais ce pouvoir n'a été que temporaire car Karonga Mzura n'a pas établi de structure d'autorité durable et ses successeurs ne peuvent éviter le morcellement de l'empire. Vers 1700, reprenant à son compte les pouvoirs religieux et le monopole de faiseur de pluie, Undi essaie d'établir un pouvoir basé sur des alliances personnelles avec les chefs locaux. Mais ceux - ci sont trop indépendants pour permettre une structuration sérieuse du pouvoir. L'Empire Marawi a néanmoins établi et distribué les principales formations ethniques du Malawi actuel (Chewa, Nyanja, Chipeta, Zimba, Mbo, Ntumba ...) qui ont, malgré leurs propres dialectes, le nyanja

en commun comme langue véhiculaire. C'est en fonction de ce rôle unificateur historique que le Nyasaland indépendant prendra le nom de Malawi.

Vers la fin du XVIIIème siècle, quelques groupes bantous venus de l'est traversent le lac et s'imposent sur les Timbuka du nord, par la substitution d'un système patrilinéaire et l'utilisation d'un pouvoir plus hiérarchisé, sous la direction de Chiqulamayende. Les Ngonde voisins réalisent un renforcement du pouvoir similaire à la même époque. Cette évolution est due au changement intervenu au début du XVIIIème siècle dans la nature du commerce: si celui de l'ivoire est toujours important, le commerce des esclaves se développe et il s'agit, en renforçant le pouvoir, de se doter des capacités pour se livrer à ce commerce mais aussi pour se défendre des raids éventuels d'autres populations.

Ces raids sont principalement le fait de Yao. Ces commerçants et guerriers venus de l'est traitent avec les Arabes dont ils obtiennent des armes à feu, et forcent les Nyanja à l'exode, fuyant la menace de la capture. Guerriers efficaces, les Yao auraient pu s'imposer aux autres populations, mais leurs querelles internes leur interdisaient toute forme d'unité politique.

Une dernière migration importante intervient au début du XIXème siècle lorsque, poussés par l'expansionnisme des Boers, les Ngonis déferlent sur le sud de l'actuel Malawi, et remontent jusqu'en pays Timbuka. Ils se livrent à des raids sur le bétail des populations locales mais ne se livrent pas au commerce d'esclaves, intégrant plutôt leurs captifs dans leurs régiments. Une série de guerres internes et la rébellion de nombreux Timbuka et Tonga dans leurs troupes mettent fin à leur puissance, et vers 1860 ils sont pratiquement assimilés parmi les Tonga, les Timbuka et les Chewa. Il est intéressant de noter que leurs mini-états comportaient des éléments démocratiques, tels que l'accès à des cours impartiales ou un système important d'information et de discussion pour les décisions politiques. Ils représentèrent également un rempart efficace contre les raids des Yao pour les populations intégrées dans leurs "états".

L'évolution historique de la région jusqu'à la veille du XXème siècle semble donc caractérisée par, à côté des vagues migratoires, la sporadicité des hégémonies successives. Quand un pouvoir se développe, (marawi, ngoni, yao, ou autres) il ne se structure pas sur une base hiérarchique politique, mais plutôt sur une base soit religieuse (faiseur de pluie, représentant de l'ancêtre commun) (4) soit circonstancielle (intérêt commercial, menace extérieure). A ce titre, on peut parler de "système traditionnel non hiérarchique" (5).

Mais il ne faudrait pas en tirer comme conclusion que le Malawi est, quand le colonisateur arrive, une simple nébuleuse de populations dans une quasi-anarchie: les structurations sociales existent, les chefs sont parfois puissants, notamment chez les Yao qui s'enrichissent du commerce d'esclaves. Mais il n'y a pas eu de centralisation politique. Enfin, les phénomènes de migrations ont eu pour corollaires ceux d'assimilation et d'intégration: l'existence d'une langue véhiculaire commune en est une preuve majeure.

À ce stade donc, deux points sont à retenir :

- Aucun groupe n'a su historiquement s'imposer au point de jeter les bases pour permettre l'émergence d'une éventuelle élite indigène (sur une base ethnique, politique ou économique.) ou pour jouer de son poids numérique supérieur.

- Il existe parmi les différents groupes, un sentiment diffus de communauté (clans matri-linéaires, langue véhiculaire).

Ces deux points sont d'une très grande importance pour comprendre l'évolution historique du pays durant et après la période coloniale. Les tensions ethniques ne pèseront pas sur le processus de l'indépendance, les groupes ethniques cohabitent dans un certain équilibre, et l'unité nationale sera plus facilement obtenue. Cette unité, dans l'absence d'une domination nette d'un groupe ou d'une ethnité sur le reste du pays et dans l'absence de rivalités importantes entre eux, nous pouvons la discerner dès la fin du XIX ème siècle, sans doute non-structurée, mais il s'agit sûrement d'une "unité potentielle", puissance latente qui, sollicitée, se révélera de première importance pour le mouvement nationaliste et l'établissement d'un Malawi indépendant uni.

II. IMPORTANCE ET ROLE DES MISSIONNAIRES.

L'arrivée des missionnaires au Malawi a précédé d'une vingtaine d'années celle des autorités britanniques et des colons. Elle est surtout une conséquence des séjours effectués dans la région par David Livingstone. Celui-ci fit en effet quatre voyages vers le lac Malawi entre 1858 et 1862. Outre ses préoccupations géographiques, il s'attacha à briser les réseaux de marchands d'esclaves, selon sa "théorie des trois C". Son rôle véritable et son action ont pu être discutés (voir Le Monde du 9-8-81), mais les conséquences de sa présence sont plus importantes que les motivations de ses expéditions. Sur un plan purement pratique, ses expéditions ne furent pas de grands succès: en prouvant que le fleuve Shiré permettait une navigation en eaux profondes, il renseigna les marchands arabes et portugais sur l'opportunité d'une telle route vers des régions très peuplées. Le commerce d'esclaves n'eut donc pas à souffrir dans l'immédiat de la présence de Livingstone.

Néanmoins, son action, amplifiée par les médias, fut décisive sur l'opinion publique de métropole, sensibilisée à ce problème de l'esclavage. Conséquence importante de sa présence, est l'arrivée de missionnaires sur la base de la "philosophie humanitaire" de Livingstone. Cette conception morale qui anime la plupart de ces missionnaires sera, nous le verrons, riche de conséquences à long terme pour les populations du Malawi quant à la nature de la période coloniale.

Une première mission fut établie dès 1862 par le Bishop Mc Kenzie dans les hauts plateaux du Shiré, au nom de l'UMCA (Universities Missions to Central Africa.). Ces "pionniers-missionnaires" durent rapidement abandonner leur tentative, en raison de l'hostilité des Yao qui, par leur relations commerciales, étaient assez fortement islamisés, et de la mort du Bishop lui-même. L'UMCA ne devait revenir dans la région qu'en 1880. La Church of Scotland et l'United Free Church of Scotland réussirent par contre à établir des missions plus importantes. Ainsi, Robert Laws fonda Livingstonia en 1875 et Blantyre, du nom du village d'Ecosse dont Livingstone était natif, en 1876.

Le rôle des missionnaires a sans doute été de première importance. Le bilan de leur présence, l'appréciation des conséquences de leur action, peuvent être controversés. Du côté positif, leur effort éducatif fut certain. A côté des travaux traditionnels d'alphabétisation, les missions offraient même, de 1904 à 1927, des cours commerciaux et de formation administrative, en plus d'un service d'enseignement technique pour des travailleurs qualifiés (maçons, menuisiers, imprimeurs, télégraphistes, etc.)

Cette action eut sans doute des conséquences sur le plan social et politique. Certains " apprentis " occupèrent des postes de médiateurs, d'intermédiaires, d'interprètes et même des fonctions administratives. Ainsi se comprend que " Les tâches effectuées par le Gouvernement du Nyasaland sont largement le fait de ces Noirs formés dans les écoles établies par le Docteur Laws ".(6). L'action éducative des missionnaires donnera en effet, pendant la période coloniale les moyens à certains Africains d'une forme de mobilité sociale.

Le côté négatif de l'action des missionnaires semble concerner ses conséquences économiques. Les missions les plus importantes étaient, en effet, établies dans le Nord et c'est paradoxalement dans le Nord que les effets économiques de cette présence se feront sentir à long terme. La main d'oeuvre qualifiée dont nous avons parlé obtiendra en effet, quand la période coloniale sera suffisamment avancée pour que les intérêts économiques européens se développent dans le Sud du pays, ses emplois dans cette région méridionale, plus accessible et donc plus pénétrée par les premières formes d'activités économiques modernes. Laws espérait que les Africains ayant amassé un peu de capital reviendraient l'utiliser pour investir et créer un réseau commercial dans le Nord, leur terre d'origine, ou pour y développer des formes d'exploitation agricole moderne orientée vers des cultures d'exportation. Sauf quelques exceptions, ce retour ne s'effectua pas. Le successeur de Laws, mettant un frein à la formation de la main - d'oeuvre qualifiée et à l'enseignement académique, tenta de mettre sur pied une " Ferme modèle " auto-suffisante en matière de culture vivrière et capable de produire des surplus commercialisables, pour inciter la population paysanne du Nord à pratiquer une agriculture intensive. Ce processus aurait dans cette optique dégagé les éléments d'une bourgeoisie rurale qui à son tour aurait pu investir et permettre le développement de la région. La Crise économique mondiale et le manque de fonds - et peut-être aussi de volonté soutenue - entraînèrent l'abandon de ce projet en 1931. Ici donc réside une des causes de l'émigration importante qui affecte très tôt le Nord du pays.

Les missionnaires portent sans doute également une responsabilité plus directe dans ce phénomène d'émigration. Ainsi, des entrepreneurs Ecossais avaient en 1878 créé la Compagnie des Lacs Africains, avec l'appui des missionnaires qui y voyaient le complément normal et souhaitable de leur oeuvre, dans l'optique du processus pensé par Livingstone. Cette Compagnie, se reposant sur l'idée de l'explorateur selon laquelle la route Shiré - Zambéze était la meilleure et la plus rentable pour le développement et l'acheminement des surplus commercialisables, s'était établie dans le sud. C'est donc par un contrat avec cette Compagnie que les missionnaires du nord vont envoyer les premiers contingents de Tonga pour travailler dans le sud. Le mouvement s'accrut rapidement: d'une trentaine en 1885, on passa à 5500 Tonga émigrés en 1894. Le mouvement migratoire fut d'ailleurs accentué par l'établissement d'une " Hut -tax " augmentant le besoin en

numéraire, en 1897, et par les besoins grandissants de main-d'oeuvre parmi les exploitants européens agricoles du sud. Les représentants des autorités britanniques encouragèrent ce mouvement par leur politique de développement des plantations dans la région du Shiré. Enfin, très tôt, les populations du Nord émigrèrent vers les mines sud-africaines et les plantations Rhodésiennes en quête de travail salarié, pays où leur meilleure éducation les mettra souvent à la pointe des revendications sociales naissantes.

En conclusion, il ne faut pas sous-estimer l'importance du rôle des missions : Elles ont à la fois aidé et handicapé le développement et la formation des structures politiques et économiques du Malawi en gestation. Nous devons souligner ici le rôle décisif de la présence de Livingstone dans cette région puisque sa " morale " a eu pour héritière l'action éducatrice et formatrice des missionnaires. En ce sens, il a pu être écrit que " Le décalage entre l'histoire du Nyasaland et celle de la Rhodésie du sud, (...) vient (...) de la différence entre les principes conducteurs de C. Rhodes et ceux de Livingstone: Exploitation commerciale et zèle missionnaire." (7).

Par leur accès aux diverses qualifications données par les missions, les Africains du Nyasaland ont atteint un degré de maturité sociale et connu une certaine entente avec les Européens, malgré quelques tensions, que n'ont pas pu connaître les populations africaines de la Rhodésie du sud.(8) Parallèlement, les missions ont sans doute contribué à établir le " Dead North " dont on parle au Malawi et dont les problèmes subsistent aujourd'hui encore, et, plus grave peut-être, elles ont amorcé les mouvements d'émigration, phénomène dont l'importance a contribué aux choix politiques et économiques du Malawi moderne. Négligeant le développement agricole et commercial, elles ont contribué à faire du Nord un réservoir de main-d'oeuvre exportable. La structure traditionnelle du Malawi, selon laquelle le travail de la terre était surtout réservé aux femmes, a sans doute contribué à ces phénomènes d'émigration. Mais leur ampleur, leur systématisation trouvent leur origine dans la politique des missionnaires et, plus tard, des autorités coloniales.

Bilan mitigé donc, mais dont les conséquences, positives et négatives, seront de première importance pour le pays durant la période coloniale et même après l'indépendance.

* N O T E S *

=====

- (1) Basil Davidson in "East and Central Africa to the late 19 th Century" (1967).
- (2) " Malawi " signifierait " Pays des flammes ", en raison des fourneaux utilisés.
- (3) On distingue quatre clans principaux: Les Phiri, les Banda, les Mwali et les Nkhowa, dont chacun joua son rôle dans l'extension de l'empire .(Par ex. pré-dominance Phiri dans le Sud).
- (4) Outre ces pouvoirs, le chef exerçait des fonctions religieuses importantes lors de cérémonies initiatrices à la puberté des jeunes filles. Il avait aussi le monopole de l'utilisation des masques représentant les esprits. Il pouvait également jeter des sorts. A ce titre, ses pouvoirs étaient redoutés. Dans ce dernier domaine, leur pouvoir existe encore à l'heure actuelle.
- (5) Selon la typologie de D. E. Apter, cité par Samuel W. Speck JR in "Southern Africa in perspective". De son côté, T. David Williams parle de " La simplicité des systèmes politiques et sociaux traditionnels du Malawi, le manque de lien de loyauté étendus et sophistiqués et le manque d'obligations" pour caractériser cette période pré-coloniale. (In "Malawi, the politics of despair" , 1978.)
- (6) Cape Time 1921, cité par John Mac Cracken in " Under Development in Malawi , the missionnary contribution ", African Affairs 1977.
- (7) A. Samson in "Common Sens about Africa" cité par Odette Guitard in "Les Rhodésies et le Nyasaland" (1973.) p.37.
- (8) Un exemple est révélateur : Les chemins de fer, domaine réservé aux blancs en Rhodésie du Sud, ont dès le départ été aux mains des travailleurs africains au Nyasaland.

CHAPITRE II

LE NYASALAND.

Durant la période coloniale, la région prend le nom de Nyasaland, par extension de celui du groupe ethnique Nyasa. Il convient ici, d'examiner en quoi la présence des autorités coloniales britanniques, et en général celle de la communauté européenne dans le pays, ont pu déterminer la forme des revendications africaines et celle du processus d'indépendance.

Le bilan de cette présence coloniale sera donc tiré sur le plan politique, économique et social, avant de souligner l'apparition des premières formes de revendications africaines.

I - LA PRESENCE BRITANNIQUE.

L'idée selon laquelle les populations du Nyasaland auraient bénéficié d'un traitement privilégié dans leurs relations avec le colonisateur en comparaison de ceux subis par leurs homologues de Rhodésie du Sud par exemple a souvent été soutenue (1). Néanmoins, pour mieux comprendre la radicalisation des demandes africaines, la montée du nationalisme et les modalités du processus de l'indépendance au Nyasaland, il convient de se livrer à une analyse plus critique de la présence britannique.

Nous rappellerons d'abord le déroulement de l'établissement de l'autorité britannique. Vers 1880, les missionnaires étaient pratiquement les seuls Européens dans le pays. La présence britannique va s'accroître rapidement pour une série de raisons cumulatives. Les années 1880, représentent en effet, le début du " Scramble " pour les hégémonies européennes en Afrique. Ce sont les missionnaires qui, en sollicitant l'arrivée des autorités officielles pour se " protéger non des indigènes, mais de (nos) amis portugais " (2), donnèrent la garantie " morale " à cette intervention. En Métropole, l'opinion publique était également favorable à l'époque à une action officielle contre le commerce d'esclaves en Afrique. Sur un plan plus stratégique, la pression portugaise s'accroissant, il convenait du côté britannique de prendre certains choix politiques rapides. (3) Enfin, la Compagnie des Lacs Africains se joint également aux " Interventionnistes ", encore que son importance à la fois en tant que lobby en métropole et force commerciale sur le terrain fût à l'époque relativement limitée.

A LONDRES, dès 1886, Lord Salisbury prend le parti de fixer, par négociations, les limites des sphères d'influences britanniques dans cette région. Pour toutes ces raisons, les britanniques s'installent dans le pays de façon plus organisée. Déjà, en 1883, le Capitaine Foot avait été nommé " Consul britannique accrédité auprès des chefs et Rois d'Afrique centrale, " mais la présence européenne restait encore réduite : On ne comptait en 1884, que 32 européens à Blantyre, vivant dans des conditions difficiles. Poursuivant sa politique de " Clarification ", Lord Salisbury négocia les frontières de la possession britannique et l'officialisa par les conventions Anglo -allemandes, et Anglo- Portugaises (de 1890(4), ainsi que par des accords passés avec la British South Africa Company de Rhodes dont les intérêts sur la région étaient consacrés. En Mai 1891, le protectorat britannique du Nyasaland pouvait donc être établi avec Harry Johnston comme " Haut -commissaire ". En Juillet 1907, le protectorat était doté d'une constitution en même temps que d'institutions classiques telles que Conseil législatif et Conseil exécutif. Le haut- commissaire devenait gouverneur. Cette structure de gouvernement devait rester globalement inchangée durant la période coloniale.

Quelles furent donc les modalités de fait de la présence britannique et quelles en furent les conséquences ? Le bilan se doit d'être mitigé, puisque si des éléments positifs ont sans conteste été apportés par la présence coloniale, ils ont été balancés par de nombreux aspects négatifs. Le précédent créé dans les relations Africains- Européens par les missionnaires a sans aucun doute favorisé une certaine acceptation des autorités britanniques par les populations locales, du moins dans les premières années. Mais il convient de souligner que la population africaine a bien été prise dans un processus de domination par les européens même si cette prééminence n'a pas pris les formes extrêmes de celle de Rhodésie du sud. Il semble ici approprié de parler de "cercle vicieux" du processus de domination en ce sens que le rôle politique et économique, et les conséquences sociales, des autorités et des colons européens s'est accompagné dans ces trois domaines d'un encadrement progressif des populations africaines.

Sur le plan économique, l'action de Harry Johnston en matière de problèmes fonciers a souvent été citée pour son souci de "fairness" envers les paysans africains : examinant personnellement les revendications foncières des colons, il essaya d'éviter une "fuite en avant" dans ce domaine, en réduisant la surface des terres réclamées quand il jugeait que le prix payé n'en était pas suffisant et en exigeant que le chef en exercice sur ces terres soit partie à l'acte de vente. Il s'agissait selon ses propres mots de "protéger les droits de la couronne afin qu'elle profite du développement du pays, de protéger les droits des indigènes, et d'éviter la spéculation foncière. "S'il est vrai que ce souci lui attira l'inimitié de certains planteurs européens, il convient de souligner les limites de son action : d'une part, il ne remit jamais en question le principe selon lequel les Européens constituaient, par leurs achats successifs, un monopole de fait sur les terres les plus fertiles (dans la région du Shiré surtout), et d'autre part il cautionna la validité de ces achats en reconnaissant aux chefs locaux la capacité d'aliéner des terres, alors que ceux-ci n'eurent jamais vraiment conscience d'une telle aliénation permanente, notion absente de leur culture traditionnelle, mais furent bien plutôt attirés par les biens reçus en forme de paiement.

De l'ignorance de ce problème devaient découler de nombreux problèmes fonciers et des tensions entre agriculteurs africains et propriétaires européens. L'agriculture dans ce pays sans ressources minières exploitables à l'époque, se structura sur des bases de répartition de la propriété des terres. Si, vers 1940, les petits planteurs africains détenaient la culture du café, du coton, de l'arachide, et du tabac séché au feu, les européens avaient le monopole des deux principaux produits d'exportation, le "tabac flue-cured" de meilleure qualité, et le thé. Lors des ventes originelles des terres aux Européens, il était souvent convenu que les africains y résidant pourraient y rester sans payer de redevance au propriétaire. Bien vite, ce principe

fut oublié : vers 1900, les planteurs européens, ayant besoin de main-d'oeuvre, généralisent l'utilisation d'un loyer payé sous forme de travail sur leurs terres, et retribuent une certaine partie de ce travail en numéraire afin que l'administration puisse prélever sa taxe d'habitation. Cette habitude sera officialisée par une ordonnance du gouvernement en 1928, ordonnance qui, prétextant la difficulté de reconnaître les occupants originels des terres des nouveaux arrivants ANGURU et ALOBE venus du Mozambique et établis au Nyasaland par de nombreux mariages inter-tribaux, impose aux Africains de payer un loyer sous forme de travail sur le domaine du propriétaire ou sous forme de prélèvement sur leurs récoltes. Ce système, dit de la "Thangata", sera la source de nombreuses tensions dans le domaine rural. Il faut ajouter que les agriculteurs africains ne pouvaient vendre leur production qu'au "propriétaire" de leurs terres. Le poids des taxes payées à l'administration augmentant, cette dépendance des paysans africains s'accroît. (5)

Enfin l'administration coloniale laissa faire le développement prioritaire du sud du pays, développement qui correspondait à une rentabilité plus immédiate pour les propriétaires européens, et favorisa même l'émigration des populations du Nord. (6) Il faut voir là aussi une responsabilité importante pour le déséquilibre nord-sud qui affectera si longtemps le pays.

Sur le plan politique, la même ^{politique} cautionnant au souci des intérêts africains qui aurait animé l'administration coloniale doit être gardée: la participation des Africains aux organes politiques du Nyasaland fut à la fois limitée et tardive. D'abord représentés dans les deux Conseils par des missionnaires, les africains n'eurent leurs propres représentants au Conseil législatif qu'en 1949 (2 Africains, un troisième en 1953) et en 1959 pour le Conseil exécutif. En 1955, le système de l'élection, bien qu'encadré dans des conditions limitant le nombre d'électeurs, remplaça celui de la désignation pour les représentants au Conseil Législatif. (6 Africains en 1955).

Les autorités procédaient en même temps à un processus de détribalisation accélérée en écartant de l'administration les chefs récalcitrants et en les remplaçant par des éléments "loyaux". Ce système fut institutionnalisé par une District Administration Ordinance de 1912 qui établissait l'autorité de chefs de villages nommés par l'Administration, ayant compétence pour les problèmes de discipline et l'encouragement du paiement des taxes. Le pouvoir des chefs traditionnels, dans une société déjà assez peu hiérarchisée, devait en souffrir et nous pouvons voir ici une des causes du peu d'importance que les chefs auront dans le processus de l'indépendance, apparaissant soit affaiblis soit discrédités.

Avant tout, cette politique est caractérisée par le souci d'éviter d'inclure dans le processus de décision et d'administration du pays tous les éléments susceptibles d'opposition et capables de trouver une forme de support populaire à cette opposition. Ainsi s'explique que les "évolués" ne purent avoir accès aux positions-clés, de l'Administration au Nyasaland. Si cette Administration pouvait paraître en surface assez "africanisée", cela ne concernait que des postes intermédiaires souvent occupés par des éléments loyaux aux autorités ou très modérés. Si des Africains plus radicaux, comme James Sangala par exemple, ont participé à ces postes administratifs, le filtrage a été sévère dans la majorité des cas.

Sur le plan social enfin, de nombreuses tensions virent jour en raison des politiques suivies. Dans le domaine rural, le poids de la charge à payer et le système de la "thangata" entretenaient le mécontentement des Africains. Les propriétaires européens n'acceptaient pas que l'époux d'une de leurs locataires s'installe avec elle, sur leurs propriétés, comme les règles matrilénales l'exigeaient. Les cas de discrimination ouverte envers les Africains par les Tribunaux, les cas d'inégalité de traitement dans la richesse et dans le statut social se multiplièrent. Les Africains éduqués employés dans des postes administratifs ressentait ces inégalités dans l'écart des salaires qui existait entre ceux des employés européens et ceux des employés africains. (du simple au triple pour les mêmes fonctions exercées.)

En conséquence, il convient de souligner la dualité de caractère de la situation sous la présence britannique au Nyasaland. D'un côté, l'action des missionnaires en matière d'éducation qui rendit possible l'accès à certains postes administratifs (même si c'étaient des postes intermédiaires) aux Africains, l'accès de certains Africains au processus économique (agricole ou technique comme dans les télégraphes ou dans les chemins de fer.), l'absence de discrimination officielle basée sur le " barrage des couleurs" et dans une certaine mesure le nombre relativement limité des colons européens, (7) permirent d'éviter une cristallisation des rapports mutuels entre les deux communautés sur une base d'opposition et d'hostilité totale. En cela, il est vrai que le Nyasaland est différent de la Rhodésie du Sud. Et pourtant, l'évolution vers l'indépendance va révéler un degré important de combativité contre les politiques des européens et une capacité de mobilisation sans doute plus élevée qu'en Rhodésie du sud. Cette radicalisation aura sans doute nous le verrons certaines causes conjoncturelles, comme la construction de la fédération avec la Rhodésie du sud et celle du Nord, mais il nous faut chercher plus en profondeur les raisons qui ont rendu possible ce passage à la radicalisation.

Nous distinguons ici pour des raisons d'analyse une première période coloniale (1891- 1950) et une deuxième période coloniale (1950 - 1964.) : il semble approprié de parler de première et de seconde période coloniale dans la mesure où s'opposent à travers elles deux ensembles de politiques, de revendications, de traitements et de rapports mutuels différents tant chez les Africains que chez les Britanniques. La première période coloniale a sans doute été celle des effets partagés, positifs et négatifs : au tout début, l'action de Harry Johnston avait par exemple permis de pacifier le pays, de mettre fin aux activités esclavagistes des Yao et à celles des marchands arabes, avec notamment la capture, le jugement et l'exécution du grand commerçant d'esclaves Mlozi, à KARANGA. Ce genre d'action au crédit des britanniques, nous l'avons souligné à travers l'effort éducateur des missions. Mais rapidement la première période coloniale s'est structurée sur un modèle dont les effets seront négatifs tant pour les Britanniques que pour les Africains : le modèle de la domination économique, du blocage de la participation politique, de la mise à l'écart des décisions importantes et de certaines formes de discrimination

mises en place. Ce modèle, ignorant de plus en plus les préoccupations des Africains, culminera avec l'imposition de la fédération d'Afrique centrale, et là commencera la seconde période coloniale, celle de la domination par la force parfois, mais aussi celle de la contestation plus radicale.

Il nous semble donc sûr que les politiques suivies au Nyasaland au cours de la première période coloniale ont amorcé et rendu possible la radicalisation menée pendant la seconde période coloniale par les nationalistes, à partir du problème de la Fédération. Ces politiques ont en effet progressivement écarté les Africains de toute participation réelle et proportionnée à la vie du pays, à sa gestion : les positions administratives les plus importantes étaient fermées aux Africains; les écarts dans les revenus étaient importants; les primades et pratiques discriminatoires (enlever son chapeau devant un européen par exemple) n'étaient pas rares; le problème foncier était l'occasion d'une quasi-servitude d'une partie des paysans africains soumis à la minorité de planteurs qui leur déniait toute fixité de tenure de leurs terres et pouvaient les en expulser en toute légalité ; les chefs traditionnels étaient écartés du pouvoir et de l'autorité ; globalement, les représentants de l'opinion publique africaine étaient négligés au profit des collaborateurs loyaux de l'Administration. Cette désaffection, combinée avec le degré d'éducation avancée que connaissaient beaucoup d'Africains du Nyasaland grâce aux missionnaires et qui les rendaient plus sensibles à cette domination économique et politique, créa, dans les relations Européens- Africains et le processus d'intégration de ces derniers au pouvoir, un " vide politique " que les nationalistes devaient utiliser pour monopoliser les revendications populaires au profit de leur mouvement. En ce sens, nous pouvons dire, que, à côté des facteurs circonstanciels qui l'ont renforcé et précipité, le nationalisme, en tant que réponse à un refus d'intégration progressive aux décisions politiques et à la gestion du pays, a des origines structurelles directes dans la politique coloniale britannique au Nyasaland.

II - LA MONTEE DES REVENDICATIONS.

Dans ce contexte conflictuel, les tensions devaient s'accumuler jusqu'à leur cristallisation et leur utilisation par le mouvement nationaliste. Il faut donc distinguer la revendication nationaliste proprement dite de tous les types de mouvements, de luttes qui se sont développés contre les diverses formes de domination européenne. Ces mouvements " non-nationalistes " à proprement parler ont été de deux types principaux: les mouvements religieux et les mouvements associatifs.

Les nombreux mouvements religieux actifs au Nyasaland jusqu'à la première guerre mondiale et un peu après elle, furent à leur façon l'expression, bien que mal structurée, des principaux griefs des populations africaines. Mais plutôt que de proposer des solutions politiques, d'offrir une base et une ouverture vers une quelconque forme de participation des Africains à la gestion du pays, ces mouvements n'ont en fait qu'attisé le mécontentement, et n'ont souvent dépassé l'ampleur des problèmes posés qu'en recourant à la prophétie ou la confiance en la Foi. Ces mouvements sont néanmoins intéressants en ce qu'ils expriment le désarroi des populations africaines et traduisent pour la première fois ouvertement les griefs de celles-ci, contre les Européens. Le plus connu de ces mouvements est sans doute celui mené par John Chilembwe, dans la mesure où c'est le plus élaboré politiquement. Chilembwe avait été formé à l'école de Joseph Booth (8), missionnaire "éclairé" dont il fut d'abord un des serviteurs, puis un ami intime. De Booth, il apprit les notions égalitaires que les missionnaires traditionnels n'enseignaient pas. Après un séjour en Amérique du Nord, Chilembwe revint au Nyasaland pour y établir sa propre " Providence Industrial Mission " avec l'aide de la Convention Baptiste Nord Américaine et commença à mettre sur pied des églises et des écoles africaines indépendantes des missionnaires. Son influence grandit rapidement mais ses revendications répétées pour l'amélioration du sort de ses compatriotes aux autorités officielles ne furent jamais écoutées. Ceci, joint à un changement dans sa psychologie qui l'amène progressivement à rechercher son propre sacrifice un peu à la manière de John Brown.(9), radicalisa son action. Enfin, le 23 Janvier 1915, il mena ses partisans à l'attaque de différents postes (Mwanje, Magomero et Blantyre) pour se saisir de leurs armureries en vue de généraliser la révolte. Cette action coûta la vie à trois européens ; la riposte fut rapide, et, ses partisans pris, condamnés, ou exilés, Chilembwe fut lui-même abattu dans sa fuite le 3 Février suivant. Cette rébellion représente sans doute la forme la plus exacerbée de cette revendication de forme religieuse qui, partie des notions traditionnelles du christiannisme telles que l'égalité et la fraternité, en déduit les ferments de l'opposition à la domination européenne. Mais d'autres mouvements ont participé à cette agitation religieuse. Elliot Kenan Kamwana par exemple, mena une campagne populaire en prophétisant que 1914 serait l'année de la libération des Africains et du départ des colons. Charles Domingo de son côté, après avoir reçu son éducation chez Robert Laws lui-même, fonda sa propre église séparatiste, en utilisant les enseignements bibliques, pour soutenir les revendications

sociales des Africains. Citons enfin la présence et l'action du mouvement d'origine américaine de la " Tour de garde " (10), et les nombreuses églises schismatiques de diverses tendances : Church of the children of God, African Reformed Presbyterian church, African National church, Last church of god and his christ, Sevnth day Baptist Church par exemple. Tous ces leaders religieux, ces prophètes, ces églises schismatiques avaient en commun leur caractère africain, en ce sens qu'il s'agissait d'affirmer, par le biais des enseignements chrétiens, le droit des Africains à plus d'égalité, plus de bien - être et le droit à leurs églises propres, détachées du monopole des missions européennes. Leurs actions furent bien entendu condamnées par les missionnaires qui n'appréciaient pas l'existence de tels dissidents et la propagation de leur message. Les autorités politiques ne les considéraient pas non plus favorablement dans la mesure où ce " bouillonnement " religieux drainait avec lui des masses importantes de la population et leurs revendications sociales, et où l'exemple et le souvenir de Chilembwe restaient encore très présents dans les esprits. Mais surtout ce sont les revendications de tous ces mouvements, leur nature même, qui gênaient les autorités. Toutes reviennent sur les mêmes points, les mêmes accusations : inégalité de statut et de richesse, poids excessif des taxes, injustice de la répartition des terres, maltraitement, travail sous rémunéré, avec également (forme religieuse du nationalisme ?) la demande pour une Eglise Africaine indépendante. Le programme revendicatif que Booth avait de son côté mis sur pied était aussi explicite : un juste règlement des problèmes fonciers, l'égalité des droits politiques, économiques et sociaux, le développement de l'éducation des Africains. A travers tous ces mouvements, il faut voir l'émergence, exprimée sous forme millénariste et mystique souvent, d'un mécontentement généralisé dont les africains prenaient, à travers les messes, les cérémonies, les sermons et les harangues des prophètes, une conscience de moins en moins confuse.

Cette prise de conscience était beaucoup plus nette parmi les membres des divers mouvements associatifs qui se développèrent après la première guerre mondiale. Ces mouvements étaient animés par une minorité éduquée, chefs traditionnels parfois encore importants, notables, employés de l'Administration, qui en fait ne cherchaient pas à réaliser la mobilisation des masses autour d'eux. Leur stratégie est ici opposée à celles des nationalistes un peu plus tard : les différentes associations populaires, ne visaient pas à un changement politique radical mais à des réformes à l'intérieur même des structures coloniales existantes, cherchant à établir en toute légalité un compromis avec les autorités britanniques. Cette stratégie est importante à souligner car c'est son échec qui aidera sans doute à grossir les rangs des nationalistes. North Nyasa Native Association, Southern Province Native Association, ou encore Mombera Native Association, toutes les associations africaines de l'époque réclamaient l'amélioration des conditions de vie des Africains, par la correction de certaines erreurs dans l'administration du pays et le rééquilibrage des influences entre Africains et colons européens envers le pouvoir politique.

Parmi les revendications, le développement de l'éducation, l'amélioration des infrastructures rurales pour aider les paysans africains à augmenter leur production commercialisable, la construction d'hôpitaux, la fin de certaines pratiques discriminatoires coutumières et surtout le droit pour l'opinion publique africaine à être entendue, par la voie de ses représentants des associations par exemple, étaient les plus fréquentes. Ces éléments " pré-nationalistes " avaient le plus souvent reçu leur éducation chez les missionnaires. Ils essayaient de respecter les règles du jeu politique telles que le colonisateur les avaient établies mais ils n'en furent pas moins dédaignés par les autorités, qui ne prirent jamais au

I. P. ...
P. O. ...
Nairobi

au sérieux leurs "lettres de doléances ". Ici encore la politique des autorités britanniques fut maladroite et ouvrait la voie à la seule forme de revendication offerte aux Africains, celle du radicalisme et de l'action violente, celle du nationalisme et du refus en bloc des structures coloniales. Il semble néanmoins que cette attitude des autorités britanniques ne fut pas tant une "maladresse," un mauvais jugement de la situation, qu'une décision délibérée : accepter d'amorcer le processus d'intégration des Africains reviendrait à satisfaire quelques revendications sociales minimales et cela signifierait toucher à certains privilèges et aux intérêts des colons européens. Or cette communauté, peut-être réduite en nombre, avait une très forte influence sur les décisions des autorités politiques, et restait en contact étroit avec les colons européens de Rhodésie du Sud. Ce refus d'interpréter les revendications africaines comme de véritables indicateurs de tensions et de conflits latents, ce refus de donner la parole à l'opinion publique africaine, cette incompréhension profonde devaient se traduire par l'accord donné par les Britanniques à la formation de la Fédération d'Afrique Centrale. Le processus colonial s'était ainsi développé selon son modèle classique et la phase de radicalisation des Africains devait logiquement apparaître après la deuxième guerre mondiale.

* N O T E S *

- (1) Notamment, par O. Guitard , A.J. Hanna et J. Pike.
- (2) Cité par A.J. Hanna in " The story of The Rhodésias and Nyasaland. "
- (3) L'expédition menée par Serpa Pinto en 1889, depuis le Mozambique, avait notamment, sous des prétextes scientifiques d'archéologie, l'allure d'une colonne semi- militaire en vue de prendre possession de territoires.
- (4) Révisée en 1891, s'aidant en particulier des territoires au sud du Zambéze à la Bsac.
- (5) En 1913, on estimait à 70 % du revenu annuel du Protectorat, la part provenant des taxes.
- (6) En 1951, 200.000 Hommes émigraient vers les plantations ou les industries de Rhodésie du sud, et vers le Rand des mines d'Afrique du sud. (60 % des hommes chez les Tonga.)
- (7) Il y avait 4100 européens sur une population totale de 2, 44 millions d'habitants en 1951.
- (8) Booth avait établi une église baptiste près de Blantyre, en 1891.
- (9) Le mot d'ordre de Chilembwe, était en effet assez suicidaire :
" Frapper un coup, et mourrir ".
- (10) Connue aujourd'hui sous le nom de Témoins de Jéhovah.

C H A P I T R E I I I

=====

NATIONALISME, INDEPENDANCE, ET MISE EN PLACE DU POUVOIR.

=====

Après l'échec successif, (lors de la première période coloniale) des revendications religieuses par trop prématurées et des revendications politiques enfermées dans leur modération, la voie était ouverte à une revendication plus radicale directement suscitée par la politique des Britanniques dans la seconde période coloniale.

Au terme de cette évolution, la dynamique du pouvoir semble déjà caractérisée: celle d'un pouvoir fort, utilisant avec habileté les ressources politiques du contexte de l'accession à l'indépendance, et tendant déjà à la personnalisation.

I Nationalisme et indépendance.

Mouvements religieux et mouvements associatifs avaient à leur façon échoué dans leurs tentatives : les premiers n'avaient rien établi de constructif (l'action quasi- suicidaire de Chilembwe en étant l'exemple type), et les seconds n'avaient su acquérir une crédibilité sérieuse. Pour dépasser ces échecs, les nationalistes devaient à la fois radicaliser leurs demandes et développer leur soutien populaire. Le bilan des mouvements associatifs aide par ailleurs les nationalistes à se présenter comme les seuls capables d'exprimer et d'obtenir revendications et satisfaction de ces demandes. Le climat politique après la deuxième guerre mondiale avait, comme à peu près partout à travers l'Afrique, beaucoup changé, sur un plan psychologique : au Nyasaland, l'impact des deux guerres fut double car d'un côté les Africains ont combattu à côté des Britanniques au nom de la liberté et ont donc eu accès à tout ce courant philosophique qui soulignait l'importance du droit sinon du devoir de défendre sa nation, ses libertés, son indépendance, et de l'autre côté ils ont ensuite connu la désillusion du temps de la paix revenue avec toutes ses inégalités et ses injustices, quand la politique coloniale n'a pas tenu compte de leur sacrifice.(1). Les nationalistes ont, outre ce sentiment de déception, utilisé d'autres facteurs pour développer leur base populaire. On peut distinguer ici trois facteurs principaux : les problèmes de la représentation africaine dans les organes de gouvernement, le problème foncier et celui de l'impopulaire " than-gata", et la question de l'existence de la Fédération d'Afrique Centrale. Ce dernier problème fut sans doute celui qui mobilisa le plus les énergies des militants nationalistes et qui sensibilisa beaucoup la masse des Africains.

Parmi les premiers à ressentir le besoin de dépasser les limites des mouvements associatifs, James Sangala peut apparaître comme un des " pères fondateurs " du nationalisme au Nyasaland. Après diverses fonctions de " col blanc " dans l'administration, Sangala s'engagea dans les activités de la Blantyre Wative Association et dès 1943 commença à tenir quelques réunions de sa propre initiative, appelant à la formation d'une organisation unitaire de défense des intérêts africains. Ses revendications principales portaient sur une participation majoritaire africaine au Conseil Législatif, demande radicale par rapport à la modération des associations traditionnelles. Cette organisation unitaire vit enfin le jour après une série d'effort de Sangala et ses supporters pour convaincre les notables des différentes associations de la nécessité d'un organisme de regroupement, de rassemblement, prônant l'unité pour une efficacité accrue. D'abord nommé Nyasaland African Association, cet organisme prit en Mai 1944, lors de son véritable premier congrès, le nom de Nyasaland African Congress (NAC). Peu structuré, peu écouté des autorités, limité par des problèmes de trésorerie, le NAC dut tirer un bilan assez pauvre des premières années de son existence.

Mais, durant cette période, l'importance du docteur Hastings Kamuzu Banda, alors médecin en Grande-Bretagne, s'était faite croissante sur les problèmes politiques du Nyasaland. H.K.Banda est né de parents Chewas à Kasungu et sa date de naissance n'a jamais été véritablement établie : lui-même donnera 1902 et 1905 comme sa date de naissance alors que son oncle citera 1898 comme la date correcte. Un missionnaire lui apprend les rudiments de la lecture et de l'écriture et, devant ses bons résultats, Banda est envoyé à Livingstonia pour y être formé professeur. Là, un malentendu, au sujet de sa conduite au cours d'un examen, le fait quitter la mission et il part, à pieds, à la recherche de travail et aussi de possibilités

d'étudier hors du Nyasaland. A Hartley en Rhodésie du Sud, il travaille pendant trois ans dans un hôpital. Ensuite il continue vers l'Afrique du Sud où près de Johannesburg il trouve un emploi d'interprète dans les mines d'or, et suit les cours du soir. Il se dévoue également au travail d'enseignement primaire dans des cours du dimanche à l'African Methodist Episcopal Church. Là, un bishop américain impressionné par sa volonté, ses capacités et son courage lui fournit les fonds nécessaires pour pouvoir continuer ses études aux Etats - Unis , en 1926.

En 1931, Banda est reçu Bachelor of Philosophy au Xenia College (Ohio) et s'inscrit en médecine au Meharry College (Tennessee) dont il reçoit son diplôme en 1937.

Entre- temps, Banda a suivi les cours médicaux à l'Université de L'Indiana et obtenu un diplôme de science politique et d'histoire à l'Université de Chicago.

En 1937, Banda quitta les Etats- Unis, et grâce à des bourses du gouvernement du Nyasaland et à un soutien financier de l'Eglise d'Ecosse, s'installe à Edimbourg pour obtenir de nouveaux diplômes médicaux, ses diplômes américains n'étant pas reconnus en Grande- Bretagne. En 1941, il obtient ses qualifications et devient Compagnon du Collège Royal des Physiciens de sa Majesté. Parallèlement, il est devenu Haut membre de l'Eglise d'Ecosse. Il exerce pendant la guerre dans le Nord Est de l'Angleterre, à North Shield et Newcastle Upon - Tyne, puis s'installe dans la banlieue de Londres, à Harlesdem, où il se bâtit une importante clientèle, connu pour ses qualités professionnelles et humaines.

Dans cet appartement de Harlesdem, Banda reçoit souvent des nationalistes africains et son attention devient de plus en plus attirée par les problèmes du Nyasaland, alors que beaucoup le considèrent pourtant comme entièrement intégré au " way of life ", à la culture et à la société britanniques. En 1939, c'est lui qui avait été désigné pour recevoir le chef Mwase en délégation à Londres, et, en 1945, il fut nommé représentant outremer du NAC. Parallèlement, il était aussi membre du Parti travailliste Britannique. Enfin, il avait manifesté son soutien financier au NAC et avait suggéré à Sangala de centraliser les fonds du NAC pour lui donner une capacité d'action nationale homogène.

Dans les premières années de son existence, le NAC manqua de cet " impetus" qui pouvait en faire un mouvement populaire : il fallait au NAC un élément de radicalisation, un motif pour une mobilisation importante, un objectif de lutte précis et identifiable. Ce tournant politique devait s'effectuer avec la création de la Fédération d'Afrique Centrale. L'idée d'un amalgame entre le Nyasaland, fournisseur de main- d'oeuvre et les Rhodésies du Nord et du Sud, aux économies complémentaires, avait déjà intéressé les colons européens : la Commission Bledisloe, en 1939, avait pourtant trouvé le projet irréalisable dans l'immédiat. L'idée fut donc reprise après la guerre par Godfrey Huggins, le leader sud- rhodésien, et Roy Welensky, celui de la Rhodésie du Nord. Outre les avantages économiques, cette fédération permettait aux colons européens de rendre possible leur plus grande indépendance par rapport à Londres, en apparaissant comme un groupe unique et homogène avec des intérêts d'autant augmentés. Huggins réunit une conférence sur ce projet à Victoria Falls en 1949, aucun représentant de la communauté africaine n'étant invité aux discussions.

En 1950, Arthur Creech, sensible aux thèses de Sangala, était remplacé au secrétariat d'Etat aux colonies par James Griffiths. Celui-ci réunit une conférence sur le sujet à LONDRES. Cette conférence, boycottée (2) par les représentants africains du Nyasaland et de la Rhodésie du Nord sur les conseils de Banda, eut lieu en 1952, sous l'égide du successeur de Griffiths juste retiré, Olivier Lyttleton. Malgré l'opposition africaine et ses délégations à Londres, malgré l'opposition des travaillistes britanniques, ou du moins de certains d'entre eux, le Parlement britannique autorisa le gouvernement à approuver la création d'une fédération entre les trois

territoires.

La justification officielle de cette décision était politico-économique : l'avancement et l'éventuelle indépendance des territoires ne seraient possible qu'atteint un certain degré de viabilité économique, surtout dans le cas du Nyasaland. La Fédération, avec ses promesses d'enrichissement mutuel fournissait un cadre propice à un tel développement. Les Africains, au Nyasaland particulièrement, ne l'entendaient pas ainsi : beaucoup connaissaient la Rhodésie du Sud pour y avoir travaillé, témoignaient " des règles du jeu " social et économique auxquelles y étaient soumis les Africains, et craignaient, à terme, l'extension et la généralisation à l'ensemble de la fédération des systèmes du " pass-law " (3) ou du " Land Apportionment Act. " (4).

Pour Banda, la question de la Fédération fut également l'occasion de se radicaliser et de s'engager dans la lutte nationaliste. Avec le nord-rhodésien Harry Nkumbula, il rédigea en 1951 un mémoire contre la création de la fédération. Selon les auteurs, la fédération signifierait un relâchement de l'autorité britannique tutellaire, donc la prééminence de l'autorité de la Rhodésie du Sud, et ouvrirait la voie à une évolution vers l'indépendance de la fédération dominée par les colons sur un modèle du type sud-africain.

La fédération, créée le 1er Août 1953, confirma vite les craintes africaines : le gouvernement fédéral se préoccupa en priorité des colons européens et leur affecta plus de dépenses, la ségrégation se généralisa (accès aux lieux publics, par exemple) et les impôts fédéraux taxèrent en priorité les couches sociales les plus défavorisées, c'est-à-dire africaines. Ce bilan négatif donna aux Africains, surtout au Nyasaland en raison des relations historiques entre les deux communautés, l'impression d'avoir été " trahis " par la Grande-Bretagne. Cela permit au NAC de structurer son action autour de la lutte anti-fédération. Le NAC commença un travail de mobilisation et de rassemblement, utilisant la notion d'africanité commune à tous les opposants de la Fédération contre les colons européens. Cette unité face au " Blanc " permit au NAC de transcender les embryons de tensions ethniques et les pouvoirs sectoriels de quelques chefs. Parallèlement, la violence devenait plus fréquente : émeutes à Cholo, dans le sud du pays, troubles dans le district de Blantyre lors de la levée de l'impôt, accrochages avec la police à Port Herald et à Mlanje, par exemple.

Le NAC pourtant refusait d'approuver ou de prôner la violence et désirait rester dans la légalité. Mais l'échec de ses formes d'action, qui ne faisaient qu'augmenter la tension et en même temps la répression, fut surtout renforcé par les méthodes préconisées par Sangala et le NAC : boycotts et pétitions, ainsi que résistance passive. Le NAC se trouvait ainsi dans une impasse, par son souci de rester dans la légalité et son impuissance à gérer convenablement le mécontentement populaire qu'il avait mobilisé sur le problème de l'opposition à la fédération.

Le vide politique au sein du NAC devait être comblé par des éléments beaucoup plus radicaux, principalement par Henry Masanko Chipembere, diplômé en Afrique du Sud, et William Kanyama Chiume, diplômé en Ouganda. Cette " jeune génération " du NAC devait permettre un tournant politique important. Elus aux élections de 1956 pour le Conseil Législatif, Chipembere et Chiume y menèrent une vive campagne de critique des politiques du gouvernement en matière de représentation africaine et en matière foncière, ainsi qu'une critique de la fédération. Signe de cette évolution du NAC, Sangala laissa le leadership du mouvement à Thamar Dillon Thomas Banda.

H.K. Banda de son côté avait quitté la Grande-Bretagne en 1953 pour le Ghana, se rapprochant ainsi de la sphère politique du Nyasaland.

Ses contacts avec le NAC augmentent et son influence y grandit : T.D.T. Banda lui rend visite et Chipembere lui écrit, lui demandant conseil notamment sur la question de savoir si les membres du NAC élus au Parlement fédéral devaient démissionner de ce dernier, ou être exclus du NAC, s'ils refusaient.

Banda répondit d'abord qu'il était préférable de les laisser finir leur mandat, puis, comme les demandes de Chipembere se faisaient plus pressantes, il donna finalement son accord : les représentants au Parlement fédéral, refusant de quitter cette fonction, furent exclus du NAC. La correspondance entre Banda et les jeunes radicaux du NAC se faisait plus importante et ces derniers pressaient Banda de rentrer au Nyasaland où son image de marque serait soigneusement préparée et d'y prendre, vu son âge, sa carrière et sa réputation, la tête du NAC. Nous reviendrons plus en détail sur cette demande faite à Banda, mais soulignons seulement que les jeunes radicaux n'entendaient la direction de Banda que comme une nécessité " technique ".

T.D.T. Banda fut donc relevé de ses fonctions et la voie était ainsi libre pour un " retour au pays " du docteur Banda, le 6 juillet 1958.

D'abord conciliant, Banda, devant la montée de la tension sociale, montra aux autorités la force potentielle d'un passage à l'action violente généralisée, en promettant d'avoir " le Nyasaland entier en feu ".

Les Africains se heurtaient de plus en plus fréquemment à la police et même à la troupe sud - Rhodésienne dépêchée au Nyasaland.

Dans ce contexte tendu, la rumeur d'un complot visant à massacrer tous les européens créa une psychose d'insécurité chez les colons : cela, ajouté aux nombreuses violences, amena le gouvernement à décréter l'état d'urgence le 2 Mars 1959.

En conséquence, le NAC fut interdit et Banda arrêté et incarcéré en même temps que 1300 de ses militants.

La réaction africaine, malgré ce coup sévère, s'organise : Aleke Banda, à peine vingt ans, entretient la ferveur militante malgré les interdictions en publiant des tracts pro-nationalistes. A Londres, l'opposition britannique demande la formation d'une commission d'enquête sur le bien-fondé des rumeurs de complot et sur les événements du Nyasaland.

Cette commission Devlin ne trouva aucune évidence d'un complot visant à massacrer les Européens et dénonça, par contre, les méthodes autocratiques de gouvernement du Nyasaland. Ces conclusions jouèrent certainement un rôle dans le changement de politique suivie par les Conservateurs, réélus en 1959.

Le nouveau secrétaire d'Etat aux colonies, Ian Mc Leod, influença les autorités du Nyasaland pour une libération des Africains nationalistes emprisonnés. Banda lui-même fut libéré le 1er Avril 1960.

En août 1959, le nationaliste Orton Chirwa avait été libéré et, ayant obtenu la permission du gouvernement, il forma un nouveau parti avec Aleke Banda comme secrétaire général et lui-même comme président, parti qui succédait directement au NAC et prenait le nom de Malawi Congress Party (M.C.P.). (5). En fait, ce parti était dirigé par H.K. Banda lui-même.

Le 5 Avril 1960, O. Chirwa laissait la présidence du parti à H.K. Banda récemment libéré. Dès lors, Banda va jouer la carte de la conciliation.

Il sait que le processus de l'indépendance est en cours, il appelle la population à éviter la violence et les provocations. Dans cette ligne, il se gardera d'intervenir directement pour libérer Chipembere, incarcéré après un discours interprété comme une incitation à la sédition: ceci devait d'ailleurs laisser à Banda un peu plus de champ libre.

En Mai 1960, la commission Monckton visita la Fédération et ses conclusions soulignaient l'impossibilité pour celle -ci de survivre sans d'importantes réformes. Entre-temps, à Londres, une conférence constitutionnelle avait mis sur pied un nouveau système de représentation pour le Nyasaland. L'idée de " sièges africains " était remplacée par celle d'une sorte de chambre haute et de chambre basse, la seconde étant en pratique celle des Africains. Néanmoins, la réforme élargissait le nombre de votants Africains. Enfin, les élections étaient prévues pour 1961.

A ces élections, le M.C.P. remporta tous les sièges africains, et Banda fut nommé, en conséquence, Ministre des ressources naturelles au gouvernement, tandis que Chiume était nommé Ministre de l'éducation et A.Bwanausi Ministre du travail. Orton Chirwa devenait secrétaire du Ministre de la justice à l'Assemblée législative, et Dunduzu Chisiza secrétaire au Ministère des finances. L'année suivante, une conférence tenue à Londres accepta que le Nyasaland s'autogouverne dès 1963. Le processus de l'indépendance touchait à sa fin, et, Banda devenu premier Ministre du Nyasaland en 1963, le Parlement Britannique vota la dissolution de la Fédération d'Afrique centrale pour le 31 décembre 1963. Le 6 juillet 1964, le Malawi indépendant voyait officiellement le jour.

II - LA CONSOLIDATION DU POUVOIR DE H.K. BANDA.

Quand les cérémonies officielles de l'indépendance du Malawi ont lieu en 1964, H.K. Banda tient déjà bien en main les leviers du pouvoir. Comment a-t-il réussi, après une si longue absence hors du pays, à s'imposer comme le leader de la nouvelle nation, par quel processus les diverses forces en présence ont-elles été amenées à jouer la carte Banda, y a-t-il eu autour de lui formation d'une coalition de pouvoir, voilà les questions auxquelles il nous faut maintenant essayer de répondre.

Le premier temps de ce processus d'accès au pouvoir par Banda, semble évident : Ce sont les jeunes radicaux du NAC, et en particulier Chipembere, qui l'ont pressé à plusieurs reprises d'entrer au Nyasaland et de prendre la tête du NAC alors en train d'effectuer un virage politique vers la radicalisation. Les motifs de cette demande sont décisifs si l'on veut comprendre le " malentendu " important qui va très vite se révéler clairement entre Banda et ces radicaux. Quand Chiume et Chipembere pensent à Banda comme leader du NAC, ils ont analysé la situation dans laquelle se trouve le mouvement nationaliste : la vieille génération du NAC se retrouve discréditée par l'échec des campagnes de boycotts et de résistance passive. Déjà, en 1953, Charles Matinga, un des fondateurs du NAC avec Sangala, avait fondé avec Manoh Chirwa la Nyasaland African Progressive Association (" Capricorns ") qui, tout en restant favorable à la Fédération d'Afrique centrale, prétendait lutter pour l'établissement d'une société multi- raciale et harmonieuse, où les Africains auraient leur place dans la gestion du pays.

Le mouvement nationaliste ne peut alors laisser faire le morcellement des représentations des revendications africaines. Or, le NAC apparaît un peu dépassé par les événements, et notamment par la base dont les réactions sont parfois violentes. T.D.T. Banda manque, selon Chiume, les " qualités intellectuelles pour mener le mouvement. Chipembere, s'il possède ses propres partisans dans le sud du pays, semble trop jeune, de même Chiume, pour cette fonction : leur candidature ne ferait pas l'unanimité au Congrès du NAC. Il faut donc à ces radicaux qui maintenant arrivent à contrôler relativement bien les positions du NAC un leader qui soit acceptable à la fois par la base, par les membres importants du NAC de la vieille génération et capable d'accepter leurs propres directives au moment de prendre des décisions engageant le mouvement.

Or, Banda réunit en sa personne toutes ces conditions : Il a les qualités intellectuelles requises, il a un passé de militant, il a fourni une assistance financière importante au NAC, a prodigué de bons conseils de gestion, et a lutté à fond contre les projets de création de la Fédération, avec un pouvoir d'influence non négligeable sur les parlementaires travaillistes Britanniques. Précision importante, et qui devait à l'époque, " rassurer " les jeunes radicaux, Banda ne répond pas directement à l'appel pour prendre la tête du mouvement, il ne bondit pas sur ce pouvoir qui lui est offert, il se fait un peu " prier ". D'ailleurs il n'est plus très jeune, et il pourrait sans problème finir sa carrière de médecin au Ghana. Il s'est en effet rapproché du Nyasaland pour une série de raisons diverses qui ne sauraient être réduites à un quelconque but de prise du leadership du

mouvement nationaliste.

Toutes ces raisons font donc que Chipembere et Chiume appellent Banda à rentrer au Nyasaland. Dans une de ses lettres à Banda, Chipembere l'avoue lui-même : " La nature humaine est telle qu'elle a besoin d'un héros à révéler si l'on veut qu'une lutte politique aboutisse." Ce héros, ce serait Banda, dont l'image de marque serait préparée par le NAC avant son arrivée, de façon à le faire apparaître aux yeux de la population comme le sauveur rentré au pays pour délivrer les Africains de l'oppression européenne et de la main-mise de la Fédération. Enfin, Chipembere et Chiume ne connaissaient de Banda que sa détermination anti-fédéraliste, et il est probable qu'ils envisageaient le leadership de Banda comme celui d'une figure de marque, avec quelques pouvoirs importants certes, mais dans un cadre où l'équipe politique autour d'eux-mêmes déciderait les grandes orientations à prendre. Aussi pouvons nous parler de "malentendu" stratégique, car, nous le verrons, Banda une fois au pouvoir se donnera les moyens de l'exercer pleinement même contre ses Ministres.

Mais déjà, avant l'indépendance, Banda avait commencé à " faire le vide " autour de lui, et à assurer sa propre position. Pour assurer son pouvoir tout d'abord, il se fait élire Président du NAC à son congrès du 1er AOUT 1958 et choisit son comité directeur avec soin, en sorte d'équilibrer les influences au sein de l'équipe dirigeante et de pouvoir ainsi garder les mains libres : à côté des jeunes radicaux (Chipembere, Chiume, D. Chisiza) il place Lawrence Mataka et Ali Lubani, plus âgés, grands commerçants et hommes d'affaires plutôt que politiciens, comme les premiers, Lubani étant d'ailleurs un porte-parole de la communauté islamique du pays. Enfin, pour s'assurer le soutien des femmes, si souvent décisif en Afrique, il nomme Rose Chibambo pour créer et animer un mouvement de femmes au sein du NAC. Ensuite, Banda part en tournée dans le pays, reçu à chaque étape comme un libérateur, et fustige dans ses discours la Fédération et ses défauts, utilisant avec habileté son talent d'orateur. Il organise enfin la propagande du NAC en mettant sur pied le Malawi News avec Aleke Banda.

Les élections de 1961, sont d'une très grande importance, puisqu'elles révèlent par leur résultat, la prépondérance du NAC - M.C.P. par rapport aux autres partis Africains. En fait, à travers ces élections, c'est pour Banda que les Africains ont voté plus que pour le M.C.P. -(6)- car ses tournées dans le pays lui ont donné une audience nationale et une popularité basée sur l'énergie de ses discours et ses promesses de réforme foncière et de suppression de la Fédération. Quant à faire " le vide " autour de lui, Banda s'y emploie assez vite et bien. Nous avons vu que Chipembere après un discours "séditieux" avait été emprisonné en Novembre 1960 : Banda se garda bien de lancer une campagne pour sa libération, et n'intervint pas personnellement dans ce but. Chipembere en prison, l'avantage était double pour Banda : d'un côté, cela lui laissait une plus grande marge de manoeuvre, et une plus grande influence dans l'équipe dirigeante, de l'autre, cela pouvait servir d'avertissement à ceux qui, pour passer par dessus son leadership, pensaient pouvoir exprimer leurs propres convictions.

Parallèlement, le NAC M.C.P. travaillait avec succès à s'affirmer comme le seul parti représentant véritablement les Africains. En 1961, en effet, deux partis avaient été créés, le Christian Democratic Party (CDP) de Chester Katsonga

et le Congress Libération Party (CLP) . Après leur échec aux élections de 1961, CLP et CDP se réunirent en un Christian Libération Party.

A l'intérieur même du M.C.P, le leadership de Banda fut assez tôt remis en cause par les éléments les plus progressistes, notamment parmi les responsables syndicaux. Le National Council of Labour (NCL) avait auparavant organisé des grèves de soutien au M.C.P. ,mais, dès 1961, les tensions survinrent quand les syndicalistes tentèrent de faire accepter par le M.C.P. le principe de la nécessité de nationalisation de l'économie. Suzgo Msiska et Chafuka Chihana, leaders de deux grands syndicats, furent finalement exclus du parti quand ils accusèrent ouvertement le M.C.P. de trahir les travailleurs.

En guise de réponse , Banda réunit une commission au sein du parti en vue de mettre au point un certain nombre de mesures destinées à renforcer et à sanctionner les règles de discipline des membres envers le parti et son chef. Cette décision était directement motivée par les récentes attaques des syndicalistes et du petit parti d'extrême gauche de Pemba Ndovi, la Convention for African National Union (CANU). Le rapport publié par la commission en 1963 prévoyait donc que toutes infractions à la discipline du parti; " seraient traitées de la façon dont le Président du Parti pense, de manière absolument discrétionnaire, qu'elle est la mieux appropriée. "

Ses opposants ainsi relativement mis au pas, Banda pouvait aussi compter sur certaines formes de soutien. Pour les Africains, il était sans conteste une personnalité importante et respectée. Son éducation faisait impression, ses discours réunissaient de larges foules. L'image de marque propagée par Chipembere et Chiume avant son arrivée et reprise ensuite par le parti et le Malawi News le présentait comme un nationaliste de longue date et comme le principal adversaire de la Fédération. Ces mêmes sources le présentaient aussi comme un homme reconnu internationalement en Grande - Bretagne, aux Etats - Unis, et en Afrique. De fait, Banda avait formé quelques amitiés solides lors des soirées qu'il donnait dans sa demeure londonnienne et où il pouvait réunir des hommes comme Jomo Kenyatta et Kwame Nkrumah.

Enfin, son support populaire lui venait aussi des paysans auxquels il promettait une réforme foncière, réforme à laquelle il se consacra dès son entrée au gouvernement du Nyasaland, en 1961. Mais, surtout, c'est l'élément charismatique qui joua pour beaucoup en sa faveur lors des années qui suivirent son retour. Dans ce pays où le sentiment religieux se mêlait historiquement nous l'avons vu aux problèmes politiques, des rumeurs assimilaient son retour au pays avec le retour mythique de Chilembwe qui avait prophétisé qu'il reviendrait un jour libérer le peuple du Nyasaland du colonisateur. Banda était également présenté comme un martyr politique pour avoir été emprisonné pendant l'état d'urgence sous la Fédération. Enfin, le rapport de 1963, sur la discipline au sein du parti, officialisait la position charismatique du leader en précisant qu'il fallait le désigner sous le titre de Sauveur, Messie, ou Ngwazi, c'est-à-dire chef des chefs. A son arrivée à l'aéroport près de Blantyre, Banda fut couvert d'une peau de civette signe du chef prenant les pleins pouvoirs, comme, en fait, il commençait à le faire dès ce 6 Juillet 1958.

Du côté des soutiens, Banda pouvait compter également sur un "allié " de première importance avec la Grande- Bretagne elle-même. Si Banda était profondément opposé à la Fédération, du moins ses discours ménageaient relativement la responsabilité de la Grande- Bretagne, et se concentraient en attaques contre

Welensky. Banda est connu des autorités Britanniques, et même d'une partie de l'opinion publique anglaise, pour ses activités médicales. Sa réputation d'intellectuel et son âge déjà assez avancé, rassurent les Britanniques. Banda ne cache d'ailleurs pas qu'il doit à la générosité de bienfaiteurs anglais, écossais, américains, d'avoir pu poursuivre ses longues études. Un haut membre de l'Eglise d'Ecosse prenant la tête du mouvement nationaliste n'est donc pas pour déplaire au secrétaire d'Etat aux colonies. Banda déclarera en 1958 à son retour au Nyasaland : " Je ne suis pas anti-Européen, et encore moins anti-Britannique." Les Britanniques ont, en fait, peu de marge de manoeuvre : dès la période de l'état d'urgence en 1959, il apparaît que l'opposition à la fédération a des racines profondes et ne peut être réduite qu'à la propagande de quelques agitateurs nationalistes. La violence se fait plus fréquente. Il faut donc trouver un interlocuteur capable de négocier les problèmes tout en étant capable de mettre un terme à l'agitation sociale.

Les jeunes radicaux, s'ils ont sans doute les capacités intellectuelles pour une négociation des problèmes, s'emploient dans leurs discours à attiser la colère populaire. Ce faisant, ils jouent le jeu de Banda car celui-ci peut brandir la menace de la violence populaire s'il veut influencer les Britanniques et se présenter comme le seul interlocuteur valable.

C'est ce scénario qui triomphe puisque, quand ils le libèrent en 1960, et le laissent prendre la direction du MCP aussitôt après, les Britanniques donnent à Banda une caution quasi-officielle en le reconnaissant comme le seul leader nationaliste représentatif. Banda jouera le jeu également puisque dès sa libération il s'emploie à travers ses meetings à appeler les Africains au calme et dénonce " les provocations ". Ainsi un rapport d'intérêt mutuel s'établit entre Banda et les Britanniques, renforcé par les promesses et les plans envisagés pour l'avenir du pays indépendant : l'aide budgétaire serait essentielle pour le Malawi pendant les premières années d'indépendance, et d'un autre côté une transition non-violente, favorable à la Grande-Bretagne et opposée au bloc communiste en général pourrait être menée par Banda pour passer du colonialisme à l'indépendance. Les fonctionnaires de l'administration du Nyasaland se tournaient également vers Banda favorablement, car, si comme les radicaux il avait promis une africanisation des postes de la fonction publique, il n'avait pas fixé de délai, et même parfois, il avait exprimé quelques limites quant à l'application et le déroulement de ce processus d'africanisation. Enfin, pendant la période entre 1961 et les élections remportées par le MCP et 1963 et l'autorisation de s'auto-gouverner donnée au Nyasaland, le gouverneur Sir Glyn Jones, plutôt que d'entraver le travail des nouveaux Ministres dont Banda lui-même, leur laissa les mains libres pour commencer leurs réformes. Parallèlement, il développa de nombreux efforts pour convaincre la communauté européenne du Nyasaland de la nécessité d'un changement et pour influencer également la confiance du gouvernement britannique envers Banda et son équipe.

Si nous voulons donc réunir les éléments qui ont permis à Banda de consolider son pouvoir juste avant et pendant l'indépendance du pays, nous pouvons distinguer trois principaux de ces éléments : tout d'abord nous pouvons parler de "malentendu" pour qualifier cette stratégie des jeunes radicaux qui, appelant Banda à partager avec eux le pouvoir, ont en fait précipité leur propre fin politique. Sans doute s'agit-il ici entre autres d'un de ces " tournants " de l'histoire dont les effets dépassent largement les prévisions des stratégies à court terme. Ensuite, il faut souligner la part importante du caractère charismatique que l'intervention de Banda a pris pour la population africaine.

Cette image du sauveur, soigneusement préparée et entretenue par le parti au cours de meetings et à travers la presse partisane, a donné à Banda un support populaire important, particulièrement chez les paysans, force considérable dans ce pays auxquels il s'adressait dans un langage direct (bien qu' à travers un interprète car son séjour hors du pays pendant si longtemps l'empêchait de maîtriser même son chewa natal.) en leur promettant des réformes foncières et agraires. Ce support paysan fut crucial dans la mesure où les fonctionnaires s'appuyaient plutôt sur les jeunes radicaux.

Pour Banda, le contact et le soutien populaire constituaient donc un élément vital pour son influence au sein du parti et son rôle de leader. Enfin le troisième élément de la consolidation de son pouvoir réside dans cet appui et cette reconnaissance " officielle " que lui accorda la Grande -Bretagne : cela lui permettait en effet de pouvoir se concentrer sur la mise au pas de ses opposants potentiels " internes ".

Cette dernière notion nous amène à nous demander si il y a bien eu finalement constitution d'une " coalition " au sein du pouvoir autour de Banda. Les trois éléments que nous avons rappelés sont en effet " exogènes ", en ce sens qu'il s'agit de facteurs relativement externes aux différents détenteurs d'intérêts et d'influences au sein de l'équipe qui gravite autour de Banda comme leader.

Cela signifie que, pour consolider son pouvoir, Banda s'est en fait appuyé sur différents intérêts en présence, jouant parfois l'un contre l'autre, la violence populaire potentielle contre la réticence des autorités britanniques, puis la confiance de celles-ci contre les prétentions éventuelles d'autres nationalistes, ou encore le soutien populaire et paysan contre le lobby intellectuel et celui des fonctionnaires. A côté de ce jeu d'influence, Banda a mené nous l'avons vu sa propre campagne d'élimination ou tout au moins de mise au pas de ses propres opposants au sein du parti, chez les syndicalistes par exemple.

Aussi, nous pouvons nous demander si il y a eu autour de Banda une véritable coalition du pouvoir, au sens où une telle coalition signifierait la présence d'intérêts différents voire conflictuels qui cohabitent afin de participer au pouvoir et d'éviter un blocage autrement inévitable. En effet, ici Banda semble avoir assez rapidement les mains libres : les éléments d'une éventuelle " coalition d'intérêts par rapport au pouvoir " tels que la puissance colonisatrice ou la tendance radicale au sein du parti nationaliste, semblent en fait manipulés par Banda lui - même. Il ne nous semble pas faux de dire que Banda a très tôt forcé " la main " à ces éléments de la coalition des intérêts par rapport au pouvoir. Ceci nous permet donc d'affirmer que très tôt le pouvoir au Malawi est personnalisé, et nous retrouverons ce même caractère du pouvoir tout au long de son évolution.

En conclusion sur cet aperçu de la formation du Malawi, il convient de souligner les principaux caractères de cette évolution susceptibles d'expliquer le déroulement politique ultérieur mené par H.K. Banda. Il est possible de distinguer trois de ces caractères.

Le premier réside dans la notion même de la formation du Malawi: il s'agit en effet d'une formation homogène, unitaire pourrait-on dire, puisqu'elle se caractérise par l'absence d'atomisation des revendications politiques avant et pendant le processus d'indépendance. C'est ce sentiment de " communauté " parmi les éléments de la population africaine que nous avons souligné, qui a sans doute joué ici. L'absence de tensions ethniques importantes, si l'on excepte celles nées des raids esclavagistes sporadiques notamment par les Yao, et la relative faiblesse de l'autorité des chefs et des structures hiérarchiques pré-coloniales ont aidé à cette homogénéité. Pendant la période coloniale il n'y a pas eu de même fragmentation des couches sociales africaines, du moins pas sur la base d'une politique coloniale officielle et délibérée. Si les écarts de revenus et de statuts existaient entre paysans, travailleurs qualifiés et cols blancs africains, nous ne rencontrons au Nyasaland aucune tentative pour établir une école de fils de chefs, aucune tentative pour s'appuyer, de la part des colonisateurs, sur un pouvoir traditionnel qui bénéficierait en contre-partie d'un traitement privilégié: même les "chiefs" et " headmen " nommés par l'Administration n'ont jamais eu la responsabilité de décisions importantes ou de gestion autre que celle de l'encouragement à payer l'impôt.

Le relais autorités coloniales - population africaine résidait pour la plus grande partie des affaires courantes dans l'action du fonctionnaire de district britannique. Le colonisateur n'a donc pas cherché à dégager de la société africaine une " élite " qui puisse jouer le rôle de relais et puisse éventuellement se substituer aux Britanniques pour prendre les commandes du pays le moment de la dévolution du pouvoir venu.

En conséquence, cette absence d'élite a laissé l'homogénéité de la communauté africaine intacte. Une fois cette unité renforcée quand sollicitée par les éléments nationalistes dans leur campagne contre la fédération d'Afrique Centrale, la lutte pour l'indépendance a pu être menée avec un front relativement unitaire.

Enfin, la stratégie de Banda et du MCP a achevé cette unité en s'affirmant sur les diverses tendances du mouvement revendicatif africain, quitte à parfois, les mettre au pas (ainsi, le CDP, le CLP, le CANU et les syndicalistes dissidents du MCP). Ici, soulignons que l'origine commune de la formation pédagogique des divers opposants au colonisateur a peut-être ajouté encore à cette homogénéité: presque tous, de Chilembwe à Sangala, ont reçu leur éducation chez les missionnaires. C'est également le cas de Banda qui a déclaré par ailleurs: " C'est dans le sillon de la Mission de Livingstonia que s'est développé le mouvement nationaliste ". A travers les missions, tous ces hommes en effet n'ont pas seulement été formés à un certain état d'esprit, une certaine conception sociale, un certain principe de relations entre Africains et Européens basé sur l'aide, l'enseignement et la compréhension, plutôt que sur l'ignorance, la contrainte et la répression, même si ce principe était souvent teinté de paternalisme chez les missionnaires. Ce point est important et Banda, qui a passé une si grande partie de sa vie en Grande-Bretagne, est peut-être le meilleur exemple pour illustrer cette remarque.

Le deuxième caractère qu'il faut souligner est en fait lié à cette dernière remarque. Il s'agit en effet de la nature du sentiment nationaliste au Nyasaland. Si nous analysons les causes du mécontentement africain dans ce pays, la nature des revendications présentées au colonisateur, il apparaît qu'elles sont différentes de celles que nous rencontrons parmi les Africains sud-Rhodésiens par exemple.

Ceux-ci en effet, peuvent revendiquer leur " libération ", la fin de leur " exploitation ". Au Nyasaland, c'est plutôt au nom de l'équité, de la justice, de la " logique " serait-on tenté de dire que les luttes sont menées. A travers l'action des mouvements religieux, des associations et même des nationalistes sauf dans les dernières années de lutte contre le fédéralisme, nous pouvons discerner cette caractéristique : la plupart des discours et articles des leaders sont bâtis sur le droit à revendiquer le même traitement et les mêmes avantages que les Européens : même droit à l'accès et l'utilisation des terres, parité salariale, juste représentation au gouvernement, tels étaient les objectifs principaux. Au Nyasaland, l'opposition Africains - colonisateur n'a pas cette dimension émotionnelle qu'elle peut prendre ailleurs en Afrique Australe. C'est en ce sens que nous parlons de caractère logique, " rationnel ", de la nature du mouvement revendicatif africain au Nyasaland.

Ici, le rôle des missionnaires, leur travail éducatif, mais aussi cet " état d'esprit " conforme à la philosophie de Livingstone, ont joué de façon certaine. La nature même des relations européens - africains dans le pays a conditionné celle des revendications de ces derniers. Les Africains ont au Nyasaland un certain accès à l'éducation, à une partie de l'agriculture commerciale, à certaines fonctions publiques : la politique du " tout ou rien " semble avoir joué car, avertis des possibilités qui leurs étaient ouvertes, les Africains ont réclamé la complémentation de leur statut politique, économique et social. Ce n'est guère qu'avec l'apparition de la fédération d'Afrique centrale, avec les risques de généralisation du système social en exercice en Rhodésie du Sud, que les relations entre les deux communautés ont pris un tour de domination plus brutale et plus répressive, et que la lutte pour l'indépendance visera, pour mobiliser la population, à la " libération " de l'oppression européenne. Plutôt que la fin d'une exploitation colonialiste pure, il semble que les Africains du Nyasaland aient cherché à achever l'évolution de leur statut et de leurs droits. Ainsi peut se comprendre la remarque de A.J. Hanna qui souligne que " au Nyasaland la conscience nationale n'est pas née d'une protestation contre la sujétion mais de la conscience aigüe des privilégiés. (7).

Enfin, le troisième caractère que nous soulignerons porte sur l'état de la situation au moment de l'indépendance, point crucial qui permet de comprendre dans quelle mesure les événements politiques ultérieurs ont pu se produire et d'expliquer pourquoi telles et telles options ont été choisies par le leadership, du Malawi après l'indépendance, sinon dans bien des cas par Banda lui-même et lui tout seul.

En effet, très vite, le MCP se retrouve sans concurrent, en position de parti dominant. Il peut s'appuyer sur un large et véritable support populaire. Son leader est sans conteste accepté par la grande majorité de la population et son prestige est grand. Banda et le MCP ont réussi à mener une transition vers l'indépendance grâce à un " accord de principe ", un " gentlemen'agreement " avec la Grande-Bretagne; après une rapide démonstration des possibilités,

plus violentes, offertes pour gagner cette indépendance, Banda a déjà au moment de l'indépendance développé un pouvoir personnel très fort, aidé par un certain charisme personnel, même si à l'époque il subsiste autour de lui une équipe dirigeante qui peut encore prétendre à la prise des décisions politiques. Banda s'est toujours présenté comme l'ennemi personnel de la fédération et comme son vainqueur principal.

Le pas vers le rôle de constructeur principal du pays après l'indépendance était facile à franchir et les signes d'un pouvoir personnalisé dominant le Malawi indépendant pouvaient déjà être discernés.

* N O T E S *

- (1) L'effort de guerre fut lourd au Nyasaland : Sur une population mâle adulte de 200.000 hommes, 72.000 furent mobilisés en 1916 - 1917, et 120.000 en 1917 - 1918, auxquels il faut ajouter 19.000 hommes (surtout des Yao) dans les Kings African Rifles.
- (2) Seuls J. Nkomo, et J. Savanhu participèrent pour les Africains de Rhodésie du Sud.
- (3) Il s'agit du port d'un passeport obligatoire pour les Africains en Rhodésie du Sud, d'une ville à l'autre, ou à l'intérieur même d'une ville, après une certaine heure.
- (4) Cette Loi réservait le monopole de l'utilisation des terres aux seuls blancs.
- (5) Ce nom fut choisi en référence, à l'ancienne unité Malawite de l'empire pré-colonial.
- (6) Les divers candidats pour le MCP étaient choisis personnellement par Banda, après consultation des membres locaux du parti.
Banda les considérait, selon son expression, comme des " représentants de Kamuzu ".
- (7) A.J. Hanna in "The story of the Rhodésias and Nyasaland."

DEUXIEME PARTIE:

L'EXERCICE DU POUVOIR.

CHAPITRE I

POLITIQUE INTERIEURE :

*LE RENFORCEMENT DU
POUVOIR POLITIQUE.*

Si les signes d'un pouvoir fort étaient déjà présents au moment de l'indépendance, ses manifestations n'apparaissaient pas encore au niveau officiel. La tendance à la personnalisation du pouvoir pouvait elle-même sembler évitable. Pourtant très vite, le processus de renforcement du pouvoir au profit de Banda allait s'accélérer. La confrontation brutale de deux politiques et deux styles de gouvernement, ceux de Banda et ceux de ses ministres, devait laisser le premier, maître de la situation politique au Malawi. A partir de là, autorité et personnalisation du pouvoir allaient être institutionnalisées. Avec les années le pouvoir exercé par Banda apparaîtra presque absolu, et aucune opposition ne sera tolérée. En laissant de côté les justifications de ce renforcement permanent du pouvoir, il convient de souligner comment une dynamique s'est développée vers l'établissement d'une telle autorité. Nous analyserons cette dynamique en deux temps. Dans un premier temps, nous montrerons comment Banda a su opérer une monopolisation de l'opposition de ses ministres d'abord, puis en utilisant l'appareil constitutionnel et légal pour institutionnaliser son pouvoir; dans un deuxième temps, nous soulignerons les caractéristiques de ce pouvoir politique personnalisé et fort, les techniques qu'il utilise pour se perpétuer, et enfin son évolution.

I LA MONOPOLISATION DU POUVOIR.

Au lendemain de l'indépendance, le pouvoir consistait d'un appareil de parti, le MCP, et d'un groupe de leaders populaires, comprenant Banda et son équipe ministérielle. Déjà, les mêmes ministres qui avaient appelé Banda à prendre le leadership de la lutte nationaliste réalisaient qu'il ne pourrait s'agir d'un " homme de paille ". Durant la période de transition de 1961 à 1964, les politiques et les personnalités s'étaient opposées. Les personnalités tout d'abord : pris au jeu du leader reçu en héros, Banda devenait de plus en plus paternaliste envers les ministres de son gouvernement. Ceux-ci entendaient pourtant être traités comme des politiciens responsables, des nationalistes qui avaient fait leurs preuves. Malgré cela, Banda aimait les appeler " mes garçons " en public. Ce détail pourrait sembler peu important, si l'on ne prenait en compte l'aspect psychologique que revêtent toutes les réactions politiques. Le ton paternaliste de Banda envers les jeunes nationalistes qui, après avoir rénové le NAC, avaient facilité son accès au pouvoir devait être difficilement ressenti par ceux-ci. En 1961, Banda avait déclaré : " Je leur parle comme à des enfants et ils se taisent ". De tels propos ne pouvaient qu'aigrir des hommes qui possédaient certainement leur propre valeur politique.

Parmi eux, le jeune et brillant économiste renommé à travers l'Afrique, Dunduza Chisiza, avec qui Banda avait partagé ses treize mois d'emprisonnement à Gwelo, aurait pu faire figure de leader de l'opposition au style de Banda. Il aurait sans doute également pu symboliser l'opposition à la politique de Banda.

Au moment de l'indépendance, ce sont en effet les politiques qui s'opposent à travers les tensions croissantes entre Banda et ses ministres. Dunduza Chisiza, secrétaire parlementaire attaché au Ministère des Finances, préconisait un programme économique mettant l'accent sur le développement communautai-

re en milieu rural, l'amélioration des techniques agricoles, et l'encouragement à la petite industrie. Banda de son côté, se déclarait favorable à une politique économique reposant sur l'attraction du capital et de l'investissement étrangers en provenance des pays occidentaux industrialisés. Cette option économique supposait en elle-même un choix d'alliances en matière de politique étrangère. Si Dunduza Chisiza, en 1961, encourageait les discussions avec le Tanganyika en vue d'une politique des communications et d'accès à la mer concertée entre les deux pays, Banda lui s'intéressait à la possibilité de traiter avec le Mozambique portugais en vue d'un accès à la mer par le port de Nacala. Sur ces questions économiques, l'opposition de Dunduza Chisiza aurait pu être capitale. C. Mc Master (I) soutient que D. Chisiza aurait même averti Banda de son intention de former un parti d'opposition après l'indépendance. Mais, le 2 Septembre 1962, Dunduza Chisiza devait trouver la mort dans un accident d'automobile.

Pourtant, le mécontentement contre les politiques de Banda était partagé par d'autres ministres. Ceux-ci représentaient un groupe de personnalités importantes : en 1964, le groupe des "dissidents", Kayama Chiume, Ministre des Affaires Etrangères, Henry Chipembere, Ministre de L'Education, Augsutine Bwanausi, Ministre du Développement et du logement, Orton Chirwa, Ministre de la Justice, Willie Chokani, Ministre du Travail, Yatuta Chisiza, frère du Dunduza et Ministre de l'Intérieur, et Rose Chibambo, secrétaire parlementaire, placée par Banda à la tête de la "Women league", branche féminine de l'organisation du MCP.

Les points de désaccord entre ce groupe et Banda étaient nombreux. Certains portaient sur une certaine méfiance réciproque. Banda, dans le gouvernement qui suivit l'indépendance, détenait six ministères à lui tout seul, comme s'il ne faisait pas confiance aux capacités de son personnel politique. Les ministres d'autre part n'appréciaient pas le cumul des pouvoirs dont Aleke Banda était investi par Banda. Ils y voyaient une forme de favoritisme sinon de népotisme. A vingt-quatre ans, Aleke Banda se retrouvait en effet secrétaire général du MCP, éditeur du Malawi News, l'organe de presse du parti, directeur de la Malawi Broadcasting corporation et chef de l'organisation des Young Pioneers, si fidèles au Président Banda. Des problèmes plus politiques existaient également entre Banda et ses Ministres. Ces derniers suggéraient par exemple que fût aboli le système du paiement d'une somme forfaitaire par les patients dans les hôpitaux d'Etat. Plus important, ils demandaient que le processus d'africanisation de la fonction publique fût mené à bien et rapidement. A l'inverse, Banda mit en place une réduction des salaires des fonctionnaires africains dans le cadre de la constitution d'une "épargne forcée", tandis qu'il maintenait que l'économie du pays ne pouvait se permettre d'accorder la parité des salaires entre fonctionnaires africains et fonctionnaires européens expatriés. Parallèlement, il procédait à la nomination d'européens expatriés à de nombreux postes publics. Le système de l'africanisation de la fonction publique devait selon lui être progressif et prudent.

Enfin, d'importantes différences de vue existaient en matière de politique étrangère. Tandis que Chiume, ami personnel de Oscar Kambona, Ministres des Affaires Etrangères de Tanzanie, penchait pour mettre des distances envers le "sud blanc", Banda annonçait très tôt, que l'intérêt du Malawi néces-

sitait une certaine coopération, ou du moins " coexistence pacifique ", avec le Portugal et éventuellement la Rhodésie. De plus, un évènement aida à cristalliser les tensions et les suspicions : l'ambassadeur de la République Populaire de Chine offrait un don financier important au Malawi en échange d'une reconnaissance officielle de son pays aux Nations Unies. Chiume, invoquant la nécessité financière du Malawi, pressa Banda d'accepter. Mais celui-ci, anti-communiste convaincu, interpréta cet empressement comme le signe de la corruption. Chiume devenait suspect d'avoir accepté des " pots de vin ", et d'être " pro-chinois ".

C'est dans ce contexte de mécontentement et de suspicion mutuelle que la crise du gouvernement éclate en Août 1964. K. Chiume peut-être plus radical que le reste des Ministres et en l'absence de Chipembere, en mission au Canada, précipita cette crise, dans l'espoir d'une démission de Banda.

Le 26 Juillet 1964, revenant d'un sommet de l' OUA au Caire, au cours duquel Chiume et lui-même s'étaient opposés sur la question portugaise, Banda s'adressa de façon inquiétante à la foule qui l'accueillait : " Vous, le commun du peuple, vous êtes le vrai MCP. Surveillez tout le monde, même les Ministres, et je vous le dis alors qu'ils sont ici, présents à mes côtés ". Une telle déclaration devait accélérer le processus d'opposition au sein du gouvernement. De plus, le 4 Août, Colin Cameron, Ministre des Travaux Publics, donna sa démission (seul européen du gouvernement), pour protester contre l'intention de Banda de réintroduire la législation coloniale concernant la détention préventive.

Le 16 Août, lors du conseil des Ministres, une vive discussion s'engagea au sujet de l'offre financière chinoise. Apparemment, Banda fut choqué par le ton des Ministres et la discussion fut remise au lendemain. Lors de cette nouvelle réunion, Banda se montra fort conciliant, prêt à accepter certains infléchissements en matière d'africanisation de la fonction publique et au sujet de l'offre chinoise. Les Ministres devaient lui remettre une liste de " doléances ". En cela, ils franchirent un pas vers la rupture définitive. La liste remise accusait en effet Banda de ne pas consulter son gouvernement de façon adéquate et affirmait que Banda avait fait preuve de népotisme et favoritisme envers des personnalités comme Aleke Banda et John Tembo.

Ceci, Banda ne pouvait pas l'accepter. Après une autre brève réunion, Banda reçut des informations selon lesquelles une agitation était menée à travers le pays contre lui. Le 8 septembre, Banda convoqua le Parlement. Là, il pouvait compter sur des alliés. Les Parlementaires étaient issus de l'appareil de parti du MCP. Beaucoup voyaient dans la crise et l'éventuelle défaite des ministres dissidents une promotion rapide possible. Devant le Parlement, Banda répondit aux accusations des Ministres (sauf celle de favoritisme) et reçut un accueil et un soutien sans réserve des parlementaires. Il annonçait le renvoi de Chirwa, Chiume, Bwanansi, et Chibambo. Chisiza et Chokani devaient d'ailleurs démissionner par solidarité. A son retour, Chipembere fit de même, bien que Banda lui ait demandé de rester dans le gouvernement. Chipembere dont l'importance et le soutien dans le pays étaient importants, se contenta sur le moment de déplorer qu'un gouvernement connaisse de telles dissensions au lendemain de l'indépendance. Fort de son succès au Parlement, Banda put se montrer magnanime et déclarer : " Ceci n'est pas une crise de gouvernement, c'est une affaire de famille ; "

Mais la réconciliation, que Chipembere espérait, ne vint pas. En apprenant la formation d'un nouveau gouvernement où les ministres renvoyés n'étaient pas réintégrés, le 11 septembre, Chipembere critiqua sévèrement Banda dans un discours. Les ex-ministres étaient rentrés dans leurs " fiefs " de soutien. Chipembere détenait ainsi une importante popularité dans le sud du pays. Quelques incidents éclatèrent dans cette région, que Banda interpréta comme un début de rébellion. En conséquence, Chipembere était assigné à résidence, Chiume prit la fuite vers Dar-Es-Sabam, bientôt suivi par Chiwa, tandis que Chisiza, Chokani et Bwanausi partaient pour Lusuka. Le 28 Octobre, Chipembere s'échappait, et regroupait secrètement une bande armée dans le sud-est du pays, tandis que Banda le croyait caché en Tanzanie. Le 12 février 1965, il menait ses hommes à l'attaque de Fort Johnston. Après un succès rapide dû à l'effet de surprise, l'attaque tourna court quand il fut découvert que le seul bateau permettant de traverser le Shiré pour progresser vers la capitale se trouvait aux mains des " loyalistes " de l'autre côté de la rivière. La semaine suivante, les rebelles étaient presque tous pris ou exécutés. Chipembere s'enfuit pour Dar-Es-Sabam.

La crise passée, Banda pouvait tirer un bilan des événements. Chipembere et Chirwa avaient bénéficié d'un soutien important dans le sud du pays, particulièrement parmi les fonctionnaires. Le Nord, d'où venaient la plupart des fonctionnaires, conformément au phénomène de formation scolaire que nous avons souligné plus haut, et d'où étaient originaires quatre des ministres dissidents, était resté pourtant calme. Enfin la région centrale, à majorité Chewa, était restée fidèle à Banda.

De son côté, Banda avait pu compter ses alliés : quelques ministres loyaux, comme John Msonthi (2) à qui s'ouvrait une grande carrière, et surtout le Parlement et l'appareil du parti. Le Parlement ne fit en fait qu'approuver les diverses décisions de Banda pendant la crise. En cela, le Président possédait un organe politique important de soutien et surtout un moyen de légitimer ses décisions, créditées de l'accord de cette institution " populaire " par rapport aux " individualités " que représentaient les ministres dissidents. Enfin le parti, et surtout ses organisations spécialisées avec les Young Pioneers, suivit Banda et lui fournit un " bras armé " de première importance. La Women League, après l'agitation menée en son sein par Rose Chibambo, fut vite reprise en main. Les conséquences ne tardèrent pas : Aleke Banda, à la tête des Young Pioneers, sortait de la crise avec encore plus d'autorité. Neuf parlementaires étaient promus secrétaires parlementaires.

La crise de gouvernement, résolue au profit de Banda, n'était que la première partie, peut-être la plus remarquable, du processus de monopolisation du pouvoir qui s'opérait après l'indépendance. Mais cette monopolisation devait être renforcée et institutionnalisée afin de commencer sur des bases nouvelles la gestion politique du pays. Ainsi, une Loi du 10 Novembre 1965, le Young Pioneers Amendment Bill, interdisait l'arrestation d'un membre de cette organisation par la police ou l'armée sans l'autorisation spéciale de Banda, et rendait nécessaire cette même autorisation dans le cas où la police voudrait relâcher un prisonnier des Young Pioneers. Par un autre texte, la " Preservation of Public Security Ordinance ", le premier Ministre était doté du droit de déclarer " personne

sous contrôle", et de détenir, quiconque trouble⁶ la sécurité publique et interdisait toute publication de nature à saper l'autorité gouvernementale. Un amendement au Code pénal permit de punir de peine de mort toute personne condamnée pour trahison.

Banda définissant celle - ci, comme " la pensée exprimée à haute voix, de renverser le gouvernement par la force." (12/04/1965).

Sur cette base, Banda pouvait annoncer l'institution de la République et élaborer une constitution capable de lui laisser une position prépondérante. La crise de 1964, et ses conséquences politiques et légales avaient préparé la voie pour l'institutionnalisation et l'exercice d'un pouvoir fort et personnalisé.

II UN POUVOIR FORT ET PERSONNALISE.

Le système constitutionnel de la nouvelle République devait apparaître comme la formalisation d'une tendance au pouvoir autoritaire et personnalisé, développé depuis assez longtemps déjà. Nous avons vu comment cette tendance avait pu naître dans le contexte de la situation politique précédant l'indépendance. Mais entre 1964, et 1966, une véritable option vers le renforcement du pouvoir dans les mains d'un homme était prise.

Chirwa, Chiome, et même Dunduza Chisiza s'étaient prononcés à diverses occasions sur la nécessité pratique, dans le contexte de la vie politique africaine, d'un pouvoir fort qui ne laisse pas de place à une véritable opposition. Dunduza Chisiza, néanmoins, avait mis en garde dans ses écrits, contre l'assimilation entre pouvoir fort et pouvoir personnalisé. Cette assimilation, Banda la voulait. Sa conception de la démocratie s'éloigna peu à peu de celle du modèle de Westminster. " La démocratie en Europe, ne saurait être la démocratie en Afrique. " déclarait-il en 1964; Banda suivait là la même pensée^{que} de nombreux hommes politiques africains, estimant que le contexte social, culturel, politique et économique africain exigeait une conception spécifique de la démocratie, passant par la détention d'un exécutif puissant.

L'obligation pour tous les membres des conseils de district d'appartenir au MCP, en 1964, et les mesures de sécurité telles que la détention préventive ne faisaient que préparer la voie vers un système de parti unique dominé par un pouvoir autoritaire. Banda lui-même pouvait expliquer que, si le peuple choisit son dictateur, le système est démocratique. Aussi, du 13 au 17 Octobre 1965, la convention annuelle du MCP ratifia des propositions du Comité Constitutionnel en vue d'élaborer la Constitution de la future république.

Soulignons ici, que ce comité Constitutionnel, agissant en fait sur l'avis de Banda, refusa une proposition faite par certains parlementaires. d'établir la fonction de Président de la République à vie. Ce refus est d'importance, et nous y reviendrons plus tard. Banda fut désigné par la convention du parti comme son candidat à la présidence. L'assemblée nationale, siégant pour la première élection présidentielle en tant que collègue électoral, élit Banda, le 20 Mai 1966.

Les dispositions de la nouvelle constitution étaient bien celles d'un pouvoir fort. Le Malawi devient une République. Le système du parti unique, le MCP, est officialisé. Le pouvoir exécutif appartient au Président de la République qui agit " à sa discrétion sans obligation de suivre de quelconques avis ". Il doit être âgé d'au moins quarante cinq ans et être membre du MCP. Il gouverne sans vice - président, l'exécutif fort étant monocéphale. Le pouvoir législatif appartient au Parlement, composé :

Du Président de la République, , et de l'Assemblée nationale.

Celle- ci comprend des membres élus (cinquante en 1966), et des membres nommés (cinq en 1966) par le Président.

Les membres élus doivent appartenir au MCP.. Les membres du gouvernement sont choisis par le Président parmi les membres de l'Assemblée Nationale. Toutefois, le Président peut nommer trois ministres qui ne soient pas parlementaires.

En cas de décès du Président, ses fonctions sont assurées par un Conseil Présidentiel composé de deux Ministres du Gouvernement, membres du conseil exécutif national du MCP, et du secrétaire général du MCP.

Cette disposition révèle combien gouvernement et parti unique sont liés. L'importance du parti se retrouve dans la procédure électorale pour les futures élections présidentielles.

Un collègue électoral national serait formé, composé du Comité exécutif central et régional du Parti, des comités nationaux de la ligue des jeunes et de la ligue des femmes, des représentants des comités de districts du parti, des parlementaires et des présidents des conseils de district.

Cet organe sélectionnerait un candidat à la Présidence et présenterait son choix au référendum populaire.

En cas de refus, une autre sélection serait faite.

Muni de tels moyens constitutionnels, Banda a pu, à partir de 1966, exercer un pouvoir fort et personnel. Son choix personnel des ministres de gouvernement l'a assuré d'une cohésion de l'exécutif. De fait, parti et état se sont relativement confondus, avec à leur tête la même personne. Le système de parti unique officialisé en 1966 ne faisait que reprendre un état de fait qui existait dès après les élections de 1961 et l'écrasante victoire du MCP. La crise de 1964, et les tensions avec les ministres avaient montré qu'un risque existait de formation d'opposition. Avec la nouvelle constitution de 1966, une telle opposition ne pouvait plus exister sous la forme d'un parti et devenait donc a priori illégale. Banda devait encore renforcer sa position : Le 1er février 1968, un amendement de la Constitution annulait la limitation à trois du nombre de personnes que le Président pouvait désigner comme ministres qui ne soient pas parlementaires. Ainsi Banda pouvait - il compter sur "des hommes à lui", alors qu'un parlementaire au gouvernement aurait pu dans certains cas utiliser sa popularité dans son fief électoral, et présenter par là une menace à la cohésion du gouvernement et au pouvoir de Banda. De même un amendement, du 30 Juillet 1970, portait de cinq à quinze le nombre de parlementaires nommés par Banda.

En Septembre de cette année, le MCP votait une résolution pour que le mandat Présidentiel de Banda soit un mandat à vie. En Décembre, la constitution était amendée dans ce sens, et le 6 Juillet 1971, Banda devenait Président à vie. Quand une telle proposition avait été faite en 1965, elle avait, sur l'avis de Banda, été rejetée.

L'explication de cette acceptation en 1970, a été donnée par Banda lui-même qui soutenait que les années écoulées avaient constitué une sorte de période d'essai où il avait prouvé ses qualités. Le peuple, pouvant maintenant apprécier le travail de Banda, était capable de s'en remettre à lui de façon plus définitive.

Une autre interprétation de cette décision est possible : l'acceptation de la Présidence à vie aurait pu apparaître en 1965, comme un raidissement trop évident du pouvoir après la crise de gouvernement. Pourtant, comme le remarque P.Short, le soutien populaire nécessaire à justifier une telle décision était sans doute plus important en 1965, qu'en 1970, pour Banda, qui pouvait être entouré à l'époque du prestige de l'indépendance récente.

Un important instrument de l'affermissement du pouvoir de Banda a résidé dans son contrôle du Parlement. Il peut en effet proroger ou dissoudre le Parlement. Les Parlementaires élus sont sous son contrôle par le biais de leur appartenance au MCP. Toute critique ouverte équivaudrait à un suicide politique, la sanction étant l'exclusion du parti, et par la même, la perte de toutes les fonctions officielles occupées par le dissident. Le nombre des membres élus a régulièrement augmenté, il est actuellement de 87 membres élus. Les membres choisis par le Président sont au nombre de 15. Parmi eux, la représentation européenne a été supprimée en 1973, devant le petit nombre d'européens à nationalité malawite. Le système des élections législatives représente un modèle de contrôle du Parlement par le parti unique et, à son sommet, Banda lui-même. Dans chaque district, circonscription électorale pour les parlementaires, des représentants du MCP, de la Women league, de la Youth league, les chefs et les conseillers de district et municipaux élaborent une liste de cinq candidats. Le Président peut alors opérer son choix en refusant les noms de certains candidats de la liste proposée.

Il peut aussi choisir parmi ces noms ceux qu'il nommera Parlementaires, dans le cadre des quinze membres non - élus. Selon les explications de Banda, un autre système de candidature favoriserait la corruption car seuls les candidats assez riches pour corrompre leurs électeurs seraient élus. Le système choisi est donc selon Banda " plus démocratique."

En 1970, les élections législatives étaient supprimées par Banda. En 1971, treize parlementaires sortants étaient refusés par lui (dont un ministre, John Gwengwe, qui fut pourtant par la suite aussitôt nommé par Banda comme parlementaire non - élu, et qui garda son portefeuille ministériel.) En 1976, les parlementaires sortants étaient reconduits.

L'appareil légal a également été modifié dans le sens d'un plus grand soutien au pouvoir. Outre la possibilité de détention préventive, le pouvoir s'est assuré de moyens de museler toute opposition. En 1973, une Loi était passée qui punissait de l'emprisonnement à vie les personnes qui livreraient " de fausses informations " à des journalistes étrangers. Cette mesure répondait au déplaisir profond de Banda sur la façon dont les journalistes étrangers rendaient compte de la situation au Malawi. Ceux-ci ont d'ailleurs été par la suite interdits au Malawi.

Le pouvoir judiciaire a lui-même subi l'influence du souci de l'exécutif. Le chief Justice à la tête de la Cour suprême est nommé par Banda. Ensuite se trouvent une cour suprême d'appel et des cours subordonnées. Celles-ci ont consisté tout d'abord de " cour locale " mais leur statut devait changer après une série de crimes perpétrés sur un mode quasi - rituel en 1969, dans la région de Soché, près de Blantyre; une trentaine de personnes avaient été assassinées à la hache, la plupart étant connues pour être de fervents supporters de Banda. Une rumeur populaire prétendait que, si la police restait impuissante, c'était que les crimes étaient commis par des officiels du parti pour obtenir le sang nécessaire à rembourser les prêts financiers sud - africains. La rumeur fut suffisamment grave pour qu'un communiqué officiel nie toute clause de ce type dans les contrats financiers passés avec l'Afrique du Sud. Banda quant à lui qualifia de sorciers (mfiti) les auteurs des crimes. Des suspects ayant été arrêtés, ils furent déférés à la Cour suprême, seule habilitée à prononcer des peines de mort, comme le souhaitait le gouvernement pour mettre un terme aux rumeurs. Les juges de cette Cour, britanniques en majorité, les acquittèrent au bénéfice du doute. La réaction fut immédiate. Banda ordonna la mise en détention des suspects. Aléke Banda présenta une proposition de loi, soulignant l'ignorance de la justice traditionnelle africaine par des juges expatriés. Par ce texte, Criminal Procedure Amendment Bill, les cours locales, rebaptisées cours traditionnelles, pouvaient prononcer des peines capitales. Les appels à ces décisions pouvaient désormais être bloqués par le Ministre de la Justice, en l'occurrence Banda lui-même. Malgré la démission de protestation de trois juges britanniques de la Cour suprême et du Chief Justice, lui-même britannique, la loi fut votée et les suspects rejugés, condamnés et exécutés. En faisant appel à la justice "traditionnelle", Banda établissait en fait un système judiciaire répressif que gênaient auparavant les conceptions juridiques classiques des Britanniques. L'appel au caractère africain de la justice au Malawi était habilement utilisé : en ce sens, Banda avait pu parler, au sujet du nouveau code de procédure pénale, de " justice substantielle ", sans trop de souci pour les points techniques. " Ces points techniques ", avaient été, dans l'affaire des meurtres de Soché, l'absence de témoins, par exemple.

Sur ces bases autoritaristes, le pouvoir a donc fonctionné sans rencontrer de réelle opposition. Les Parlementaires consacrent régulièrement une partie de leurs interventions pour souligner combien le leader incontesté est indispensable pour le pays. Le parti s'attache à veiller à ce que le soutien à Banda ne s'affaiblisse pas à la base. Le gouvernement lui-même doit passer par l'avis du Président, qui est réputé examiner personnellement tous les dossiers d'importance. Banda lui-même a toujours eu la responsabilité de plusieurs ministères. En cas d'opposition, sous la forme d'une critique par exemple, ou de développement d'une trop grande importance chez un ministre, la sanction tombe inévitablement: exclusion du Parti pour violation des règles de la discipline, avec pour corollaire la perte de toutes les fonctions publiques occupées. Nous reviendrons plus longuement sur ce point capital dans le cadre de l'examen des moyens de détention du pouvoir par Banda, car il s'agit plus d'une technique de gouvernement utilisée stratégiquement par Banda, que d'une donnée à priori de la structure du pouvoir politique.

Le pouvoir politique s'est donc développé sur une base forte et personnelle, s'appuyant sur le parti, l'Assemblée Nationale et le gouvernement. Il semble néanmoins que cette tendance autoritaire ait connu une certaine évolution vers plus de souplesse et de démocratie, du moins au sens classique du terme. Deux indicateurs peuvent souligner cette évolution : la libération de prisonniers politiques en 1977 et les élections législatives de 1978.

Il existe au Malawi des prisonniers politiques. Les premiers camps d'internements avaient été créés pour la détention des supporters de Chipembere et Chiume. Les conditions de détention y semblaient assez difficiles, et Banda avait à l'époque lui-même déclaré que les prisonniers devraient " y pourrir ". Certains prisonniers y sont encore, d'après les rares informations pouvant être obtenues.(3). Dans les centres de détentions de Dzeleka, de Mikuyu, de Zomba, de Malaku, de Kanjedza et de Lilongwe, de nombreux détenus subissent des conditions d'internement parfois discutables. Amnesty International (4) a donné quelques informations sur l'usage de la torture dans certains camps dans la fin des années soixante. La situation en ce domaine se serait améliorée pour se détériorer à nouveau en 1972/ 73.

Une cible privilégiée du pouvoir est constituée par la " Watch Tower Bible and Tract Society" WTBTS, c'est-à-dire les témoins de Jéhovah, qui, au nombre de 20.000 au Malawi, refusent de prendre des cartes du MCP comme tentent de les en persuader les jeunes Pionniers. L'organisation du WTBTS a été déclarée illégale en 1967 et de nombreuses violences ont eu lieu entre Jeunes Pionniers et Témoins de Jéhovah. En Septembre 1972, le MCP encouragea pratiquement ses militants à attaquer les témoins de Jéhovah : près d'une centaine de ceux-ci furent tués. Ceux qui ont tenté de s'exiler ont été refoulés par la Zambie et le Mozambique du FRELIMO. La répression devait encore s'abattre en 1975, portant à 5000 le nombre des Témoins de Jéhovah emprisonnés pour appartenance à une organisation illégale

Amnesty International a chiffré à plus de 1000 le nombre des détenus politiques en 1976, auxquels s'ajoutent les 5000 Témoins de Jéhovah. La plupart des prisonniers politiques sont détenus dans le cadre des " Public Security Regulations ", sans procès préalable. Une typologie des prisonniers politiques établie par Amnesty International, révèle que se trouvent parmi eux, des fonctionnaires soup-

çonnés de subversion ou en désaccord avec le gouvernement, des membres de la famille des Ministres dissidents de 1964, des personnes ayant voyagé à Dar-Es-Salaam ou Lusaka et étant soupçonnées d'avoir pris contact avec les milieux politiques exilés, des personnes dénoncées par des informateurs pour avoir critiqué le gouvernement, des journalistes, des professeurs, des avocats, des chefs locaux ayant déplu à Banda et des personnes n'ayant aucune idée de la raison de leur incarcération (vieillards, étudiants, enfants, femmes.)

Le tableau n'est pas celui d'une situation très démocratique. Aussi, la décision de 1977, de libérer pratiquement tous les prisonniers politiques a-t-elle pris une très grande importance. Après le renvoi d'importantes personnalités politiques, renvoi sur lequel nous reviendrons plus loin, Banda a pu affirmer que les prisonniers politiques avaient été victimes de ces personnalités, et non de lui-même. En conséquence, 2000 prisonniers ont été libérés. Habituellement, les amnisties n'avaient lieu que le 14 Mai (Kamuzu Day) ou le 6 Juillet (anniversaire de l'indépendance) mais elles n'ont jamais eu l'ampleur de celle de 1977. Banda peut-il prétendre n'avoir rien su de ces prisonniers et en rejeter la responsabilité sur les personnalités politiques déchues ? Il semble que le système qu'il a mis en place ait permis de telles détentions de prisonniers politiques. Néanmoins, le geste de 1977 est capital dans le contexte politique d'un pays tel que le Malawi. Banda a sans doute joué la carte de l'assouplissement, de la libéralisation.

C'est cette même option qui se retrouve dans l'examen des élections législatives de 1978. Le 29 Mars en effet, Banda annonçait officiellement qu'il ne détiendrait plus le monopole absolu du choix des candidats. La population pourrait soumettre des noms dans la liste officielle des candidats. Dans une certaine mesure, cette décision est relativement limitée car tous les candidats doivent toujours être membres du MCP et une certaine sélection s'opère déjà à ce niveau-là. D'un autre côté, l'avantage de la nouvelle décision est que, au lieu d'un candidat unique proposé à l'élection comme auparavant, les électeurs se trouvent désormais devant la possibilité d'un choix entre plusieurs candidats. Banda a fait lui-même une campagne de meeting à l'occasion de ces élections, sans doute pour sensibiliser les électeurs trop longtemps habitués à ratifier un choix préalable. Le 29 Juin, trois millions de votants se sont prononcés. Dans 47 circonscriptions le choix était binaire. Dans 33 autres circonscriptions, un seul candidat était offert au vote. Enfin sept sièges sont restés vacants, les postulants n'ayant pas satisfait de façon positive au test d'anglais obligatoire pour les candidats, les débats parlementaires étant menés en anglais. Les résultats montrent une certaine tendance démocratique à l'alternance puisque trente et un des députés sortants ont été éliminés, dont deux ministres du gouvernement.

=====

Dans l'analyse du renforcement du pouvoir politique au Malawi, les années 1977 et 1978 semblent sans doute constituer un certain tournant. Dans le contexte politique du pays qui a tendu à renforcer les contrôles politiques sur le gouvernement et le Parlement notamment, les décisions au sujet des prisonniers politiques et des élections législatives apparaissent comme une rupture. Plusieurs explications peuvent être avancées pour l'expliquer. Il pourrait tout d'abord s'agir d'un tournant stratégique pris par Banda pour redonner au pays un aspect démocratique. Ceci interviendrait dans le cadre d'un contexte politique en mutation autour du Malawi. Au milieu de nouvelles données géopolitiques, Banda a pu reconsidérer sa tactique politique et donner à son régime un label de libéralisation. D'un autre côté, il pourrait s'agir d'une phase dans l'évolution de la situation et des comportements politiques au Malawi: la crise de 1964 a rendu nécessaire, pour le détenteur du pouvoir, une politique d'autorité. La crainte de la subversion s'est accompagnée d'une répression et d'un blocage des mécanismes démocratiques en politique. L'autorité de Banda s'est maintenant affermie, les rouages des processus de contrôle politique sont parfaitement rôdés. La génération montante n'a pas connu le prestige dont Chipembere, Chiume ou Chirwa pouvaient bénéficier auprès de l'ancienne génération. Elle a été élevée dans le cadre d'une propagande favorable à Banda.

Elle ne peut donc constituer un véritable danger de bouleversement et peut, au contraire, être séduite par des mesures de libéralisation. Celles-ci serviraient donc en fait, à stabiliser le régime en désarmant un soutien éventuel à l'opposition exilée.(5). Celle-ci comprend le " Congress for the Second Republic " animé par Chiume, à Dar-Es-Salaam, et le MAFREMO (Malawi Freedom Movement) de Chirwa, plus orienté à gauche, dont le siège est également à Dar-Es-Salaam. Enfin, le Docteur Attati Mpakati anime depuis Maputo le LESOMA (Socialist League of Malawi) soutenu par Cuba et L'Union soviétique. Près de deux mille de ses membres ont bénéficié de bourses d'études dans les pays de l'Est et en Union Soviétique, et en 1977, un contingent de membres du LESOMA aurait reçu un entraînement militaire à Cuba (6).

Face à cette opposition, Banda peut utiliser les rouages des processus de contrôle politique que ses années de pouvoir lui ont données. Il peut aussi amorcer une " ouverture " démocratique qui pourrait, au moment de sa succession, apparaître comme une voie alternative face aux options socialistes des mouvements d'opposition exilés. Mais il convient toutefois de relativiser cette " ouverture " en attendant de pouvoir en mesurer les conséquences pratiques à moyen et long terme. Si la " libéralisation " de 1977 - 1978 peut jouer un rôle pour le futur politique du Malawi, il reste que le pays demeure encore profondément sous l'autorité personnelle et fort d'un homme au service duquel les institutions politiques et les techniques du pouvoir sont toujours acquises.

* N O T E S *

- (1) In "Malawi, foreign policy and développement". (p.43)
- (2) Selon Chiume, Msonthi présenta d'abord sa démission par solidarité avec ses collègues mais la retira presque aussitôt.
(In "Kwacha, an autobiography", en 1975).
- (3) Arthur Chipembere, frère du Ministre dissident, serait toujours dans un camp de détention, depuis 1965. Il serait maintenant paralysé, et muet, suite à de mauvais traitements. Le conditionnel s'impose, dans la mesure où aucune mission internationale de contrôle des conditions d'internement n' a été autorisée au Malawi.
- (4) Amnesty International Briefing, AOUT 1976.
- (5) Henry Chipembere, exilé en Tanzanie après sa tentative d'évasion en 1965, était ensuite parti pour les Etats - Unis. Il enseigne alors l'histoire africaine à l'Université de Californie et à Los Angelès.
Il rédigea également une thèse de doctorat sur le Malawi, mais de son propre aveu, il se désintéressait des problèmes politiques. Malade, il est mort à Los Angelès le 24 Septembre 1975.
- (6) Voir le MONDE 15.3.1978.

De plus, MPAKATI estime à 15 000 membres, le nombre de ses supporters parmi les fonctionnaires, professeurs, paysans et même militaires.
(voir Samuel ~~Rutherford~~, Kamuzu's Maverick Rule " in Africa Report sep. oct- 1980.)

CHAPITRE II

POLITIQUE ETRANGERE:

LA RECHERCHE DE SOUTIENS EXTERIEURS.

Les questions de politique étrangère ont constituées un des problèmes clé du Malawi depuis son indépendance. Il suffit d'examiner une carte de l'Afrique Australe pour comprendre la nature et l'ampleur de ce problème: Le Malawi est d'une part un pays complètement enclavé et se situe, d'autre part, dans le voisinage géographique de pays aux intérêts fondamentalement conflictuels entre eux. La présence du puissant voisin sud-africain, via la Rhodésie principalement, a rendu la position du Malawi difficile. Le Malawi devait d'une certaine façon faire ses choix, entre d'un côté la Tanzanie et la Zambie aux orientations progressistes et attachées à la lutte contre l'apartheid et le colonialisme et d'autre part, la Rhodésie, le Mozambique sous domination Portugaise, et l'Afrique du Sud. Entre ces deux blocs, le Malawi ne pouvait espérer éluder les prises de position et une attitude " neutraliste " semblait impossible, considérant la nature et l'importance des problèmes et des intérêts en jeu.

Les choix ont donc été faits, et c'est par eux que Banda s'est attiré simultanément des soutiens et des félicitations, des hostilités, et des accusations. Plus que sa politique intérieure et ses choix économiques et sociaux, c'est sa politique étrangère qui a donné à Banda son image de marque de " précurseur éclairé parmi les chefs d'Etat Africains " ou de " néo - colonialiste traître à la cause africaine " , selon les capitales d'où émanaient ces jugements. Pour notre part, nous analyserons cette politique étrangère en tant qu'elle peut être intégrée au processus de développement et de consolidation du pouvoir et du leadership du Malawi. La politique étrangère d'un pays est toujours intimement liée aux problèmes de politique intérieure, mais elle est parfois traitée avec un soin particulier en tant qu'élément vital pour les choix, les changements, ou la continuation, selon les hypothèses, des orientations de la politique intérieure elle-même. La politique étrangère apparaît alors comme un élément de soutien à la politique intérieure du pouvoir.

A l'inverse, la politique étrangère du Malawi a parfois été déterminée conformément à une situation donnée de la politique intérieure qui exigeait, sur le plan international, le choix de telle ou telle option afin de justifier ou renforcer les positions du pouvoir. En fait, quand nous parlons du pouvoir au Malawi, surtout en matière de politique étrangère, il serait souvent plus juste de ne parler que de Banda lui-même, car il en a été en bien des cas, l'artisan unique. D'un autre côté, il serait difficile de nier que le nombre des options offertes en ce domaine au Malawi, au moment de son indépendance était véritablement réduit.

Cet ensemble déterminant et déterminé qui fait la politique étrangère du Malawi, peut-être analysé à travers l'examen de trois caractères principaux : la dimension économique des problèmes de politique étrangère au Malawi; la relation étroite d'influence réciproque entre politique intérieure et politique étrangère ; la conception et la pratique de Banda sur la politique de dialogue avec l'Afrique du Sud. Si nous étudions ces trois points séparément pour la commodité de l'analyse, il faut souligner qu'ils sont en fait intimement liés les uns aux autres. L'analyse de ces trois points permettra de dégager des conclusions plus globales sur le rôle et la raison d'être des choix de politique étrangère de Banda.

I La dimension économique des problèmes de politique étrangère -

H.K. Banda a souvent souligné que ses relations avec l'Afrique du sud, la Rhodésie ou le Mozambique étaient déterminées par une nécessité économique et que toute autre option était impossible ou trop peu rentable. A l'analyse, cet argument économique présente plusieurs facettes.

D'abord Banda a souvent souligné les liens économiques du Malawi, encore Nyasaland, avec ses voisins du sud. Il est permis en fait de se demander si ces liens traditionnels avaient une importance notable. Le Nyasaland était commercialement fortement orienté vers le marché britannique, même si des relations existaient avec les deux Rhodésies et l'Afrique du sud.

Ensuite, le Malawi étant un pays entièrement enclavé, la politique étrangère devait tenir compte de ce handicap et maintenir des relations avec le pays qui lui assurait un accès à la mer, en l'occurrence le Mozambique. Aux Nations Unies, en Décembre 1964, Banda déclara : " Le Malawi est un pays très malchanceux eu égard au problème du colonialisme en Afrique. Le Malawi est contraint, par la force des choses, qu'il ne contrôle pas, de traiter avec le Mozambique. Personne ne regrette cet état de fait plus que moi - même. " Ainsi, les relations avec le Mozambique se sont elles établies sur la base d'une non-ingérence dans les affaires intérieures de chaque pays. Les Portugais ont tout de suite accueilli favorablement les relations avec le Malawi indépendant: après l'absentéisme du Malawi lors du vote d'une résolution passée par le Comité régional pour l'Afrique de l'OMS appelant à prendre en considération tous les moyens possibles pour forcer le Portugal à abandonner une politique coloniale, le Mozambique des Portugais pouvait considérer avec satisfaction qu'au moins un des états africains à ses frontières n'abriterait pas de mouvements de libération.

Pour le Malawi, l'intérêt de cette position était effectivement économique. Banda avait depuis longtemps tenté de négocier avec le Mozambique la construction d'une liaison du réseau ferré malawite avec celui du Mozambique en vue d'obtenir un accès à la mer au port de Nacala. Ce port permettait d'obtenir une route alternative à celle de Beira, déjà fort encombrée. C'est ce même souci d'améliorer et d'étendre l'infrastructure économique qui a animé Banda dans ses relations avec toujours le Mozambique mais aussi l'Afrique du sud en matière de ressources énergétiques. Les projets de Cabora-Bassa et de Ruacana Falls, dont le financement incluait l'Afrique du sud, permettaient à Banda d'imaginer un rôle économique à jouer pour le Malawi dans le développement de l'agriculture et de l'industrie qui suivrait cet apport d'infrastructure énergétique. Plus particulièrement, la proximité de Cabora-Bassa rendrait peut-être possible l'exploitation des gisements de bauxite de Mlanje, au sud de Blantyre. Enfin ces objectifs économiques passaient aussi par l'extension du réseau ferroviaire et son intégration régionale avec ceux des partenaires potentiels. La liaison jusqu'à Nacala constituait en ce sens un premier pas vers une plus grande intégration pour Banda qui proposa au Mozambique et à la Rhodésie que le réseau ferroviaire soit étendu de Moatize, au Mozambique, jusqu'aux mines de Shamva, en Rhodésie, en passant par Cabora-Bassa, réseau dont le Malawi formerait la plaque tournante au sud et le terminus au Nord.

Il convient de souligner que ces options et ces projets semblaient à Banda de plus en plus nécessaires à mesure que les tensions avec la Zambie et la Tanzanie se faisaient plus grandes.

D'autre part, Banda devait compter avec l'importance, en matière de devises et en matière de politique de l'emploi, du phénomène d'émigration des travailleurs malawites, vers l'Afrique du Sud. Ce phénomène date, nous l'avons vu, de la période coloniale, et, au cours des années, les émigrés malawites ont acquis dans les mines sud - africaines une réputation de travailleurs sérieux et productifs.

Pour le Malawi, ce flux de travailleurs hors du pays a permis de repousser les problèmes de chômage et de sous-emploi rendus possibles, sinon probables, par la pression accrue de la population sur la proportion de terres cultivables.

Le système de paiement des salaires, une fois les travailleurs rentrés au pays, permet au Malawi d'acquiescer d'importantes rentrées en devises. Les revenus issus des salaires des travailleurs émigrés sont longtemps venus en deuxième position après ceux de l'agriculture d'exportation.

Ce phénomène a drainé pendant des années un nombre ^{important} de malwites, du moins jusqu'à ce qu'un accident d'avion qui ramenait ces travailleurs au MALAWI en 1974, et qui coûta la vie à soixante dix-sept d'entre eux, n'entraîne l'arrêt de toute émigration de travailleurs décidé par Banda.

Certains observateurs pensaient à l'époque qu'il s'agissait là, d'un prétexte pour opérer le début d'un "renversement d'alliances" politique et économique de la part du Malawi. Il apparaît maintenant qu'il s'agissait en fait, d'une décision personnelle de Banda, sans doute ému par la tragédie, à moins de voir dans sa décision une façon de marquer son intérêt à cet accident aux yeux de l'opinion publique du pays.

Néanmoins, quand les compagnies minières d'Afrique du sud déclarèrent que, dans l'éventualité d'une reprise du flux migratoire, elles ne donneraient d'emplois, désormais, qu'aux travailleurs qualifiés, Banda dut comprendre que l'Afrique du sud pouvait trouver sa main-d'oeuvre africaine, ailleurs qu'au Malawi. Aussi, en 1975, le MCP appela Banda à reconsidérer sa décision, ce qu'il fit, en exigeant toutefois que les travailleurs soient désormais transportés par les appareils D'Air MALAWI, pour des raisons de sécurité, ce qui permettait également à cette compagnie de récupérer une partie des revenus gagnés par les travailleurs émigrés et d'augmenter son trafic aérien. Il semble que cet épisode ait eu une certaine influence sur le phénomène migratoire de travailleurs, puisque de 130 000 Travailleurs dans les mines d'Afrique du sud, en 1974, le Malawi n'y envoie plus que 2400 en 1979.

Sur le plan financier, l'Afrique du Sud a joué un rôle au Malawi, en matière d'investissement surtout. Dès 1968, Aleke Banda se rendit en Afrique du Sud pour présenter aux hommes d'affaires de ce pays les avantages d'un investissement au Malawi.

Les compagnies créées par ces investissements n'auraient pas à le regretter : la stabilité du pays était encourageante, le label " Made in Malawi " permettrait un écoulement plus aisé des produits manufacturés sur le marché africain et la plus grande partie des bénéficiaires pourraient être rapatriés. Aussi en 1969, une firme sud -africaine d'engrais chimiques s'installe à Blantyre, avec la garantie d'un monopole sur les achats d'engrais par le Malawi. D'autres firmes suivirent, mais le mouvement n'a jamais pris une ampleur remarquable, et tend même ces dernières années à se stabiliser à mesure que les compagnies nationales se développent au Malawi dans des domaines en principe réservés au secteur privé.

Le soutien financier sud- africain a été capital dans deux cas pour le Malawi : l'extension du réseau vers Nacala, et la construction de la nouvelle capitale du pays à Lilongwe. Pour le réseau ferré, le Malawi reçut un prêt de la South African Industrial Development Corporation et la construction de ce réseau fut confiée à la firme sud - africaine Roberts Construction Company en 1968 et 1969. Pour l'établissement de la nouvelle capitale à Lilongwe, le gouvernement de l'Afrique du sud accorda lui- même un prêt initial de 8 millions de Rands pour financer les opérations de construction les plus importantes qui étaient d'ailleurs confiées à des entreprises sud -africaines. Ce prêt avec ses 4 % de taux d'intérêt et sa période de remboursement de 20 ans, n'était sans doute pas " un prêt de complaisance " comme certains l'ont dénoncé. Il faut voir dans ce choix de la part de Banda une nécessité due à l'absence de source de financement alternative.

Ce financement s'est continué régulièrement avec récemment un versement de 13 Millions de dollars, (11 millions de Kwachas malawites) par l'Afrique du sud au Malawi, par l'intermédiaire de la South African Industrial Development Corporation, en décembre 1979. L'aide financière de l'Afrique du sud, si elle a été concentrée sur ces deux projets, se diversifie parfois : ainsi en 1977 l'Afrique du Sud accorda au Malawi un prêt de 2 Millions de Kwachas affectés au développement rural. Enfin, il semble que ce soient les Japonais qui aient emporté le marché portant sur la construction de l'aéroport de Lilongwe, dont ils sont les principaux financiers.

Avec la Rhodésie enfin, le Malawi a également développé une politique d'échanges économiques, bien qu'à un degré moindre. La Rhodésie a toujours constitué une des directions du commerce du Malawi depuis la période coloniale et la fédération d'Afrique centrale. Les réseaux de communications routiers et ferrés rendent ces relations possibles.

Néanmoins, après la proclamation unilatérale d'indépendance de la Rhodésie, le Malawi a adopté une position de réserve : le volume d'échanges commerciaux avec la Rhodésie a sans conteste baissé de façon notable, dans la mesure où cette perte commerciale était compensée pour le Malawi par l'augmentation des ventes de sa propre production de tabac grâce aux sanctions économiques contre la Rhodésie et par le fait que la production de sucre atteignait un niveau suffisant pour se passer des importations de sucre de Rhodésie; d'un autre côté, Banda a soutenu aussitôt que toute politique de boycott complet du Malawi envers l'économie rhodésienne serait pour son pays plus dommageable que pour la Rhodésie.

De fait, il a été avancé que le tabac rhodésien était en partie acheminé vers le Malawi où il était commercialisé avec la France et la Grande-Bretagne, pour déjouer les sanctions.

Cet aperçu des intérêts économiques du Malawi qui ont pu jouer un rôle dans la détermination de la politique étrangère menée par Banda permet de comprendre en quel sens celui-ci a affirmé que ses options étaient "réalistes" et nécessaires. L'argument économique invoqué par Banda n'est qu'un élément, le plus crédible peut-être, des relations complexes qui lient les options de politique intérieure de Banda à celles de sa politique étrangère. Il serait possible de démentir la validité de cet argument économique et d'imaginer d'autres options commerciales et financières que celles choisies par Banda. Mais cela supposerait en fait la redéfinition globale d'une politique étrangère formée au gré d'événements, de leur perception et de leur interprétation par Banda, notamment dans le domaine de la politique intérieure. C'est cette relation qu'il faut maintenant examiner.

II DEVELOPPEMENTS de POLITIQUE INTERIEURE & DETERMINATION de la POLITIQUE ETRANGERE.

L'argument économique a pu apparaître comme le plus "pratique", le plus crédible pour justifier la politique étrangère de Banda envers ses voisins racistes ou colonialistes. Mais à côté de cette dimension du problème, la politique étrangère du Malawi a souvent reposé sur l'interprétation des événements politiques du pays même par Banda, ou sur son anticipation des effets de telle ou telle option de politique étrangère sur la situation politique interne.

Le principe qui fait que des gouvernants dirigent leur politique extérieure afin de justifier certains éléments de leur politique intérieure, énoncé comme une pratique politique rentable par Mechiavel, est sans doute présent dans la pensée de Banda. Mais dans ce cas, les conséquences de l'application sont de taille, puisque c'est en fait le choix entre une politique étrangère orientée vers "L'Afrique africaine" et celle tournée vers "l'Afrique blanche" qui s'est joué à travers les options de Banda. Il est possible d'avancer que, même si en raison de sa position géographique, de ses liens historiques avec l'Afrique australe et des sentiments politiques personnels de Banda le Malawi avait dans tous les cas conservé une attitude modérée envers le complexe sud-africain, du moins l'ampleur de la collaboration avec ce complexe aurait-elle pu être réduite si certains événements de politique intérieure et particulièrement la crise de Cabinet de 1964 ne s'étaient pas produits.

Après la crise de Cabinet de 1964, en effet, plusieurs membres de l'équipe dirigeante du Malawi préférèrent s'exiler plutôt que d'attendre les suites de la situation tendue qui s'installait avec le renforcement de l'autorité de Banda. Kanyama Chiume, Orton Chirwa, et Yatuta Chisiza partirent pour Dar-Es-Salaam où ils trouvèrent un accueil assez favorable et même du travail (Chiume comme journaliste.)

Banda assimila immédiatement cet accueil à la collusion entre la Tanzanie et les Ministres " rebelles " lors de la crise de 1964, surtout si l'ombre de la Chine était prise en compte dans l'explication de cette crise, vues les relations existantes entre la Tanzanie et la Chine.

Banda a tout de même quelques raisons de faire cette assimilation : après l'arrivée des Ministres exilés en Tanzanie, la presse de Dar- Es-Salaam, condamna sans équivoque Banda et ses politiques, allant jusqu'à comparer ce dernier à Tshombé. Pourtant le gouvernement Tanzanien ne s'était pas avancé à de telles déclarations. Avec sa prudence habituelle, Julius Nyerere avait mis au point sa position en déclarant que les Ministres exilés avaient trouvé refuge en Tanzanie sur la base du seul principe de ce pays d'accorder l'asile politique, étant entendu que toute agitation politique de leur part ne serait pas permise par les autorités tanzaniennes. Mais le processus de différent entre les deux pays, ou plutôt entre les deux gouvernements sinon entre les deux leaders eux-mêmes, était engagé.

Sans doute Nyerere n'appréciait-il pas ~~pas~~ beaucoup la politique d'ouverture de Banda envers le Portugal. Mais il est permis de se demander si la détérioration des relations entre Malawi et Tanzanie aurait atteint une grande signification si la réaction de Banda, sa perception des événements n'avaient été si hostiles à Nyerere et particulièrement au Ministre des Affaires Etrangères de Tanzanie Oscar Kambana, ami personnel de Chiume, que Banda accusait de " forcer la main " à Nyerere sur l'affaire des Ministres exilés. Banda accusait Nyerere de rompre le principe affirmé par l'OUA de non- interférence dans les affaires intérieures des pays membres, alors que Nyerere de son côté renvoyait la balle, en affirmant que Banda violait la charte de l'OUA en brisant l'unité africaine par ses relations avec le Portugal. Quand l'OUA proposa que le Malawi participe au Comité de Libération Africain pour traiter des problèmes des pays encore sous domination coloniale , Nyerere menaça de retirer son propre pays de ce comité et, selon certaines sources, de le retirer également de l' OUA. Tous ces développements faisaient certes figure de querelle de communiqués, mais ils contribuèrent fortement à convaincre Banda que ses intérêts politiques ne se situaient pas ailleurs qu'au Sud du Zambèze.

Banda restait convaincu que Dar- Es- Salaam préférait un gouvernement dirigé par Chiume ou Chipembere en place au Malawi, plutôt que le sien.

Quand des armes d'origine tanzaniennes furent trouvées après le raid de Yatuta Chisiza en Octobre 1967, cette conviction fut accrue. Si aucune preuve d'un soutien direct de Nyerere à cette opération ne peut être apportée, il semble ~~probable~~ probable que les Tanzaniens auraient sans doute accueilli favorablement un changement de gouvernement au Malawi, dans la mesure où cela aurait pu changer les données géo- politiques dans lesquelles se poursuivait la lutte contre les Portugais au Mozambique.

En Zambie, Augustine Bwanansi, Willie Chokani et Rose Chibambo ~~av~~ ont trouvé également refuge. Les mêmes causes ne produisaient pas toujours les mêmes effets, la présence de " rebelles " à Lusaka n'attira pas une réaction de la part de Banda de la nature de celle que l'asile politique tanzanien avait provoqué. D'une part, pour Banda, les véritables dangers étaient Chiume, Chisiza et surtout Chipembere, dont il croyait qu'il était à Dar -Es- Salaam alors que celui-ci en fait se cachait dans la région du sud- est Malawite, près de la frontière Mozambicaine. Les exilés de Lusaka n'étaient que des opposants de second rang.

La situation se détériora néanmoins, quand, après le raid de Chisiza, Banda accusa Kaunda de l'avoir laissé faire alors qu'il en avait eu connaissance depuis sa préparation. Les relations entre les deux pays devaient néanmoins se normaliser. La Zambie en effet n'avait pas les moyens de la Tanzanie dans cette affaire : après la déclaration uni-latérale d'indépendance en Rhodésie, la Zambie dépendait lourdement du réseau de communication malawite pour l'acheminement de ses produits, notamment en matière d'hydrocarbures. De même, le Malawi a plusieurs fois fourni des quantités importantes de maïs à la Zambie, lors de ses pénuries. Enfin, le Malawi a joué un rôle de "bons offices" entre la Zambie et l'Afrique du sud avec, par exemple, la négociation des achats de maïs sud-africains, pour la Zambie, effectuée au Malawi en 1971. Kaunda a sans doute à garder une position relativement modérée envers Banda, non seulement pour des raisons de politique économique, mais aussi, pour laisser, comme cela a été parfois avancé, une "porte ouverte" à toute réorientation de la politique étrangère de Banda.

Il convient également de signaler une autre source de tensions entre le Malawi d'une part, et la Tanzanie et la Zambie d'autre part: les conflits frontaliers qui les ont opposés ont en effet contribué à leur façon à renforcer la méfiance de Banda envers ces pays. Banda avait souvent mentionné que les populations du Malawi s'étendaient largement sur le territoire zambien. En Septembre 1968, il déclara sans ambages que la frontière avec la Zambie devrait se situer sur la rivière Luangwa, comme au temps de l'Empire du Malawi pré-colonial. L'effet fut immédiat et Kaunda alla même jusqu'à se déclarer prêt à faire la guerre si Banda voulait mettre en pratique cette déclaration. En fait, il n'en fut rien, et le problème diminua d'importance assez rapidement. Avec la Tanzanie, c'est le lac Malawi qui constitue la source du conflit frontalier: depuis l'accord de Heligoland en 1890, entre possessions britanniques et allemandes, les cartes et les délimitations officielles varent selon que la frontière entre les deux régions des futures Tanzanie et Malawi se situe le long d'une ligne au milieu du lac ou le long de la côte du côté "tanzanien". En 1967, le gouvernement Tanzanien déclara que cette frontière se trouvait le long de la ligne au milieu du lac. Banda répondit aussitôt, en spécifiant que les frontières du Malawi dans cette région non seulement englobaient le lac mais le dépassait. Depuis, la dispute se poursuit, et à l'heure actuelle Banda fait patrouiller le lac par deux vedettes armées.(2).

Depuis quelques années, il semble que les relations entre le Malawi et ses voisins Tanzaniens et Zambiens aient cessé de se détériorer. Côté Zambien, nous avons souligné en quoi certains intérêts économiques pouvaient justifier une certaine modération envers Banda. Cette dimension économique a même grandi avec le projet de liaison ferroviaire entre Lusaka et Lilongwe, laissant ainsi à la Zambie une voie directe vers Beira et Nacala, via Blantyre ou Salima. Dès, en 1971, les contacts s'étaient développés sur le plan économique entre les deux pays. Un accord commercial avait été signé qui permettait au Malawi de trouver en Zambie un important marché pour ses exportations de riz, de thé et ses produits manufacturés comme les chaussures ou les machines agricoles. Avec la fermeture de la frontière entre Rhodésie et Zambie ces échanges devaient augmenter en 1973.

Kaunda effectua une visite officielle au Malawi en 1974 et Banda fit de même en 1975. Les deux hommes discutèrent principalement des possibilités en matière économique et surtout du projet de liaison des voies ferrées des deux pays. Ce projet fut finalement entrepris par des prêts successifs canadiens et le réseau, qui devait être achevé en 1981, relie Lilongwe à Mchinji sur la frontière zambienne.

Avec la Tanzanie, les relations n'ont pas atteint un tel degré d'amélioration mais les attaques directes et publiques ont disparu de part et d'autres. Ici le problème mozambicain a joué un grand rôle: une fois le Mozambique indépendant, la Tanzanie n'a pas à s'inquiéter outre mesure de l'attitude de Banda. L'action du FRELIMO a d'ailleurs eu sur la politique de celui-ci une grande importance. Dès 1965, il semble certain qu'un accord tacite avait été passé entre Mondlane et Banda : le FRELIMO pouvait passer à travers le Malawi et pouvait même recruter des partisans dans les camps de réfugiés qui s'y trouvaient, à Cholo et Mlanje, mais à condition de ne pas y transporter d'armes ni de s'en servir comme une base de guérilla pour attaquer le Mozambique. (une autre condition était que la ligne Blantyre - Beira ne soit pas l'objet de sabotages de la part du FRELIMO.). Banda se trouvait en l'occurrence dans une position difficile puisqu'il devait ménager les autorités portugaises. Il semble néanmoins qu'il ait toujours tenu à maintenir des relations suivies avec le FRELIMO, dans la mesure où la sécurité de l'accès à la mer du Malawi dépendait pour beaucoup des attaques menées par le FRELIMO le long de la voie ferrée jusqu'à Beira ou Nacala. Enfin la grande offensive du FRELIMO dans la province de Tete montra que le complexe de Cabora-Bassa risquait d'être perturbé par ces attaques. Cette offensive amena sans doute également Banda à repenser le problème mozambicain, en terme de distribution et puissance des forces en présence.

En conclusion, nous pouvons souligner cette importance de facteurs internes sur la politique étrangère de Banda. Quand Banda désigne la Tanzanie, comme "l'ennemi" du Malawi, il peut se permettre de ne pas répondre aux questions sur ses relations avec l'Afrique du sud. Au contraire, en invoquant la mauvaise foi et la mauvaise volonté des tanzaniens, il présente l'option sud-africaine comme la seule possible. Plus encore, par les bénéfices qu'il retire de cette coopération "avec le diable", pour reprendre son expression, il peut affirmer que ces options ont plus de résultats que toutes les propositions et projets de solutions alternatives. Sa critique de la Communauté de l'Afrique de l'est est typique de ce point de vue. A l'inverse, certains événements internes, comme l'exil des ministres rebelles, ont pu déterminer sa politique envers ses voisins. Il y a donc une interaction entre l'hostilité véritable ou imaginée de la Tanzanie principalement et "la main tendue" et l'aide offertes par l'Afrique du sud. La position des voisins du Malawi est sans doute motivée à la fois par le souci de condamner cette collaboration avec le régime de l'apartheid et aussi par celui de laisser ouverte une "porte politique" à toute réorientation de la politique étrangère de Banda. Celui-ci a sans doute compris, avec l'indépendance de la Rhodésie - Zimbabwe, et du Mozambique, les limites de sa politique étrangère.

Néanmoins, l'Afrique du sud reste un atout majeur dans son jeu. C. Mac Master (3) soutient l'idée originale que Banda, loin d'être acculé à la justification permanente de sa politique étrangère, pourrait bien, à terme, constituer une menace pour les pays qui condamnent ses relations avec l'Afrique du sud. L'auteur avance notamment que les populations zambiennes proches de la frontière avec le Malawi considèrent que la situation économique de leurs voisins et parents de ce pays est bien meilleure que la leur, et assimilent certains résultats positifs dans l'économie du Malawi et sa coopération avec l'Afrique du sud. De même, l'auteur interprète la réaction de Kaunda lors de la déclaration de Banda sur les frontières entre les deux pays comme étant motivée par le fait que les branches provinciales de l'UNIP dans ces régions n'approuvaient pas la politique du leadership et qu'une certaine tension locale régnait, que toute action de Banda sur les problèmes frontaliers aurait pu attiser. La thèse est originale mais il est permis de se demander à quel point le Malawi peut apparaître, avec ses bas revenus par tête, comme un exemple tentant pour les Zambiens. D'autre part, l'argument de la rentabilité des rapports avec l'Afrique du sud peut être contesté dans la mesure où la Zambie entretient déjà des relations économiques importantes avec l'Afrique du sud, même si elles sont plus discrètes que celle du Malawi. Il semble plus probable que Tanzanie et Zambie prennent une position plus modérée envers le Malawi dans la mesure où l'après Banda aura peut-être besoin de nouveaux partenaires et non " d'ennemis - héréditaires ".

III LA POLITIQUE DU DIALOGUE.

Figure importante du nationalisme africain grâce à sa lutte implacable contre la fédération d'Afrique centrale et la main-mise sud Rhodésienne sur cette partie de l'Afrique, Banda a eu pour les régimes racistes et colonialistes une première attitude hostile. Dans les années cinquante, il était parmi ceux qui prônaient par exemple la libération des Africains de la République d'Afrique du Sud, sinon par une révolution violente, du moins par une révolution " passive ", sur le modèle gandhien. Son opposition à la présence coloniale au Mozambique était également totale jusqu'en 1960 - 1961. Pourtant juste avant et au moment de l'indépendance du pays, cette position va évoluer pour connaître le revirement qui a donné au Malawi le caractère particulier de sa politique étrangère: dès lors, en effet, Banda va plaider la cause de la politique du dialogue. Il est possible d'analyser cette politique à travers trois grands axes : ses justifications, ses manifestations, et ses utilisations.

Les justifications de cette politique du dialogue peuvent être qualifiées selon leur nature de " justifications officielles " ou de " justifications réelles ". Ces dernières recourent en grande partie les motivations de la politique étrangère menée par Banda que nous avons déjà souligné. Ainsi l'intérêt économique d'une orientation " vers le sud " est sans doute une justification de la politique du dialogue envers l'Afrique du sud. De même l'accentuation de la méfiance de Banda envers le camp tanzanien et l'agrandissement de la crise avec la Zambie et la Tanzanie ont contribué de façon pratique à encourager Banda à " dialoguer " avec l'Afrique du sud et les voisins du Mozambique et de Rhodésie. Eût-il rencontré à Dar-Es-Salaam des alliés assez fidèles pour refuser d'accueillir. Chiume, Chipembere et Chisiza, Banda aurait peut-être gardé intacte son hostilité originelle envers le " sud - blanc ".

Les justifications officielles peuvent être soulignées à travers l'évolution des prises de position de Banda sur le sujet du dialogue. Après que les experts britanniques eurent refusé de donner le feu vert au financement de la construction de la nouvelle capitale Lilongwe, Banda, se tournant vers l'Afrique du sud pour ce financement, commença à avancer que, parmi les sud-africains blancs, il se trouvait des hommes favorables à une meilleure compréhension des problèmes raciaux et acquis à la cause des Africains dans la mesure où leur stratégie se présentait de façon réaliste. A travers la presse, par des discours adressés au Parlement, Banda développa longuement l'idée que cette stratégie ne pouvait pas être celle de la violence, de la lutte armée ou de la guérilla : la puissance de l'armée sud africaine, renforcée par celle de Rhodésie, ne permettait pas selon lui d'envisager une solution par les armes, même dans le cas d'une force armée inter-africaine. Au pire, le Malawi se retrouvait, dans ce cas, au centre du conflit : ainsi Banda déclara que " le Malawi, à cause d'une résolution passée aux Nations-Unies, pourrait devenir une Belgique de l'Afrique centrale ", faisant ainsi référence à la position géopolitique de la Belgique durant les deux guerres mondiales. La seule solution pour s'attacher à combattre l'apartheid était celle du dialogue. Déjà, les critiques soulignaient que ce dialogue se déroulerait dans un contexte d'échanges commerciaux et de fonds financiers accordés au Malawi,, à quoi Banda répondit que quand Kossyguine dînait avec la reine d'Angleterre, il n'en devenait pas monarchiste pour autant et que le Pape, quand il avait des entretiens avec Podgorny, ne se convertissait pas par là au communisme.

Peu à peu, Banda, pour renforcer sa prise de position, commença à attaquer les autres stratégies africaines envers ce problème. La politique des boycotts, comme celle des déclarations aux Nations-Unies et des résolutions de principes, ne servait à rien sinon à se donner une " bonne conscience " et même tendait à renforcer la peur des sud-africains envers le reste du continent et leur enlevait toute possibilité d'établir un dialogue. D'ailleurs, les Africains qui prônaient les boycotts, n'avaient pas les moyens de leur politique : " pendant qu'ils accusent l'Afrique du Sud, leurs estomacs sont pleins de boeuf, de mouton et de porc sud-africains (...) ils me critiquent pour mes liens commerciaux avec l'Afrique du sud au plein jour, alors qu'ils ont de tels liens secrètement. " (discours au Parlement, 26 Mars 1967. Avec le développement de la politique d'ouverture menée par les " verligtes " d'Afrique du sud, Banda affirma plus fermement que jamais, que le contact mutuel, les échanges fréquents et le dialogue permettaient seuls une meilleure compréhension du problème de l'apartheid par les deux camps et constituaient les seuls moyens réalistes d'un changement politique et social progressif en Afrique du sud. En 1968, il affirmait que l'Afrique du sud était " un pays pacifique " et se déclarait " prêt à être patient ".

Les manifestations de ce rapprochement vers l'Afrique du Sud par la politique du dialogue ont été nombreuses. Outre les divers accords en matière commerciales, et en matière de financement, d'autres mesures, de caractère politique, ont noué les liens entre les deux pays. Ainsi, dès Mai 1966, les deux pays signaient un accord en matière d'extradition. Mais c'est surtout l'échange d'ambassadeurs entre les deux pays qui symbolisa le mieux la coopération et le dialogue poursuivis par Banda, et Vorster,

quand, en Juillet 1971, Joe Kachingwe fut nommé à Prétoria, devenant ainsi le premier ambassadeur noir africain en Afrique du sud. Banda souligna qu'ainsi la délégation diplomatique, grâce à son rang, permettrait à des Africains d'être traités de la même façon que des blancs, malgré la politique de l'apartheid: ceci entraînait donc dans la théorie des brèches progressives qu'il fallait réaliser dans le système de l'apartheid.(4). Cette création d'ambassades intervenait après la visite en Mai 1970, de Vorster au Malawi.

Lors de cette visite, Banda avait déclaré : " nous devons commencer à dialoguer (...). Seuls de tels contacts permettront de prouver à votre peuple qu'il existe des gens civilisés autres que les Blancs; et à notre peuple que vous n'êtes pas les "ogres " que la presse dépeint. "

En Août 1971, Banda visita à son tour l'Afrique du sud et exigea de " rompre " l'apartheid à sa façon, dînant dans des restaurants réservés aux blancs, et s'adressant à des foules africaines enthousiastes. Là aussi, il renouvela sa foi dans le dialogue et les échanges.

Sur un autre plan, les manifestations de cette politique furent plus discrètes mais aussi importantes : en 1969, l'Afrique du sud, envoya un attaché militaire permanent au Malawi. De plus, il a été souvent avancé qu'une des conditions de l'aide sud-africaine pour la construction de Lilongwe avait été la permission donnée par Banda à l'aviation sud-africaine d'utiliser l'aéroport de la nouvelle capitale en cas de danger militaire. Le Malawi serait ainsi une " base avancée " pour l'armée sud-africaine. Parallèlement, en 1971, le Malawi avait acheté neuf véhicules blindés à l'Afrique du sud.

Au niveau des utilisations faites par Banda de cette politique du dialogue, outre les avantages militaires qui pourraient découler d'une telle coopération dans le cas de troubles sérieux au Malawi, dans le cadre d'une rébellion armée contre le régime de Banda, et à côté des possibilités économiques rendues plus faciles par ces contacts, Banda a pu compter sur cette option sud-africaine dans le domaine de sa politique intérieure. Il est clair que la coopération avec l'Afrique du sud à un tel niveau a permis à Banda de prendre ses distances avec la Tanzanie et à un moindre degré avec la Zambie. Par là, il a désamorçé toute possibilité d'un soutien possible d'une partie de l'opinion publique pour Chiume ou Chipembere et plus tard pour les mouvements exilés d'opposition favorables à une politique extérieure " pro-africaine ". L'aide sud-africaine a permis à Banda de prendre et de renforcer ses options en matière économique. Sur le plan international, l'alliance " avec le diable " lui a donné un statut, particulier sans doute, mais unique et a permis à beaucoup d'investisseurs occidentaux de voir au Malawi un pays " modéré " et favorable à des compromis. Les gains de sa politique modérée envers le colonialisme portugais et le régime rhodésien et ceux de sa politique de coopération avec l'Afrique du sud ont permis à Banda de s'affirmer sur le plan interne, en renforçant sa position de leader et de représentant du Malawi, envers ces pays.

A mesure qu'il tissait ce réseau de liens, Banda rendait plus difficile et plus improbable toute contestation sérieuse de son rôle de leader, dans la mesure où cela signifierait une remise en cause globale des options

géo- politiques,, et à un certain degré économiques, du pays. La carte du " sud blanc " était sans doute dangereuse à jouer, mais Banda semble avoir réussi dans son but et sa politique étrangère peut donc être considérée comme un élément de soutien à son pouvoir politique.

A l'analyse de ces éléments constitutifs de la politique étrangère menée par Banda, il est possible d'en dégager les lignes de forces et les motivations

Les lignes de force en sont simples : il s'agit d'engager le Malawi dans l'orbite sud-africaine, dans sa sphère d'influence géopolitique, même si cela ne se traduit pas par une dépendance si nette que certains opposants au régime le dénoncent. Ce choix est clair dans la mesure où, nous l'avons vu, l'Afrique du sud est présente, même si de façon parfois indirecte, au Malawi en matière économique et militaire.

Ce même choix se traduit au niveau des prises de position internationales du Malawi au sujet du régime d'apartheid de l'Afrique du sud. Parallèlement, cela signifie un rejet de la sphère d'influence tanzanienne et zambienne, et, plus globalement un rejet des politiques de l'OUA, que Banda a si souvent condamnées ou tournées en dérision. Ces lignes de force font apparaître que l'option du dialogue a été choisie très tôt et maintenue sans faillir : il faut y voir donc une stratégie globale, même si, particulièrement au début de cette politique, des éléments circonstanciels, comme la crise du gouvernement en 1964, ont joué un rôle important dans sa détermination.

Les motivations de cette politique étrangère sont de deux ordres : au niveau " pragmatique ", les avantages économiques, militaires et politiques ont été soulignés. Dans cet ordre d'idée, il faut ajouter que certaines rumeurs soutenaient que la coopération de Banda envers le Mozambique des Portugais avait pour prix une promesse secrète de ces derniers de céder au Malawi une bande de territoire mozambicain permettant un accès direct à la mer.(5).

A un niveau plus élevé, les convictions politiques et culturelles de Banda et sa conception d'une société ont joué aussi un grand rôle. Banda est ~~est~~ un anti-communiste convaincu ; il déclare ainsi que : " le développement de l' U R S S s'est fait au prix de la misère et de vies humaines (...) Après l'indépendance, nous aurons ici de nombreuses ambassades. Des Russes, des Chinois peut-être, des Yougoslaves, des Tchécoslovaques. Ils vous tiendront un langage très doux. Ils voudront vous nourrir, vous aider(...) mais en fait, ils vous laveront le cerveau afin que vous les suiviez dans leurs idées. " (discours prononcé à la Zamba Debating Society en avril 1964.)

Son éducation conservatrice aux Etats - Unis et en grande -Bretagne est sans doute importante pour comprendre ses motivations sur le sujet. Pourtant il avait déclaré en 1960 : " si les pays occidentaux me traitaient comme De Gaulle a traité Sékou Touré, je serais forcé de me tourner vers d'autres. " Son refus de toute coopération avec les pays communistes l'a amené à soutenir à " cent cinquante pour cent ", selon son expression, l'intervention américaine au Vietnam.

De même, son soutien à Israël pendant et après la guerre des Six jours lui a valu l'hostilité des pays arabes.

Une autre motivation capitale pour comprendre l'option choisie par Banda en politique étrangère pourrait bien résider dans sa conviction réelle que la politique du dialogue est la seule réaliste et positive envers L'Afrique du sud. Banda a toujours affirmé que, s'il préconisait le dialogue avec l'Afrique du sud, il n'en condamnait pas moins l'apartheid. A ce titre, il faut souligner qu'il n'a pas reconnu le Transkeï comme état indépendant. Cette politique du dialogue, si elle a suscité de nombreuses critiques, a tout de même donné à Banda quelques soutiens. Peut-être, en effet, dit-il tout haut ce que beaucoup pensent seulement. Ainsi Jomo Kenyatta n'a jamais critiqué officiellement la politique étrangère du Malawi et la récente rencontre Banda - Arap Moi semble confirmer cette attitude, de même que la visite ultérieure de Mama Ngina. Plus encore, le Botswana et le Lesotho sont sans doute favorables à la politique du dialogue. Le Gabon, le Ghana, la Côte d'Ivoire ont pu également à un certain moment se sentir proches de l'option prise par Banda ;(6).

Celui-ci est - il réellement persuadé du bien fondé de ses justifications, selon lesquelles les contacts mutuels permettront une libéralisation en Afrique du sud, ou n'utilise-t-il ces justifications que pour les raisons et les buts que nous avons soulignés plus haut, à moins qu'il ne s'agisse en fait des deux ? Il est impossible de répondre à cette question. Il semble, néanmoins, que, si Banda est convaincant dans sa dénonciation de l'hypocrisie de certains pays africains qui condamnent mais doivent faire du commerce avec l'Afrique du sud, des mesures telles que l'établissement de relations diplomatiques trahissent beaucoup plus que la " nécessité " imposée au Malawi de compter avec son voisin sud-africain.-(7). Même si au niveau de la pensée la politique du dialogue est sincèrement poursuivie par Banda, il semble, au niveau pratique, que celle-ci serve un propos de renforcement du pouvoir politique interne. Les choix de politique étrangère de Banda en ont fait un personnage mis à l'index par beaucoup de pays africains : de tels choix n'auraient pu être motivés sans la présence et l'espoir d'avantages et d'intérêts importants pour Banda, sinon pour le Malawi.

* N O T E S *

- (1) Le taux de croissance de la population tourne autour de 3 %.
Or, il semble que les terres cultivables soient pratiquement toutes occupées. Certains auteurs estiment que d'autres terres pourraient être soumises à la culture mais cela semble discutable, vu les conditions géographiques et géologiques auxquelles sont soumises ces terres, particulièrement dans le Nord. De plus, la politique agricole suivie par les autorités a pour l'instant favorisé la production intensive et l'amélioration des zones déjà productives plutôt que la mise en valeur de terres non exploitées, investissement peu rentable dans le court terme.
- (2) A la tête de cette force militaire, qui a mobilisé jusqu'à 250 Hommes, on trouve des officiers sud - africains. Cette présence est à rapprocher des autres éléments qui ont fait qualifier le Malawi de base militaire avancée de l'Afrique du Sud (voir page 69).
- (3) C. MC. Master , in " Malawi, foreign policy and développement " , 1974.
(p. 149 et 152.)
- (4) Néanmoins, il semble que les locaux de l'ambassade soient situés dans une banlieue où tout contact avec les aspects " gênants " de l'apartheid pour les diplomates soient évités.
- (5) Voir le MONDE du 13/11/1969.
- (6) Un groupe comprenant le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Sierra Léone, et le Libéria était favorable à un débat sur la politique du dialogue, au sein de l'OUA. Citons ici, le commentaire de "fraternité-matin" en Côte d'Ivoire après le voyage de Banda en Afrique du sud, en AOUT 1971:
" La paix, en ce 16 AOUT, comme le 28 AVRIL, (date d'un discours de D'Houphouet Boigny sur le dialogue) a fait un formidable bond en avant."
- (7) Il faut souligner que K.Kaunda avait proposé sans succès l'établissement d'une délégation Zambienne en AFRIQUE du sud en 1963.

CHAPITRE III

POLITIQUE ECONOMIQUE:

*L'INTEGRATION DES OPTIONS
ECONOMIQUES
AUX STRUCTURES DU POUVOIR.*

La performance économique du Malawi depuis l'indépendance a souvent été citée en exemple par H.K Banda pour illustrer le succès de sa politique générale. Sur ce terrain économique, beaucoup d'observateurs lui ont fait écho. Dans le cadre de cette étude, nous ne nous livrons pas à une analyse en profondeur de cette économie, mais nous essaierons plutôt d'en dégager les caractères principaux et de souligner dans quelle mesure pouvoir et politique économique sont liés. La direction de notre analyse est donc ici la suivante: en quoi peut-on parler d'une intégration des options économiques aux structures du pouvoir?

La réponse à cette question devra d'abord prendre en compte la nature de l'économie malawite, ses caractères principaux ; en ce sens nous traiterons de cette économie comme d'une économie dépendante et extravertie.

Dans un second temps, il s'agira de souligner combien la nature de l'économie n'est elle-même qu'un élément d'un choix économique global, celui de la priorité donnée à la croissance. Ce choix, par delà sa logique économique, peut être considéré comme la traduction et l'instrument d'une volonté politique globale: c'est en ce sens que les options économiques peuvent être analysées dans le cadre de leur intégration aux structures politiques.

I DEPENDANCE ET EXTRAVERSION.

L'option économique prise par le pouvoir au Malawi résulte en grande partie des conditions économiques héritées de la période coloniale. Si des divergences quant aux choix à prendre en ce domaine ont pu, nous l'avons vu, exister avec notamment Dunduzu Chizisa, la crise de 1964 a finalement laissé Banda et l'équipe de ses fidèles seuls maîtres de ces choix.

Globalement, la période coloniale a légué au Malawi indépendant une situation économique peu brillante. Les caractères principaux en sont sur le plan agricole l'existence d'un secteur de production extensive de subsistance, à côté d'un secteur plus petit et concentré dans le sud du pays de production intensive pour l'exportation. Sur le plan commercial, les marchés locaux se trouvaient très limités, avec une concentration autour de Blantyre au détriment de l'ensemble du pays. Sur le plan financier, le système bancaire et l'épargne domestique restaient plus qu'embryonnaires. Les infrastructures, et surtout le réseau de communication, étaient insuffisantes pour un pays enclavé. Enfin, le pays héritait d'un déficit budgétaire important: le système fédéral laissait en effet le Malawi avec des charges que les subsides fédéraux couvraient auparavant. D'une façon générale, le Nyasaland n'avait jamais fait l'objet d'une grande attention de la part de la Grande-Bretagne sur le plan économique, et la création de la Fédération n'avait fait qu'accentuer l'aspect de "réservoir de main d'oeuvre" du Nyasaland. Les incertitudes sur l'avenir de la Fédération avaient de plus créé une nette stagnation économique dans le pays dans les années 1961-64.

Les choix économiques du Malawi indépendant devaient prendre en compte ces handicaps. La politique économique qui fut choisie peut se résumer en deux mots: dépendance et extraversion. De fait, les choix pouvaient paraître limités. Certaines réalités devaient être prises en compte, au premier rang desquelles la place privilégiée de la Grande-Bretagne comme partenaire économique et celle du "sud blanc" avec lequel des liens avaient, à travers l'existence de la Fédération et le phénomène déjà ancien de l'émigration des travailleurs du Nyasaland, été noués.

La dépendance vis à vis de la Grande-Bretagne existait dans un domaine considéré par Banda comme capital, celui du déficit budgétaire. L'élimination de ce déficit avait d'ailleurs été avancée comme une condition officieuse à l'aide britannique. Par une série d'efforts tels que l'augmentation de l'imposition, la réduction des dépenses, une grande rigueur budgétaire et l'aide capitale de la Grande-Bretagne, le déficit a pu être résorbé en 1973-74. (1)

La dépendance envers les Britanniques existait également dans le domaine de la planification et de l'expertise. Après le premier et assez vague "Plan de développement" de 1965-69, sur lequel nous reviendrons, les Britanniques prenaient les choses en main, puisque ce sont eux qui constituaient "l'Unité de planification économique", créée en 1967, qui avait pour objet de présenter un programme de développement pour une période de trois années, le document étant révisé chaque année. En 1971, sous la pression des pays et organismes fournisseurs d'aide, qui exigeaient un effort de planification à long terme, fut publié le "DEVPOL" (Statement of Development Policies for 1971-1980).

Autre aspect de la dépendance, l'aide extérieure a joué et joue toujours un très grand rôle pour l'économie malawite. La stabilité politique du pays encourage les donateurs, de même que le niveau exceptionnellement bas de la corruption dans la gestion de l'aide selon les observateurs. L'aide extérieure publique vient surtout de la Grande-Bretagne, avec 14 millions de Livres pour 1979-80, puis des Etats-Unis, du Danemark, de la R.F.A, de la République sud-africaine, et aussi de l' I.D.A, l'African Development Bank et la C.E.E.⁽²⁾ L'aide britannique a été importante et relativement non contraignante: dans les deux cas où les experts britanniques déconseillaient l'aide à des projets malawites (transfert de la capitale et construction du chemin de fer pour relier le réseau mozambicain vers Nacala), Banda n'a pas cédé à la pression et a joué la carte, onéreuse par le taux élevé des remboursements, (et par son prix politique?), des prêts sud-africains.

La Grande-Bretagne a sans doute, pour reprendre les mots de K.Morton, agi en matière d'aide selon "un sens d'une obligation envers le Malawi en tant qu'ex-colonie dont la faiblesse à l'indépendance était due en grande partie au manque d'intérêt passé et aux erreurs de la Grande-Bretagne dans sa politique envers la Fédération ".⁽³⁾ Il semble que cette "dette" soit maintenant payée, et même si la Grande-Bretagne conserve toujours des relations privilégiées, le Malawi a diversifié la provenance de son aide.

Taiwan et Israel sont présents par leurs experts agricoles. L'Afrique du sud , outre ses experts militaires , a accordé des aides financières au Malawi: la plus récente , en janvier 1980 , a été faite sous forme de prêt portant sur 12 millions de Dollars (remboursement à 4% sur neuf ans et demi). Les prêts pour le financement de la jonction vers Nacala et le changement de capitale ont déjà été soulignés. Enfin, le Canada et le Japon ont fait une entrée en force parmi les donateurs au Malawi, le premier avec le financement de la construction de la voie ferrée Lilongwe-Mchinji, le second avec celui de l'aéroport international de Lilongwe.⁽⁴⁾

A coté de l'aide, la dépendance du Malawi envers l'extérieur se manifeste dans le domaine des financements et des investissements. Les exemples précités en sont une illustration. La présence de compagnies étrangères est notable dans le secteur agricole et industriel. Ainsi, la culture du thé est le fait presque exclusif de grandes compagnies étrangères. (pour le détail des principales compagnies, voir la table I).

La dépendance s'exerce enfin et surtout au niveau de l'orientation de la production agricole vers les exportations.

Pendant la période coloniale, le secteur agricole de production de subsistance était resté prédominant. Néanmoins, planteurs européens et petits producteurs africains avaient déjà développé un secteur de production à l'exportation. Au moment de l'indépendance, l'évidence montrait⁽⁵⁾ dans ce pays sans ressources minérales immédiatement exploitables, les deux richesses principales étaient le tabac et le thé.

La priorité donnée à ces deux produits s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui , même si des diversifications sont intervenues. Les autres productions sont le maïs, le riz (dont une partie est exportée vers la Zambie) , le sucre et le coton. Globalement, l'agriculture reste la base de l'économie malawite: elle représentait en 1978 la moitié de la production intérieure brute et 94% des exportations. Les choix opérés dans le domaine

agricole sont, dans ce pays qui compte 95% de ruraux, capitaux. Ils se sont portés très tôt sur la priorité donnée aux exportations. Cette priorité se retrouve au niveau de l'organisation de la production.

Celle-ci est en effet organisée autour de deux grands types d'unités: la grande exploitation (estate farming) et l'exploitation agricole des petits paysans (smallholders plots). Ces deux types d'exploitation se subdivisent eux-mêmes en sous-groupes: exploitations privées et exploitations subventionnées par le gouvernement dans le cadre de projets ruraux de développement, pour l'"estate farming"; exploitations privées et exploitations au sein d'une grande propriété agricole privée ou d'Etat, pour la production des petits paysans.

La grande exploitation, par sa capacité de production intensive, porte principalement sur la culture du tabac et du thé. Leur meilleure rentabilité et l'effet positif de leur production sur la balance commerciale ont fait des grandes exploitations les agents principaux de la production à l'exportation et les bénéficiaires d'un traitement privilégié de la part des autorités que nous développerons plus loin (voir 3ème Partie, Chapitre II).

Les cultures d'exportation représentent un revenu fondamental pour l'économie malawite. Cette extraversion est dirigée principalement vers la Grande-Bretagne. Pour les exportations, celle-ci devance en effet tous les autres partenaires du Malawi: Etats-Unis, Pays-Bas, République fédérale allemande et République sud-africaine. Pour les importations par contre, la Grande-Bretagne a vu son rôle diminuer puisque, premier partenaire du Malawi avec la République sud-africaine jusqu'en 1976, elle a depuis été largement devancée par cette dernière(5) (voir Table II)

Les exportations agricoles représentent, nous l'avons vu, 94% des exportations totales. Leur importance permet donc d'affirmer qu'il y a bien au Malawi prépondérance du secteur primaire et des exportations.

Les caractères généraux de dépendance et d'extraversion de l'économie malawite étant dégagés du point de vue de l'observation, il convient de les considérer au point de vue de l'analyse, dans le cadre du choix global effectué par le pouvoir en matière économique, celui de la priorité donnée à la croissance.

II LA CROISSANCE PRIORITAIRE .

La croissance économique, tel est bien l'objet et le succès de la politique économique suivie au Malawi. Le bilan de cette croissance révèle des performances rares dans le Tiers-Monde et plusieurs observateurs ont pu les souligner. (6).

Partie de très bas, l'économie du Malawi s'est développée à un rythme rapide. La croissance du P.N.B a été élevée, avec un taux de 3,1% par an. Pays agricole, l'industrie s'y est tout de même développée, avec une contribution de 13,4% au P.I.B en 1974, stabilisée à 12% en 1977. Le revenu par tête a également progressé, passant de 60 Kwachas en 1965 à 146 Kwachas en 1978. Enfin, l'épargne nationale, inexistante en 1964, constitue à peu près 11,5% du P.I.B. Les investisseurs étrangers ont également très vite considéré le Malawi comme un pays "rentable".

De fait, la croissance économique a eu la priorité pour le pouvoir. Il ne s'agit pas ici de porter un jugement de valeur sur ce choix: dans le cadre de cette étude, le choix de la croissance prioritaire ne nous intéresse qu'en ce qu'il est significatif, et qu'il traduit une politique dans le cadre global de la détention du pouvoir. Si la croissance a reçu la priorité, c'est que ce choix s'intègre aux structures du pouvoir, le renforce, voire le génère, et lui fournit une base infrastructurelle, à côté des moyens de contrôles politiques et sociaux, plus "superstructurels". Or, pourquoi la croissance en priorité ?

Le débat "croissance-développement" peut paraître déjà un peu "usé". Il prend pourtant ici toute son importance car il est au coeur de l'existence d'un certain type de pouvoir et de son maintien. Il convient donc de s'y attarder. "Le développement agricole est le processus par lequel il est permis de passer d'une production traditionnelle et de subsistance à un degré supérieur de production orientée vers la commercialisation, un mouvement d'une relativement faible productivité et de faibles gains à un niveau de productivité et de gains relativement hauts". (7). C'est ce type de définition qui pourrait s'appliquer officiellement au Malawi. D'autres définitions ont pu être données du développement. Uma Lele parle par exemple de " l'amélioration des conditions de vie de la masse des populations à bas revenus en milieu rural", pour caractériser le développement rural. (8).

Au Malawi, c'est l'aspect "croissance" du développement qui a été privilégié. En ce sens, ses acteurs les plus rentables, les grandes exploitations, ont été à la pointe des performances obtenues, et ont bénéficié des traitements privilégiés du pouvoir et des gains de la croissance. Il n'y a là rien que de très logique: il s'agit bien d'un choix dans la politique de développement.

Rappelons ici l'exemple tanzanien, afin, par comparaison, de mieux souligner les choix opérés au Malawi. En février 1971; la politique générale de la TANU (Mwongozo) prévoyait que le développement devait passer par "le sacrifice de la croissance économique rapide et la concentration sur les gains politiques et sociaux, c'est à dire l'amélioration des conditions de vie des secteurs les plus pauvres de la population". On ne saurait être plus clair quant au débat croissance-développement. Au contraire de l'économie tanzanienne, l'économie malawite, dépendante et extravertie, a connu une nette croissance, au risque de "sacrifier" le second aspect du développement.

Sans engager de débat sur la valeur respective de ces choix, l'appréciation des phénomènes de croissance et de développement est nécessaire pour permettre une analyse de la "solidité", la "valeur" pourrait-on dire, de l'économie du pays étudié. Y.A Fauré note qu'il y a "continuité entre les deux notions (croissance et développement): le développement pourrait découler d'une croissance prolongée." (9) Dans cette hypothèse, le Malawi pays à croissance forte selon tous les observateurs, pourrait, après presque vingt ans de stabilité économique et politique, montrer les signes d'un développement assez sérieux. Or qu'en est-il?

Il est permis de tenter d'avancer un bilan en ce domaine. Si l'on prend les critères des gains sociaux, ce bilan n'est pas particulièrement positif: on comptait en 1979 un médecin pour 44000 habitants et un taux de 1,4 lit d'hôpital pour 1000 habitants. La scolarisation essaie de toucher un minimum de 35% d'enfants et le taux maximum atteint est celui de 50%. En fait, T.D Williams fait observer que la proportion de la population n'ayant jamais eu accès à un enseignement formel au milieu des années 1970 était plus grande que celle des années 1950. Les critères de revenus ne sont pas plus positifs: le même auteur note que, à côté des quelques grands propriétaires enrichis par la croissance, les petits paysans n'ont pas bénéficié de la même proportion de gains, et ont même parfois connu une dégradation de leurs revenus. Il semble que toute une partie de la population paysanne, celle des ouvriers agricoles, fasse les frais de la croissance: en 1980, un ouvrier agricole employé sur une grande exploitation gagnait 28 tambalas (0,35 dollars) par jour, contre 11 tambalas (0,14 dollars) de l'heure pour un ^{ouvrier} dans l'industrie. (10).

La répartition des revenus globaux reste quant à elle très inégale. Pour 1975, les revenus mensuels moyens, en Kwachas, étaient les suivants(11) :

- secteur agricole: 11,1 Kw.
- secteur commercial: 43,9 Kw.
- secteur des services: 39,8 Kw.
- secteur industriel: 38,1 Kw.

Le chiffre des revenus agricoles moyens est à mettre en rapport avec la proportion des salariés de l'agriculture, qui représentent presque la moitié du total des salariés (en 1977: 103885, sur un total de 275628).

Enfin le critère de la situation de l'emploi ne peut être véritablement utilisé, dans la mesure où le phénomène de l'émigration des travailleurs malawites a fourni un moyen "exogène" d'éviter le chômage. Ce facteur pourrait pourtant ne pas être indéfiniment utilisable par le gouvernement dans ses prévisions en matière d'emploi.

Le bilan de cette "croissance prolongée" semble donc mettre en évidence des indications de l'absence d'un développement proportionnel aux performances économiques. L'utilité de dégager ces aspects "para-économiques" du développement prend sa signification quand on les replacent dans le cadre général du pouvoir et de ses options.

Plus même que ses effets, la signification du choix de la priorité à la croissance pourrait être politique. Ceci permet d'expliquer pourquoi la logique économique de la croissance prolongée n'a pas donné lieu ici à un développement, au sens global du terme (gains économiques + gains politiques et sociaux pour l'ensemble de la population).

Au Malawi, si une forme de développement a eu lieu, elle n'a concerné qu'une partie des couches sociales, la répercussion des bénéfices de la croissance n'ayant pas consisté, comme en Côte-d'Ivoire par exemple, en un "enrichissement absolu de l'ensemble des couches sociales"(12). Si la dynamique croissance prolongée/développement n'a pas fonctionné, c'est que sa logique économique doit s'inscrire dans le cadre d'une logique politique plus vaste.

Cet aspect politique du rôle extra-économique de la croissance nous le trouvons implicite dans la notion de "gains politiques et sociaux" de la déclaration Mwongozo. Y.A Fauré note également que, en Côte-d'Ivoire, "la stratégie du développement par la dépendance a été adoptée globalement: en raison de ses facilités à promouvoir une croissance rapide et importante, avec ses coûts politiques et sociaux."(13) L'analyse vaut pour les choix économiques du Malawi. "Gains" et "coûts économiques, politiques et sociaux" sont inclus dans les options sur la forme de développement, à croissance prioritaire ou non.

Au Malawi, ces gains et ces coûts traduisent l'intégration des choix économiques aux structures du pouvoir. Les effets de la croissance sont, du point de vue des revenus, ceux d'un enrichissement sélectif qui privilégie les grandes exploitations. Or nous verrons que les grands propriétaires sont en fait très étroitement liés au pouvoir politique (voir 3ème Partie, Chapitre 2). Mais soulignons déjà que, par delà les bénéfices économiques sélectifs, la croissance a eu des effets socio-politiques: par le renforcement du contrôle de l'appareil économique aux mains de quelques-uns, elle a contribué à la mise à l'écart d'une large partie de la population, exclue du pouvoir économique au sens large. Ce clivage social ne pouvait pas ne pas s'accompagner d'une traduction politique: le poids et l'influence politiques des détenteurs du pouvoir économique est proportionnellement beaucoup plus important que ceux des "oubliés" de la croissance économique.

C'est cette relation entre pouvoir politique au sens large et mode de développement que nous examinerons plus loin, en montrant ses mécanismes, dans le cadre de ce que nous pourrions appeler le "bloc économique-politique du pouvoir". Ici, concluons seulement en soulignant que, par delà les structures originelles qui les conditionnent, le choix économique privilégiant une croissance aux revenus et aux bénéficiaires sélectifs, comme au Malawi, participe d'un choix politique. La croissance prioritaire, dans de telles conditions, apparaît alors comme un instrument au service des détenteurs du pouvoir politique, dans la mesure où "la croissance(...) a dégagé les ressources propres à consolider le système politique"(14).

TABLE 1

Principales compagnies étrangères installées au Malawi :

Wiggins Teape Paper Groupe (production de papier)

Issels (construction)

Bata Shoes (production de chaussures)

Harold Poole Ltd (transport et équipement)

Filiales de Lonrho au Malawi :

- Sucoma (industrie du sucre , assurances , brasseries
construction immobilière , réparation et ventes automobiles)

- Central Africa Company Ltd (culture du thé et du tabac)

- General construction Co (immobilier)

- Chibuku Products Ltd (brasseries)

- Corundum Mining Corporation (exploitation minière)

- David Whitehead Ltd (textile)

- Leopard Development Ltd (produits pétroliers)

- Farming and Engeneering Services Ltd (équipement agricole)

TABLE 2

Directions et valeurs du commerce extérieur du Malawi

1978 - 1979

<i>IMPORTATIONS</i>		<i>(Millions de Dollars)</i>

<i>République sud-africaine</i>	-----	86,84
<i>Grande-Bretagne</i>	-----	43,82
<i>Japon</i>	-----	20,77
<i>Etats-Unis</i>	-----	11,61
<i>Pays-Bas</i>	-----	9,81
<i>EXPORTATIONS</i>		

<i>Grande-Bretagne</i>	-----	85,11
<i>Etats-Unis</i>	-----	20,26
<i>Pays-Bas</i>	-----	14,49
<i>République sud-africaine</i>	-----	13,86
<i>République fédérale allemande</i>	-----	8,80

* NOTES *

(1) L'équilibre du Budget en 1973-74 semble confirmé par la plupart des sources. "Africa Guide" de 1980 souligne même que le Budget 1980 était le sixième à réaliser son équilibre. Mais, paradoxalement, les chiffres donnés par exemple par "Africa Contemporary Record" ou "Africa South of the Sahara", vont dans un sens contraire. La réunion de ces chiffres donne en effet le tableau suivant:

BUDGET en millions de Kw.

Recettes	Dépenses
1968: 53,946	54,300
1969 59,926	60,504
1970-71 85,498	82,115
1971-72 83,774	84,634
1973-74 91,528	91,977
1974-75 111,636	124,365
1976-77 105,21	149,55
1977-78 132,34	184,85
1978-79 173,82	254,52

(2) Voir K.Morton (p. 32.)

(3) Ibidem (p. 171.)

(4) La C.I.D.A (Canadian International Development Agency) finance également la construction du réseau reliant Mchinji à Chipata, en Zambie.

(5) Ici pourrait résider la dépendance principale du Malawi envers la République sud africaine. La part des produits "de luxe" a en effet pris une place croissante dans les importations malawites . En ce sens la République sud-africaine a pu s'imposer sur la Grande-Bretagne en matière de coûts (coûts d'acheminement surtout).

(6) Voir par exemple I.Kinghts, J.Nouvel ou les analyses de "Africa Guide" 1980 . Pour une note discordante, voir T.D Williams(p.297)

(7) Okoro Okereke, in Research Report N° 28 (S.I.A.S , 1975)

(8) Uma Lele, in "The Design of rural Development".

(9) Y.A Fauré, au sujet de l'analyse de S.Amin jugeant la performance économique ivoiriennesur cinq ans seulement(1960-65), in "Etat et Bourgeoisie en Côte-d'Ivoire" (Chapitre 1 p.36)

(10) Voir S.Rutheford.

(11) "Zambie et Malawi", Centre français du commerce extérieur, mars 1978.

(12) *J.F Médard et Y.A Fauré, chapitre IV, p.18.*

(13) *Y.A Fauré, Chapitre I,p.3.*

(14) *Ibidem, p.37.*

Au terme de cet examen général de la politique intérieure, extérieure et économique du Malawi, une idée dominante se dégage. Si, lors de la formation du pouvoir, les conditions de l'accession à l'indépendance avaient préparé la voie à un pouvoir fort et personnalisé dans son exercice, la pratique de celui-ci a confirmé cette tendance.

La politique intérieure a mis en place un système politique dominé par le M.C.P et, à travers lui, par Banda principalement. Sa capacité d'intervention en dernier ressort lui assure une prépondérance déterminante sur l'ensemble des problèmes de politique intérieure. Le contrôle du M.C.P sur le gouvernement, le Parlement et la sélection du personnel politique ne laisse pas de place à la contestation ou tout au moins au "dialogue". Le dialogue "à la malawite" se réduit en fait à une simple approbation enthousiaste, dans ses formes, des décisions du Ngwazi. Les appareils constitutionnel et légal sont là pour veiller à ce "consensus "

En matière de politique étrangère, c'est bien à une recherche de soutiens extérieurs que le pouvoir s'est livré. Sa conception "pragmatique" des problèmes de politique étrangère l'a conduit à une ouverture vers le "sud blanc" qui semble ne pas trop être infléchie par les récents changements géopolitiques dans la région (Zimbabwe et Mozambique indépendants). Les soutiens ont été divers dans ce domaine: soutien à l'économie malawite, obtention d'aide financière et technique, allié stratégique face au bloc tanzanien-zambien sur lequel s'appuient plus ou moins ouvertement les opposants exilés, dimension internationale particulière du Malawi en matière de "dialogue" .

Sur le plan de la politique économique, le succès de la croissance malawite a lui-même signifié non seulement un enrichissement de la classe dirigeante mais aussi le renforcement de son contrôle et de son pouvoir économiques. Ce choix d'une économie dépendante, extravertie et basée sur les productions à l'exportation a permis à la classe dirigeante de garder un pouvoir politique renforcé, pouvoir assis sur un quasi-monopole des ressources économiques.

Globalement donc, l'analyse de l'exercice du pouvoir au Malawi dégage l'idée générale d'une habile "fructification des ressources" politiques et économiques dans le sens de l'affermissement de la détention du pouvoir.

TROISIEME PARTIE:
SOCIOLOGIE DU POUVOIR.

CHAPITRE I

*LES MOYENS SUPERSTRUCTURELS
DE LA DETENTION DU POUVOIR:
ELEMENTS DU CONTROLE POLITIQUE ET SOCIAL.*

Parmi les moyens "superstructurels" de la détention du pouvoir, nous distinguerons des différences de nature. Il ne s'agit pas d'une hiérarchie entre moyens "primaires " et "secondaires" mais plutôt d'une différence entre leur caractère direct ou indirect.

Il est possible de caractériser chaque groupe de moyens en soulignant l'aspect "technique" des moyens directs, tels que les contrôles sur le personnel politique et sur les diverses organisations officielles, et l'aspect plus "sociologique" des moyens indirects, tels que l'utilisation des données culturelles, du charisme et de l'éthnicité.

Chaque groupe possède ses particularités, mais tous concourent au même but, celui d'un soutien au pouvoir pour une autorité et stabilité meilleures. A défaut de soutiens, les contrôles exercés par le pouvoir peuvent assurer l'élimination des différentes oppositions.

I . LE CONTROLE INDIRECT: LES MOYENS "SOCIOLOGIQUES".

Un des premiers moyens utilisés dans ce processus de contrôle politique au bénéfice des(ou du) détenteurs du pouvoir est constitué par l'utilisation du pouvoir charismatique du leader. Ce pouvoir, Banda l'a certainement acquis à travers sa détermination à en finir avec la Fédération d'Afrique centrale. C'est sans doute lui, plus nettement que tous les autres nationalistes, qui est apparu à la masse de la population comme le vainqueur de la lutte contre la Fédération et l'artisan de l'indépendance. Revenons ici sur l'importance capitale de la campagne de propagande soigneusement orchestrée par les jeunes radicaux du N.A.C, pour permettre à Banda de rentrer au Nyasaland avec assez de stature pour prendre la tête du mouvement nationaliste. Il a s'agit là d'un investissement d'une ressource importante que Banda n'a eu qu'à faire fructifier par la suite. Sans doute cette fructification a-t-elle su s'adapter selon les circonstances socio-politiques. L'image du "sauveur" est bien celle du vainqueur de la Fédération, et les consignes du Parti pour désigner Banda sont éloquentes (1). Cette vision du "Messie" va d'ailleurs dans le sens des rumeurs mystiques, importantes au Malawi, qui, sur la prophétie de Chilembwe mourant, attendaient le retour de celui-ci, incarné à nouveau dans un autre héros libérateur.

A cet aspect de "sauveur", s'est ajouté celui du "chef" traditionnel. Le choix du "Malawi" est en lui-même assez significatif: la conception de l'autorité traditionnelle, selon laquelle le chef, sinon le Karonga de l'ancien empire malawi, possède la décision ultime, s'accorde bien avec celle d'un pouvoir fort et personnalisé tel que celui de Banda. Rappelons ici qu'à son arrivée au Nyasaland en 1958, Banda avait été couvert de la peau de civette, attribut symbolique réservé au chef traditionnel.

Chef de la grande tribu malawite, Banda a sans doute en tête l'autorité de droit divin des Karongas de l'empire marawi, remise en cause ni par des élections ni par un quelconque terme, quand il a accepté de devenir Président à vie. Depuis, Banda s'est attaché à garder un contact charismatique avec le peuple. Son image de marque a certes évolué: au "lion du Malawi", a succédé le patriarche, le sage, le vieil homme politique dévoué à son pays, celui qui appelle ses Ministres ses "garçons", celui dont la presse et la radio vantent les mérites, celui qui dans ses meetings et ses discours aime à prendre un ton paternaliste. L'image du leader "sévère mais juste" est sans doute celle d'une bonne partie de l'opinion au sujet de Banda, tandis que de nombreux paysans le soutiennent, car comme le dit le slogan officiel, "Kamuzu sait mieux".

Parmi les moyens "sociologiques" de contrôle dont bénéficie le pouvoir, il convient d'examiner l'élément culturel dont il est fait usage. Par culturel, nous entendons cet ensemble de données qui font appel à l'histoire, la tradition, la morale, au mode de pensée, au sentiment national, et qui peuvent, selon l'utilisation qui en est faite, apparaître comme des soutiens ou comme des éléments disruptifs. Globalement, cet élément culturel évolue autour du sentiment central "d'africanité". Cette notion, si importante lors de la mobilisation contre la Fédération dans les années cinquante, a été par la suite utilisée dans le sens d'un soutien au régime.

Si l'accent a été mis sur le souci de respecter ou promouvoir l'africanité des populations, cela a presque toujours été fait dans le sens d'un renforcement du pouvoir ou dans celui de l'élimination des oppositions. Les campagnes menées contre les Témoins de Jéhova peuvent ainsi être considérées comme une tentative pour désigner un "bouc émissaire" à la population, en invoquant leur attitude anti-africaine. Plus précisément, l'africanisation de la justice, telle que nous l'avons observée, avait pour but de se débarrasser des aspects gênants de la conception occidentale classique des droits des accusés. Ces questions "techniques" auxquelles Banda a fait allusion concernaient ainsi la nécessité de l'intervention de témoins et l'accomplissement réel de son devoir par l'avocat de la défense. La réforme des cours locales a été ainsi officiellement qualifiée de retour aux structures traditionnelles africaines, plus adaptées que les structures britanniques aux problèmes juridiques du pays. Souvent en fait, cette nouvelle structure judiciaire a joué dans le sens de la répression d'opposants, de déviants ou de simples "boucs émissaire" du pouvoir

Cette idée de la prévalence de l'africanité sur la culture occidentale se retrouve au niveau des restrictions vestimentaires apportées par la "Decency in Dress Bill" de 1973 (interdiction de la mini-jupe et des pantalons pour les femmes, et des cheveux "assez longs pour tomber sur les épaules" pour les hommes).⁽²⁾ En ce domaine, comme en celui de la question du contrôle des naissances, le puritanisme du Haut Membre de l'Eglise d'Ecosse a dû jouer autant que la morale traditionaliste africaine officiellement invoquée. Dans le même cadre, Banda a souvent utilisé les prénoms anglais de certains de ses opposants pour les discréditer, réservant l'usage des prénoms africains pour les autres. Au niveau des discours, cette mise à l'index était directe. De même, la censure opérée sur les publications frappe ensemble celles qui pourraient corrompre la morale traditionnelle selon Banda et celles qui sont hostiles ou critiques à l'égard de son pouvoir.⁽³⁾

A côté de cette "protection renforcée" de l'africanité, certains aspects demeurent discordants: Banda cultive toujours l'image du docteur britannique en complet trois-pièces et chapeau de type anglais. Demême le latin est une matière obligatoire pour les élèves, sévèrement sélectionnés, de la Kamuzu Academy.

Toujours sur le plan culturel, il semble que Banda se méfie des intellectuels. Certes, Chiume et Chipembere étaient bien des diplômés d'université. Leur soutien s'était le plus souvent trouvé parmi les fonctionnaires et les professeurs. Banda n'a d'ailleurs pas caché cette défiance. Il déclarait, après l'ouverture de l'université du Malawi, qu'il craignait que les études ne "détruisent le caractère de nos garçons et de nos filles". De toute évidence, il préfère aux étudiants ses propres Jeunes Pionniers ou les membres de la Ligue des Jeunes, moins orientés sur les études mais plus sur l'action sur le terrain, dans les travaux agricoles notamment. A l'occasion, ces jeunes ont pu, par leurs actions ou exactions, être considérés comme une police para-politique.⁽⁴⁾ Enfin, soulignons que les sujets politiques et sociologiques doivent être enseignés, selon Banda; "en tenant compte de la situation et des conditions au Malawi" ⁽⁵⁾.

La défiance envers les intellectuels se retrouve aussi dans l'organisation de la structure scolaire . La scolarisation reste plus importante dans le nord du pays, séquelle de l'ancienne présence des missionnaires. Le gouvernement répartit lui-même les élèves dans les établissements secondaires. Parmi ceux-ci, les deux tiers sont privés. Le coût des études est assez lourd, surtout pour une famille à plusieurs enfants. La moitié des élèves du primaire passent dans le secondaire. Un dixième seulement de ceux-ci peuvent espérer accéder au stade universitaire.(6). Le système comporte deux avantages: il évite le chômage des "cols blancs" , et permet l'apport d'un niveau de savoir "à la base" quand les élèves du secondaire retournent chez eux. Il permet également d'effectuer une sélection efficace sur ceux qui ont accès à la formation supérieure.

Enfin, dans ce contexte culturel, il faut examiner la relation complexe existant entre sentiment d'africanité et politique d'africanisation. L'un et l'autre n'ont pas toujours été de pair au Malawi. L'utilisation de l'un et de l'autre a été faite par Banda avec une certaine habileté, compte tenu du contexte et des forces en présence autour de ce problème. Une des raisons de la crise entre Banda et ses Ministres en 1964, avait été le choix du rythme et de la proportion de l'africanisation de la fonction publique et des grands postes de l'Etat. Contrairement aux ministres radicaux, Banda s'est prononcé pour une africanisation " cohérente " qui ne repose pas sur un principe seulement mais plutôt sur une possibilité technique. Au mot d'ordre de "pas d'ivoirisation au rabais ", d'Houphouët-Boigny, correspond celui de Banda : " pas d'africanisation pour le plaisir." A cette version officielle, il faudrait sans doute ajouter que Banda ne pouvait que ménager le groupe de soutien politique que constituaient pour lui les fonctionnaires britanniques expatriés en poste au Malawi. Face aux fonctionnaires malawites qui soutenaient Chipembere, ce groupe constituait un allié sûr.

Banda procéda donc à une africanisation de la fonction publique à un rythme assez lent, laissant les postes-clés à des Européens jusqu'à relativement tard, puisque ce n'est qu'en 1971 que les cadres exécutifs ont été africanisés, notamment dans la police et l'armée. Le commandement en chef de l'armée , jusque là réservé à un Britannique, revenait en 1973 à un Malawite, Graciano Matewere. La même année, la direction de la fonction publique était donnée à un Africain, de même que le secrétariat de la Présidence, les deux postes étant d'ailleurs confiés au même homme, G.A Jagfu.

Dans l'éducation, le taux d'enseignants expatriés est passé de 76% en 1964 à 32% en 1980(7). L'africanisation s'est opérée plus nettement et plus radicalement dans le secteur commercial. Au Malawi, comme souvent en Afrique orientale, le petit commerce se trouvait très tôt aux mains des Asiatiques (Asians). L'africanisation de ce secteur a sans doute répondu à un double souci: permettre aux Africains d'investir dans le petit commerce de détail, et opérer une mobilisation populaire contre un groupe social dénoncé comme "privilegié ". L'inimitié du pouvoir envers la communauté asiatique n'est pas nouvelle(8). Cette africanisation a parfois pris des formes extrêmes: en 1971, une campagne fut menée contre les profits réalisés par les commerçants asiatiques et obligea ceux-ci à baisser leurs prix de vente dans un délai d'une semaine . Certains furent expulsés,

et, en 1972, trois membres du MCP furent sanctionnés pour avoir reçu de l'argent de commerçants asiatiques moyennant la promesse d'éviter leur expulsion. Enfin Banda au 31 mars 1977 le délai limite avant lequel les commerçants asiatiques devaient déménager obligatoirement leur fond de commerce vers les centres urbains de Blantyre, Zomba et Lilongwe. Cette mesure affectait lourdement ces commerçants qui, à 75%, exerçaient en milieu rural. Le but de cette décision est de laisser le champ libre aux commerçants africains, sans concurrence, en milieu rural. Ce choix a valu à Banda un soutien important de la part des commerçants de détail africains.

Soulignons maintenant l'effort du pouvoir pour raviver les traditions du pays. Au Malawi, les danses traditionnelles ont un rôle très important dans la vie culturelle du pays. La revue gouvernementale "This is Malawi" y consacre régulièrement une rubrique. Mais la danse traditionnelle est utilisée par le pouvoir qui la valorise dans la mesure où elle s'intègre au phénomène de légitimation et de soutien au pouvoir. Comme autrefois au chef traditionnel, c'est maintenant au Président à vie que s'adressent les danses des cérémonies officielles. Le Parti et les organisations de femmes encadrent ainsi les groupes de danseurs et mettent à leur disposition des autobus pour se rendre sur les lieux des meetings du Président.(9).

Le contrôle sociologique des détenteurs du pouvoir se fait aussi au niveau de la question ethnique. Ici, il convient d'être prudent dans l'analyse, dans la mesure où les sources manquent, le problème ethnique n'ayant jamais été étudié ou même mentionné en tant que tel. Il semble pourtant qu'il y ait des éléments capables de caractériser la question ethnique comme une source de conflits potentiels. Le pouvoir cherche bien à y établir son contrôle. Nous avons déjà observé comment une certaine unité s'était dégagée dès avant l'indépendance et comment celle-ci avait pu se dérouler en l'absence de tensions ethniques. Pourtant, des problèmes existent aujourd'hui en ce domaine. Il semble que le pouvoir cherche ici à établir ce qui pourrait être appelé un "contrôle contradictoire": en fait, il s'agit pour le pouvoir de favoriser l'intégration nationale, mais aussi d'utiliser les tensions ethniques dans son propre intérêt, quitte à risquer d'exacerber des conflits potentiels en étant "juge et partie".

Le jeu d'équilibre de ces contrôles semble, à l'analyse, assez difficile à réaliser. L'intégration nationale a d'une part fait l'objet de mesures importantes. Les danses, en tant qu'élément culturel important, jouent ici un rôle politique d'intégration: les danseurs de groupes ne sont recrutés ni ne donnent de représentation sur une base nettement ethnique, mais leur sélection s'effectue au contraire de manière à permettre un brassage à travers tout le pays. Des autobus fournis par le Parti permettent d'effectuer des échanges de danseurs d'une région à l'autre et les autorités développent une campagne d'information afin de souligner tout ce que les danses des différents groupes ethniques ont en commun. La danse, élément culturel, doit donc être au service de l'intégration nationale.

Un autre élément d'intégration est constitué par l'existence d'une langue commune. Durant la période coloniale, l'anglais n'était parlé que par une minorité éduquée par les missionnaires. Les populations du nord

parlaient généralement ChiTimbuka, et celles du centre et du sud ChiNyanja. Le ChiNyanja servait d'ailleurs de langue véhiculaire dans presque l'ensemble du pays. Après deux propositions en 1963 et 1966, la décision de faire du ChiNyanja, rebaptisé ChiChewa(10), la langue nationale avec l'anglais a été prise en 1968 par la convention annuelle du MCP. Les réactions à cette décision n'ont pas toujours été favorables, mais il s'agit du point de vue officiel d'une mesure d'intégration. A ce titre, la radio, la presse et les discours du Président utilisent le ChiChewa ou l'anglais. Le ChiChewa domine en fait la région Zomba-Blantyre-Lilongwe, et il est parlé par les commerçants asiatiques. Le ChiChewa est également la langue officielle utilisée dans l'enseignement.

Dans ce domaine également se retrouvent des mesures d'intégration nationale: dans sa répartition des effectifs à travers les différents établissements d'enseignement secondaire, le gouvernement s'attache à mêler les ethnies, les religions, les origines géographiques. L'apprentissage de l'identité malawite nationale se fait dès l'école.

Enfin Banda lui-même s'est attaché officiellement à prêcher l'unité nationale. Il déclarait en 1972: "au Malawi, nous sommes un peuple uni, il n'y a pas de tribalisme" et six ans plus tôt il avait dit: "nous devons nous sentir beaucoup plus comme des Malawites et moins, beaucoup moins comme des Tonga, des Ngoni, des Chewa, des Yao ou des Timbuka" (11). La politique officielle est donc claire. De fait le Malawi n'a pas connu de problèmes ethniques d'une importance telle que ceux qui souvent ont déchiré plus d'un pays africain. Pourtant, s'ils n'ont pas eu cette ampleur, ces problèmes existent et pourraient à terme, se révéler comme des conflits importants si le pouvoir les laisse se développer.

Des mesures telles que l'officialisation du ChiChewa comme langue nationale n'ont pas toujours été bien ressenties par la population, dans le nord particulièrement. Le ChiChewa a certes été une langue véhiculaire, mais son officialisation en tant que langue nationale lui donne une toute autre dimension: elle lui donne en effet le monopole linguistique à la radio, dans la presse et surtout à l'école. Cette mesure semble s'inscrire dans le processus de soutien qu'a recherché de plus en plus Banda parmi le groupe Chewa. Le choix de Lilongwe a de même été interprété par certains comme celui, symbolique, d'une capitale en pays chewa.

Mais l'analyse mérite d'être affinée et de ne pas être menée comme celle de problèmes purement ethniques. Il semble que la question ethnique se double d'un problème politique. En ce sens, les tensions ethniques n'auraient été exacerbées que dans la mesure où elles recourent des problèmes de soutien politique. Ainsi, pour reprendre l'exemple de Lilongwe; le choix opéré personnellement par Banda pourrait s'interpréter comme un signe de méfiance à l'égard de Zomba, où les fonctionnaires et les populations sudistes avaient soutenu plus que les autres Chipembere en 1964. Ethnies et catégories sociales, et donc comportements politiques, se recourent ici. La lenteur du processus d'africanisation de la fonction publique a sans doute servi les Chewa car un rythme plus élevé aurait porté aux postes africanisés une majorité de nordistes, plus éduqués et plus diplômés, mais politiquement moins sûrs pour le pouvoir en place.

De même, le contrôle du pouvoir sur le personnel politique et ses "purgés" régulières frappent souvent des nordistes. Le renvoi du commandant en chef de l'armée, G. Matewere, est intervenu après un désaccord avec Banda au sujet de la mise à pied de deux jeunes officiers Chewa. Le successeur de Matewere, le général Melvin Khanga, est lui-même un Chewa. Le directeur de la fonction publique, John Ngwiri, et le chef de la police, Mac Kamwan, sont aussi des Chewa. La campagne menée en 1975-76 contre les "complotistes" ennemis du régime a touché en majorité des gens du nord, surtout chez les Tonga parmi les fonctionnaires, les étudiants, les professeurs et quelques hommes d'affaires. Trois cents personnes furent arrêtées et détenues. Parmi elles, se trouvaient l'ensemble du personnel de l'Office National des Statistiques et des membres des cabinets des ministères de l'Éducation et de la Santé, tous originaires du nord.

La tendance à une tension ethnique accrue semble donc réelle. Mais elle pourrait s'expliquer non comme une simple question de rivalités ethniques mais plutôt comme un support à une opposition politique à travers des catégories sociales géographiquement différenciées. En ce sens les paysans Chewa peuvent être considérés comme des éléments importants du soutien à Banda. Ce sont d'ailleurs eux qui ont bénéficié des aménagements d'infrastructure réalisés dans le cadre du Lilongwe Land Development Project (LLDP), le programme de développement rural le plus important du pays. Le clivage nord-sud existe toujours au Malawi, même s'il a évolué sur des bases de considération plus politiques. Il se pourrait, en cas de succession difficile à Banda, qu'il constitue un élément de déstabilisation et s'avérer comme un problème délicat pour les nouveaux gouvernants.

II. LE CONTROLE DIRECT: LES MOYENS "TECHNIQUES".

Par moyens "techniques", il faut entendre ici l'ensemble des mesures légales ou statutaires et les pratiques officieuses qui permettent au pouvoir, en la personne de Banda et de quelques fidèles, de contrôler le personnel politique. Ces moyens s'exercent sur trois groupes principaux: les députés, les membres du gouvernement, et les membres du MCP et des diverses organisations annexes du Parti.

Le contrôle politique sur les députés est simple: il s'effectue à la source par la sélection qui s'opère à leur candidature. Ils doivent en effet être membres du MCP, puis passer la barre difficile du choix opéré par Banda dans la liste des noms de candidats qui lui est proposée. Depuis 1978, cette procédure semble, nous l'avons vu, se libéraliser. Néanmoins, les députés restent dans leur ensemble des "hommes du Président": les débats parlementaires ne sont que de longs éloges de la politique du régime et des compliments au Président Banda, avec parfois même des remerciements des députés au Président pour leur avoir permis d'occuper cette position. Aucune protestation n'a jamais pris place au Parlement, aucun débat de fond n'a eu lieu. Si les parlementaires peuvent exprimer à un certain niveau les soucis des habitants de leurs circonscriptions, ils ne sont pas de véritables acteurs dans la vie politique nationale. De toutes façons, les règles du jeu parlementaire sont connues des députés qui savent que toute opposition à un projet de loi du gouvernement entraînerait l'exclusion du MCP et par la même la perte du siège parlementaire.

Ce biais de l'exclusion du Parti se retrouve également dans le cadre des moyens de contrôle du pouvoir sur le gouvernement. De nombreuses fois la sanction, redoutée pour ses conséquences, est tombée: "expulsion pour violation des règles du parti". Elle a frappé tous ceux qui n'avaient su se conformer à la devise du MCP: "Unité, Loyauté, Obéissance et Discipline." Du moins aux yeux de Banda.

Le contrôle sur le personnel politique répond à plusieurs raisons. Techniquement, il s'agit de la pratique du "vide" autour de Banda, afin de ne pas laisser se développer de pouvoir parallèle ou concurrent. C'est cette idée que souligne C. Mc MASTER, en écrivant: "les changements fréquents dans la composition des ministères reflètent le désir de Banda d'éviter la consolidation d'une trop grande sphère d'influence de la part d'un ministre". Cette politique se double de celle de "l'insécurité des acquis", pourrait-on dire, envers les ministres. Ceux-ci doivent savoir en effet que leur position, si haute soit elle, n'est pas à l'abri de la disgrâce présidentielle. D'importantes personnalités du régime en ont fait l'expérience: Alex Lweya, ministre de l'Education, a été expulsé du MCP en 1978; en 1976, Richard Allen Banda, ministre de la Justice, avait connu le même sort et perdu lui aussi toutes ses fonctions officielles; J.W Gwengwe, ministre du Travail, ministre des Transports, avait été exclu du MCP en 1973 pour avoir, au cours d'un banquet où il avait apparemment

→ trop bu, publiquement souhaité la victoire du Frelimo. Les exemples pourraient être multipliés. Banda pratique à ce niveau la technique de l'instabilité des fonctions politiques: à l'occasion, comme en 1977, il ~~se~~ dissout le gouvernement et le Comité National du Parti, et la classe politique, même si elle est finalement reconduite dans ses fonctions, connaît pour quelques jours la peur des éventuelles exclusions qui frapperont tel ou tel.

→ Le contrôle sur le gouvernement peut également s'opérer à un très haut niveau: les "successeurs", les "dauphins" potentiels de Banda ne sont pas à l'abri de la disgrâce s'il n'ont pas la patience d'attendre leur heure. Aleke Banda, le compagnon de la première heure, l'animateur du Malawi News, le chef et l'organisateur des Jeunes Pionniers, également secrétaire-général du MCP jusqu'en 1973, a connu la sanction du Président à cette date: Tout pourtant le désignait comme le successeur de H.K Banda: sa fidélité de la première heure, de même que lors de la crise de 1964, sa maîtrise du "bras armé" du parti, et enfin l'abaissement de l'âge des candidats à la Présidence de 45 à 40 ans, par amendement constitutionnel, mesure évidemment destinée à lui rendre possible l'accès à cette candidature considérant son jeune âge. Pourtant, le 9 mars 1973, il était exclu du MCP et perdait toutes ses fonctions officielles. Il semble que le Président n'ait pas apprécié les déclarations d'Aleke Banda au "Times of Zambia" en février de cette année-là: "après le Président à vie, qui d'autre que moi? ".

Banda utilise également la technique du "complot", généralement extérieur. La campagne de 1975 menée contre des personnalités du nord voulait répondre à un complot mené par les agents de Chiume pour assassiner le Président. En 1977, Albert Mulyawo Nqumayo et Focus Gwede étaient à leur tour accusés de complot. Le premier était ministre sans portefeuille et secrétaire-général du MCP, le second Directeur de la Sécurité intérieure, la très redoutée "Special Branch". Nqumayo était aussi considéré comme un homme en vue du régime et un successeur possible à Banda. Ministre attaché au Président de 1971 à 1976, il occupait une place prépondérante du fait de sa fonction à la tête du Parti. Quant à Gwede, il détenait la clé de la police politique. Accusés de complot en vue de renverser le gouvernement par la force et de posséder des armes et de la littérature marxiste, ils ont été condamnés à mort le 14-2-77 et exécutés. Banda devait alors se servir de l'affaire pour faire accuser (post-mortem!) les deux hommes de la répression des années précédentes. Après leur exécution, la libération des prisonniers politiques est apparue en ce sens significative. Signalons néanmoins que Nqumayo et Gwede étaient des partisans d'un processus d'africanisation accéléré et d'une politique étrangère plus orientée vers l'Afrique noire.

Les faveurs et les disgrâces politiques se font et se défont au fil des années et des influences. La génération de ministres qui avait accédé au pouvoir à la suite des limogeages de 1964, celle de Nqumayo, qui succéda à Chiume, de John Msonthi, de Gwanda Chakuamba, d'Alec Nyasulu, tous fidèles à Banda lors de la crise de 1964, n'a pas toujours su garder la prééminence politique. John Msonthi, exclu du MCP pour son manque

d'éclaircissements sur son comportement en 1964, a été réadmis en 1976 après deux ans de disgrâce. G.Chakuamba, réputé influent, ministre de la Jeunesse et de la Culture, ministre de la région du Sud, a été condamné à vingt-deux ans de réclusion le 20-3-1981 pour avoir émis l'opinion, en public, selon laquelle le développement du pays aurait pu être plus probant avec des hommes tel que lui au pouvoir au lieu de H.K Banda. Alec Nyasulu a par contre jusqu'ici continué sa carrière politique (Porte-parole du Parlement, Ministre de la Santé).

La disgrâce n'est parfois que temporaire pour peu que le coupable fasse amende honorable . Ce fut le cas pour Msonthi, mais aussi pour Aleke Banda: après son exclusion en 1973, il a été réadmis dans le parti l'année suivante, Mais , opposé à H.K Banda en matière d'agriculture selon les rumeurs, il a de nouveau été exclu du parti le 14-1-1980, et perdu ses postes officiels , notamment à la tête du groupe économique Press Holdings Ltd.

L'analyse des postes ministériel et de celui de secrétaire-général du MCP peut permettre de mieux comprendre cette précarité des fonctions politiques et de formuler quelques possibilités en matière de succession au Président. Considérant les modalités prévues en cas de décès du Président et l'âge avancé de celui-ci, le poste de secrétaire-général du MCP revêt une importance particulière. A Aleke Banda a succédé à ce poste en 1973 Mulawo Nqumayo. Celui-ci devait après son arrestation laisser la place à Rodwell Thomas Changara Munyenyembe en 1976. Ce dernier a commencé sa carrière politique en 1971 comme député. Il a été successivement ministre de l'Information (1972-73) , des Affaires sociales et du Développement (1973-74), de l'Education (1974-76) , de la Santé (1976), de même que membre du Comité exécutif national du MCP depuis 1974 et "Chief Whip" au Parlement en 1976. Lors de sa prise de fonction à la tête du MCP , il était aussi ministre sans portefeuille. Agé de quarante-cinq ans seulement, il pourrait jouer un rôle dans la succession de Banda.

Son poste à la tête du MCP a néanmoins été confié en 1977 à Elson Bakiti Muluzi, qui le détient encore à l'heure actuelle. La carrière de Muluzi a été rapide: député en 1975, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et à la Culture en 1976, ministre de l'Education en 1976-77, ministre sans portefeuille en 1977. Il est également membre du Comité exécutif national du MCP. Sa carrière rapide et son âge (trente huit ans) le mettent aussi parmi les successeurs possibles du Président.

Parmi le personnel ministériel, certains noms, un moment au sommet du protocole gouvernemental, ont disparu: A. Banda, J. Msonthi, R.A Banda, J.W Gwengwe, G.Chakuamba. Certains autres se distinguent par contre par leur présence et leur continuité à des poste-clés. Dick Matenje et Watson Deleza sont parmi les plus "anciens". Ils ont, à un moment ou à un autre de leur carrière politique, pu diriger les ministères du Travail, des Transports, de l'Industrie, du Tourisme, de l'Education, de la Justice et le ministère-clé de l'Agriculture et des Ressources Naturelles. En un mot, ils ont l'expérience de tous les rouages politiques et économiques de la gestion du pays. Watson Deleza a même exercé l'intérim de secrétaire général du MCP entre Nqumayo et Munyenyembe en 1976. Pourtant, la récente condamnation de Chakuamba, considéré comme un fidèle et un collaborateur de Deleza, a pu porter une certaine ombre sur l'avenir politique de celui-ci. Dick Matenje pourrait par contre prétendre au premier rang parmi les successeurs de Banda, par sa compétence technique et son expérience politique.

D'autres noms peuvent être retenus, bien que d'une expérience gouvernementale plus récente. Ainsi Edward Bwanali a occupé plusieurs ministères de 1976 à 1981 (Région du Sud, Région du Centre, Santé, Finances, Industrie et Tourisme.). Louis Chimango a récemment reçu la charge du difficile ministère des Finances , avant de passer au ministère du Développement local. Citons enfin Alec Nyasulu, Malani Lungu et l'actuel ministre des Finances, L.C Phiri. Le cas de John Tembo, politicien de longue date et ministre à plusieurs reprises, maintenant retiré dans les affaires et président de l' ADMARC, est à retenir également dans l'hypothèse d'une succession "dans la ligne Banda"

Globalement donc, le contrôle sur le personnel politique s'est fait sentir , à plusieurs reprises, durement pour la classe politique. Il s'agit pour Banda de sanctionner toute critique intra-gouvernementale et d'empêcher la constitution d'un contre-pouvoir ministériel et de sphères d'influence politique. Ce contrôle politique s'étend aussi aux autorités traditionnelles ; Banda a toujours clairement expliqué que le pouvoir traditionnel des chefs, aliéné sous la période coloniale, leur avait été restitué par le leader du pays indépendant et que ce pouvoir ne pouvait donc s'exercer que conformément à la ligne politique de Banda. En pratique, les sanctions contre les chefs ont surtout frappé ceux du nord.

Sur le plan organisationnel, le pouvoir possède un contrôle étroit du parti unique et de ses organisations annexes. Le MCP, par qui doivent passer tous les responsables politiques, du niveau national au niveau local, est fermement contrôlé par Banda lui-même. La discipline y est stricte: toute contestation de la ligne présidentielle entraîne l'exclusion. Les tensions qui y existent aux niveaux régional et local sont généralement réglées par la mise à l'écart ou le limogeage des " opposants". Banda pratique la même politique au niveau des comités exécutifs régionaux. Depuis la crise de 1964, la possibilité de courants "divergents" au sein du parti a disparu , alors que le contrôle personnel de Banda laisse peu de place aux "tendances" ..

Pour veiller à la discipline au sein même du parti, Banda peut compter sur les Jeunes Pionniers et la "Special Branch" . Les Jeunes Pionniers , organisation fondée en 1963, rappellent celle des Jeunes Pionniers Chanéens de Nkrumah. Initialement, les Jeunes Pionniers du Malawi ont été considérés comme le fer de lance du développement. Ils reçoivent une formation agricole et sont envoyés soit enseigner en milieu rural, soit participer à des projets agricoles, soit commencer des programmes de mise en valeur des sols. A ce titre, leur formation est assurée par des techniciens israéliens, sur les méthodes d'enseignement en kibboutz. De fait, les Jeunes Pionniers sont toujours apparus comme des éléments loyaux à Banda qui en a fait les "enfants chéris" du régime (cf. les dispositions légales qui les protègent). Ils sont dotés d'armes et sans pouvoir parler d'une véritable force para-militaire il est tout de même certain qu'ils ont été les exécutants de la répression violente contre les opposants au régime, et en particulier contre les Témoins de Jéhova.

La Ligue des Femmes (Women League) fournit de son côté un grand soutien à Banda , depuis sa réorganisation après le départ de Rose Chibambo. Les femmes sont présentes dans les instances du parti, au

Parlement et au gouvernement. Par sa présence et son action, la Ligue des Femmes a réussi à "obtenir le soutien des femmes, soutien important dans une société matrilineaire" (13).

Dans cet examen du contrôle du pouvoir sur les organisations, il nous semble nécessaire d'inclure le contrôle exercé sur l'armée et la police. Banda a pu déclarer: "l'Armée, la police et les fonctionnaires sont loyaux à moi-même, au gouvernement et au parti." (14). Cet ordre d'énonciation était d'ailleurs repris récemment par le chef de la police Mc.J.Kamwana, qui déclarait que les forces de sécurité étaient loyales "au Ngwazi personnellement, au gouvernement et au peuple" (15). L'allégeance au pouvoir personnalisé semble donc nette. L'armée a toujours semblé rester une force en dehors de la politique au Malawi. Pourtant, le limogeage de G.Matewera a pu apparaître comme l'indicateur de tensions au sein de l'armée. Les services de sécurité quant à eux ont considérablement perdu de leur force depuis l'exécution de Gwede. Leur crédibilité a diminué après la découverte du complot de 1976. A ce titre, il est intéressant de noter que, dans le Budget 1980-81, la part réservée à l'armée a augmenté de 3,7%, et vient en deuxième place des dépenses après celles de l'Agriculture mais avant celles de la Santé et de l'Education, alors que la part accordée à la Sécurité intérieure et à la police est tombée de moins de 20%. Le manque d'information gêne ici l'analyse, mais il semble que le contrôle du pouvoir n'épargne pas l'instrument même de ce contrôle et s'en méfie.

Pour conclure sur ce chapitre, il convient de souligner quelques caractéristiques générales.

- Le contrôle du pouvoir sur la vie politique et sociale du pays s'est établi très tôt. Dès avant l'indépendance, la discipline du parti s'annonçait stricte. Après la crise de 1964, elle ne laissait plus de place à la dissidence mais à la clandestinité et l'exil seulement.

- Ce contrôle s'est mis en place d'une façon habile: il a joué sur les éléments culturels, utilisé les données traditionnelles de la culture politique du pays, mais a su également adapter à ses besoins les formes modernes d'encadrement (parti, organisations de jeunes et de femmes, etc.)

- Enfin, il semble que ce système, pour efficace qu'il soit, ait toujours à se renforcer, preuve peut-être de tensions grandissantes. Les récentes "disgrâces", parfois accompagnées de condamnations, sont autant de signes que le pouvoir n'a pu assurer un consensus aussi solide qu'il l'espérait. Nous touchons ici à des problèmes de soutiens politiques qui seront examinés plus en détail plus loin, mais ici signalons que le renforcement des sanctions, s'il traduit un sentiment d'insécurité de la part du pouvoir, semble faire contraste aux mesures de libéralisation de 1977-78. Il se pourrait alors que celles-ci ne soient qu'une tentative pour trouver une alternative politique à l'échec des solutions policières.

* NOTES *

- (1). Voir p.37, Première partie, Chap. 3, II.
- (2). Voir le dépliant touristique "Malawi, a guide for the visitor.", 1980-81, P.9
- (3). Dans le catalogue des publications censurées, citons:
"Animal Farm" de G.Orwells, "Catch 22" de J.Heller, "Covet thy sister" de Lord Byron, "Nana" d'E.Zola, ainsi que les ouvrages considérés hostiles au pouvoir: "Kwacha" de K.Chiume, "Banda" de P.Short, "Foreign policy and Development" de C.Mc Master, etc.
- (4). Corrections physiques administrées aux opposants, distribution forcée de cartes du parti, répression des Témoins de Jéhova.
- (5). Cité par P.Short in "Banda". (p.279.)
- (6). Selon T.D.Williams, in "Malawi, the politics of despair", le niveau d'accès à l'éducation était moindre dans les années 1975 que celui des années 1960. (p.299).
- (7). Selon I.Kinghts, in "Commonwealth Briefing, Malawi.", juin-juillet 1980.(p.18)
- (8). Déjà aux élections de 1961 les Asiatiques n'avaient pas donné leur vote au parti de Banda.
- (9). Voir "This is Malawi", Vol.11, n° 1, janvier 1981.
- (10). Le Chichewa est à l'origine parlé par les Nyanja et les Mang'anja, eux-même en fait sous-groupes des Chewa.
- (11). Discours à l'Assemblée Nationale, 1966, cité par P.Short. (p.266.)
- (12). C.Mc Master, "Foreign policy and Development". (p.68)
- (13). Selon l'analyse de l'Africa Institute de Prétoria, in "Bulletin", Vol.XII, n° 9, 1974.
- (14). In "This Malawi", "Army's role commented"., Vol. 11, n°1, janvier 1981.
- (15). In "This is Malawi", "Role of the armed forces explained", Vol.11, n°2, février 1981.

CHAPITRE II

*LES MOYENS INFRASTRUCTUREES
DE LA DETENTION DU POUVOIR:
LA SYMBIOSE ECONOMICO-POLITIQUE
AU SERVICE DU POUVOIR.*

Au delà de l'aspect institutionnel d'un système politique, l'analyse sociologique doit examiner non seulement les formes mais aussi les moyens de la détention du pouvoir. Parler de "moyens infrastructuraux" de la détention du pouvoir implique la référence à la "base" du pouvoir, par rapport aux éléments qui ont trait à son renforcement et à sa perpétuation (moyens superstructurels).

Au Malawi, cette base du pouvoir passe par l'élaboration d'un édifice économique-politique au service du pouvoir, et utilisateur de pouvoir. Le principe du pouvoir y repose en effet sur une étroite relation entre système politique et système économique. Plus même que l'ambivalence des acteurs de ces deux systèmes, l'examen de la structure des moyens de pouvoir nous invite à cette analyse. En effet, à travers les choix pris par le pouvoir, l'organisation de l'économie reflète un souci politique, par delà sa seule logique économique, souci de maintenir un certain ordre social et politique.

→ Pour désigner cette relation fonctionnelle entre politique et économique, nous parlerons de "symbiose économique-politique", dont nous mettrons en évidence les mécanismes d'application avant de souligner ses fonctions et ses effets.

I. LES MECANISMES DE LA SYMBIOSE ECONOMICO-POLITIQUE.

Ces mécanismes sont en gros de deux types: d'abord l'établissement des ressources fondamentales du pouvoir en milieu rural; ensuite la diversification, en terme d'acteurs et de secteurs d'activité, de ces ressources.

La base de la symbiose économique-politique nous apparaît donc s'exercer au niveau du secteur primaire. La domination de l'agriculture par la classe dirigeante se traduit par un double phénomène de dépaysannisation du monde rural et d'émergence d'une élite rurale.

Pour mieux comprendre ce double phénomène, un rappel des circonstances historiques qui l'ont amorcé est nécessaire. Nous suivrons ici l'analyse de la formation de classes dans les périodes pré-coloniales et coloniales, menée par J.A.K. Kandawire (1). L'auteur montre comment l'esclavage domestique fut introduit dans la région de l'actuel Malawi par les Maraves, Bantous venus du Bas-Congo dont la migration s'effectua à travers des guerres successives avec les groupes situés sur leur route. Les prisonniers des Maraves devenaient des esclaves, selon le modèle originel existant au Bas-Congo. Le concept communaliste d'utilisation de la terre dont bénéficiaient les esclaves domestiques fut entamé par le développement du commerce d'esclaves encouragé par les Arabes et les Portugais, car ces esclaves devenaient alors une valeur d'échange. Avec l'émergence de la colonisation, l'ensemble des Africains, esclaves et maîtres, devaient ^{être} considérés comme un seul bloc social non différencié, par "leur identité commune de colonisés" (2).

Alors qu'ils étaient progressivement dépossédés de leurs terres, surtout dans le sud, les Africains se virent bientôt réduits au rôle de travailleurs agricoles au service des planteurs européens, qui pensaient par là officialiser la pratique de la thangata. Les Européens voyaient en celle-ci l'extension de l'esclavage domestique pré-colonial, et pouvaient soutenir que la thangata, par laquelle ils obtenaient leur main-d'oeuvre africaine, était une structure indigène traditionnelle. Kandawire souligne qu'il y avait là confusion entre esclavage domestique et thangata traditionnelle, cette dernière n'étant qu'un échange de services et de travail entre pairs et non entre maître et esclave. De cette confusion résultait la thangata coloniale et la transformation du paysan africain en simple travailleur agricole pour le planteur européen.

L'évolution franchit un seuil supplémentaire quand les planteurs européens, dès 1885, s'inquiétèrent des techniques de culture intensive pratiquée par les Africains pour leur agriculture de subsistance. Il s'en suivit une "réservation" des meilleures terres pour les Européens et la protection de certaines terres (boisées en particulier). Ce souci se traduisit en 1955 par la formulation de la politique qu'entendait mener l'administration coloniale: à côté des planteurs européens utilisant les méthodes de culture intensive, il s'agissait de créer deux catégories sociales parmi les paysans africains, l'une étant une minorité de fermiers

exploitant leur terre; l'autre une majorité de manoeuvres ruraux (labourers).

Le but de cette stratégie était double: la création d'une masse de travailleurs africains détachés de leur terre et dépayés permettait de garantir des terres pour l'exploitation intensive des planteurs européens, et fournissait la main-d'oeuvre nécessaire au développement du secteur industriel dont les autorités coloniales prévoyaient l'avènement grâce aux ressources minières et énergétiques. En fait, ici, l'administration coloniale commet une erreur d'appréciation puisque ce développement industriel n'eut pas lieu, le secteur minier n'étant pas facilement exploitable, et qu'au contraire les Africains dépayés vinrent plutôt grossir les rangs des émigrés en Rhodésie et en Afrique du sud, mouvement d'émigration encouragé par l'établissement de la Fédération.

Le rappel de ces éléments de formation de classes au Malawi est important dans la mesure où s'y trouvent déjà les ferments d'une politique de dépayés. Au moment de l'indépendance, ce processus n'était pourtant pas arrivé à terme. L'échec de la politique coloniale laissait à la fois quelques fermiers africains produisant des petits surplus commercialisables et surtout une large proportion de paysans pratiquant l'agriculture de subsistance. Parallèlement, les planteurs européens avaient développé un secteur intensif basé sur les productions à l'exportation.

Les successeurs africains de la situation coloniale devaient tirer les leçons de l'expérience précédente. Le pouvoir de l'indépendance pouvait constater que le système de la grande propriété, sur le modèle des plantations européennes, présentait une rentabilité optimale pour les cultures d'exportation. Dans ce pays rural, le choix économique fut, nous l'avons vu, celui de la primauté du secteur primaire à l'exportation. Restait à décider de l'organisation à laquelle soumettre cette stratégie.

Pour à la fois mettre en oeuvre la priorité aux cultures d'exportation et assurer le pouvoir d'une base économique solide, un double processus fut engagé: d'une part la dépayés du monde rural, pour permettre une concentration sur les grandes propriétés; d'autre part le "placement" de l'élite politique issue de l'indépendance à la tête des ressources économiques du secteur agricole.

Le premier point, la dépayés, permettait non seulement la restructuration de l'agriculture vers plus de production à l'exportation mais aussi fournissait la main-d'oeuvre nécessaire au développement de cette production. La restructuration de l'agriculture peut, selon Alifeyo Chilivumbo, être observée par le simple examen comparé des cartes rurales du Nyasaland colonial et du Malawi indépendant. Les grandes exploitations, les estates farming, ont pu particulièrement se développer sur les terres fertiles. Le regroupement des terres en grandes propriétés s'est fait parfois au prix de la perte de leur terre par les petits paysans. Des zones entières ont été classées "estates farming" par le gouvernement, qui possède le droit d'attribution des terres. Quant à la main-d'oeuvre nécessaire à ces grandes propriétés, elle a été fournie grâce à l'aménagement des structures de production elles-mêmes.

La main-d'oeuvre des grandes exploitations est en effet de deux types: ouvriers agricoles et paysans-locataires. Les ouvriers agricoles sont des célibataires employés souvent pour des travaux saisonniers. Leurs salaires, en valeur absolue comme relative, sont d'un niveau bas(4). Dans le second cas, celui des paysans-locataires, ces derniers sont installés au sein d'une grande propriété soit parce qu'il s'agit d'une zone déclarée "estate farming", soit parce qu'ils ont répondu aux offres d'installation faites par le grand propriétaire. Ces paysans-locataires doivent cultiver le produit d'exportation de la grande propriété (tabac, thé) et vendre leur récolte à un prix préférentiel au grand propriétaire, en échange du droit d'utiliser une parcelle de terre pour leur propre usage (5).

La situation de l'ouvrier agricole (labourer) est facile à comprendre. Pour mieux saisir celle du paysan-locataire (tenant), nous donnerons l'exemple de l'organisation de la mise en valeur et l'exploitation de la région de Nkhamanga (6). Dans cette région du nord, les conditions étaient peu propices à l'agriculture intensive. Dès 1968, le gouvernement mit sur pied un programme d'aménagement de la région. Après une période de "settlement", où fut fait appel aux Jeunes Pionniers, les paysans étaient appelés à s'installer sur des terres d'une surface d'à peu près 4,5 hectares par occupant. En 1977, ces terres étaient transférées au sein de grandes exploitations possédées par Spearhead Enterprise, une organisation agissant comme une compagnie privée mais dépendant du ministère de la Jeunesse et de la Culture. A côté de ces grandes exploitations, d'autres grandes propriétés étaient créées, d'une surface allant de 24 à 1200 hectares, pour une moyenne générale de 80 hectares. Ces propriétés sont exploitées par les petits paysans-locataires qui fournissent leur travail et vendent leur production au grand propriétaire, en l'occurrence ici le tabac. Les paysans occupent chacun une terre de 1,6 hectares dont la moitié est réservée à la culture du tabac pour le grand propriétaire.

La taille même des terres laissées aux paysans-locataires au sein de la grande exploitation ne leur permet pas de se livrer à des productions importantes et de participer donc, pour leur propre compte, à l'enrichissement issu des revenus de la production à l'exportation. Ils semblent sans doute mieux lotis que les ouvriers agricoles, mais sont aussi globalement intégrés à la main-d'oeuvre des grandes propriétés. Leur dépayannisation consiste donc, au niveau de leur activité, dans le fait qu'ils sont, plus que de véritables paysans producteurs, réduits à la condition de main-d'oeuvre.

Un autre indicateur de cette dépayannisation réside dans l'aménagement du système de commercialisation des produits agricoles, système qui leur dénie la possibilité, sauf exception, de pouvoir se livrer à une certaine accumulation de capital. Les petits paysans ne peuvent en effet commercialiser leur récolte qu'à travers l'ADMARC (Agricultural Development and Marketing Corporation)(7). Cet organisme fonctionne comme une caisse de stabilisation classique, mais s'inscrit dans le cadre d'une politique sélective de la commercialisation des récoltes. Si les petits paysans doivent effectivement passer par l'ADMARC (8), les grands propriétaires peuvent par contre commercialiser leur récolte directement sur le marché des enchères à Limbe, près de Blantyre, en obtenant de meilleurs prix. En matière de tabac, les grands propriétaires

bénéficient également d'une dérogation au monopole de l'ADMARC puisqu'ils peuvent acheter, à un prix préférentiel, leur récolte aux petits paysans qui travaillent sur leurs terres et qui doivent se consacrer à cette culture.

La sélectivité du système de commercialisation des produits agricoles affecte donc les revenus des petits paysans et contribue à freiner pour eux la possibilité de pouvoir exercer une activité économique dégagée de ce statut de "main-d'oeuvre" des grandes exploitations.

Ceci nous amène à examiner un indicateur essentiel de cette dépayssannisation: celui de la répartition des revenus agricoles. Cette répartition est dépendante de l'organisation de la production, elle-même plus favorable aux grands propriétaires. Elle est défavorable aux petits paysans, sans parler des ouvriers agricoles, dans la mesure où elle recoupe également la nature des productions qui leur sont laissées. En l'occurrence, il est même possible d'observer un recul, en valeur relative, des revenus des petits paysans depuis l'indépendance. Pour comprendre ce phénomène, il convient d'observer l'évolution du volume et de la composition des types de productions respectivement commercialisées par les grands et les petits exploitants. L'établissement du tableau ci-dessous nous permet de mettre en évidence une évolution au profit des premiers:

COMPOSITION, ORIGINE ET VOLUMES DES EXPORTATIONS
AGRICOLES DE 1964.A 1976.

PETITS PAYSANS: 1964:53% des exprtations agricoles totales.

 1973: 42% -- -- -- --
 1976: 30% -- -- -- --

(dont tabac, arachides, coton, riz et café.)

GRANDES EXPLOITATIONS:

 1964: 43% des exportations agricoles totales.
 1973: 51% -- -- -- --
 1976: 64% -- -- -- --

(dont thé, tabac Burley, sucre).

La tendance a donc été renversée dès 1973 dans le sens d'une prépondérance des grandes exploitations pour les cultures d'exportation, donc également les principaux revenus agricoles. Les chiffres précédents sont à mettre en rapport avec à la fois l'importance des revenus de l'exportation agricole et les valeurs respectives des produits cultivés. Or, en 1976, tabac et thé, produits de grandes exploitations, représentaient 94,5 millions de Kwachas, alors que le coton, le sucre et l'arachide représentaient seulement une valeur de 32,1 millions de Kwachas (le sucre pouvant en fait être considéré comme une culture de grande exploitation dans la plupart des cas). En 1977, les grandes exploitations ont ainsi obtenu les deux tiers des revenus totaux des exportations agricoles (9).

Pour le seul cas du tabac, produit principal d'exportation, le phénomène est très net: en 1975, sur une valeur totale de tabac commercialisé de 44,293 millions de Kwachas, les petits paysans ont gagné 3,182 millions de Kwachas, le reste des revenus allant aux grandes exploitations.

Ceci tient d'ailleurs de la logique économique: mieux équipées pour la production intensive, les grandes exploitations se taillent la part du lion dans les revenus de l'exportation des produits primaires. Il ne s'agit pas ici de porter un quelconque jugement sur cette politique de production, de commercialisation et de répartition des revenus, mais simplement de montrer que les choix économiques privilégiant la production par les grandes exploitations s'accompagnent d'une dépayssannisation des revenus agricoles au profit d'autres bénéficiaires, les grands propriétaires.

Il nous semble donc justifié d'avancer que le secteur rural a connu au Malawi un processus de dépayssannisation, en termes d'activités et de revenus. A Chilivumbo parle de "viol de la paysannerie": le terme est certainement partisan. Pour notre part, nous parlerons, du point de vue de l'analyse, d'une mutation profonde des structures agraires socio-économiques, résultant en une dépayssannisation au profit d'une élite rurale.

Ceci nous amène à analyser, après la dépayssannisation, le second caractère de la restructuration du secteur agricole par le pouvoir, dans le cadre de l'établissement d'une ressource de base: l'émergence d'une élite rurale. Quantitativement, le terme d'élite semble approprié puisque les grands propriétaires ne représentent qu'un pour cent de la population. Qualitativement, le terme peut également s'appliquer, au vu de la répartition des revenus agricoles que nous avons soulignée plus haut

Cette élite rurale a pu se développer dans l'axe de la politique de priorité à la croissance basée sur l'exportation des produits agricoles. A l'indépendance, le pouvoir a considéré les plantations du type de celles des colons européens comme les instruments privilégiés de cette politique. La symbiose économique-politique a pu s'opérer dans la mesure où l'élite politique s'est vue confiée la responsabilité de ces grandes exploitations. Certains planteurs européens ont quitté le pays, d'autres ont été forcés de laisser les exploitations aux nouveaux propriétaires. A mesure que la dépayssannisation permettait le renforcement et le développement des grandes propriétés, par des mesures de concentration, le pouvoir a mis sur pied et officialisé une véritable politique de symbiose économique-politique, à travers la nouvelle élite rurale.

Banda a donné l'exemple en encourageant maintes fois ministres et députés à se lancer dans l'agriculture intensive de production à l'exportation. Lui-même possède des grandes exploitations à Kasungu, Nkoto-Kota, Nkhata Bay, Chamwavi et Lisondwa. En 1978, Banda pouvait déclarer au Parlement qu'il avait investi 1,5 millions de Kwachas dans le cadre de l'amélioration de ses grandes propriétés.

La composition de cette élite rurale est relativement large: ministres, députés, hauts fonctionnaires, gradés de la police et de l'armée,

officiels de la machine du Parti. Relativement à l'ensemble de la population, cela en fait néanmoins une élite limitée et selective dans son recrutement. Outre la politique de commercialisation, les grands propriétaires bénéficient d'avantages tels que facilités de crédit, prêts, assistance des Jeunes Pionniers pour la mise en place de l'infrastructure (cf. l'exemple de Nkhamanga).

→ Le placement de l'élite politique aux commandes des ressources économiques agraires apparaît comme fondamental dans la symbiose des deux systèmes, économique et politique. Ses fonctions et ses effets seront soulignés plus loin. Ici, remarquons l'originalité de ce modèle. La situation des grands propriétaires n'est pas sans rappeler celle des "planteurs entrepreneurs" de la Côte-d'Ivoire: ceux-ci, issus de la classe politique et administrative, ont effectué des "investissements" dans l'agriculture. Pourtant de nombreuses différences existent entre les deux situations. Tout d'abord, les grands propriétaires de l'élite "politico-rurale" sont en position de quasi-monopole sur les cultures d'exportation et les revenus qui en découlent, contrairement aux planteurs-entrepreneurs ivoiriens. Plus encore, le processus d'accès à l'activité agricole est fondamentalement différent dans les deux cas. Si Houphouët-Boigny a pu mener son pays en tant que planteur et représentant des intérêts des planteurs africains, Banda, et l'élite politique dans sa mouvance, n'est devenu planteur qu'après l'indépendance.

→ La présence de l'élite politique au rang de l'élite rurale ne semble donc pas au Malawi le résultat du même processus qu'en Côte-d'Ivoire. Ce ne sont pas les structures économiques qui ont déterminé dans leur majorité les élites du pouvoir, mais plutôt les élites du pouvoir qui ont procédé à la structuration économique de l'agriculture en fonction de leurs besoins et leurs intérêts. En ce sens, il y a eu au Malawi primauté du politique sur l'économique, le "feed-back" étant néanmoins dans la ressource importante que constituait pour le pouvoir, au delà des intérêts individuels des membres de l'élite, la main-mise sur le potentiel agricole.

Si la base de la symbiose entre le système politique et le système économique comme moyen de détention du pouvoir est de nature fondamentalement agricole, il convient de montrer la diversification à laquelle s'est livré le pouvoir pour s'assurer d'une utilisation optimale des ressources économiques à sa disposition.

Le cas du Malawi est, en ce domaine, original, en ce qu'il a vu le Parti intervenir dans les affaires comme un véritable agent économique. Cette intervention du MCP est peut-être une des manifestations les plus évidentes de la symbiose économique-politique. Le Parti est intervenu dans le domaine économique à travers la compagnie Press Holdings, fondée à l'origine pour l'édition de l'organe de presse du Parti. L'importance de l'existence de cette compagnie est capitale, dans la mesure où elle permet de cerner et de qualifier l'intervention du Parti dans le domaine économique: au Malawi, si le Parti joue un rôle économique, il ne s'agit pas d'une intervention du type "nationalisations" ou "socialisation du capital". D'ailleurs, la convention annuelle du MCP a, en 1968, admis officiellement le capitalisme comme la doctrine économique la mieux adaptée au Malawi.

Pourtant, quand les chemins de fer du Malawi, propriété de Lonrho, ont été nationalisés en 1966, certains ont pu croire à l'intervention du capitalisme d'Etat. En fait, le phénomène relève beaucoup plus d'une relation entre intérêts privés et pouvoir politique. De même en effet que l'élite politique a investi dans les grandes propriétés agricoles, le MCP a permis à cette élite de diversifier ses intérêts économiques en intervenant dans le secteur industriel et commercial. Il faut voir là une certaine forme de malawisation du capital.

L'étendue de l'intervention du MCP à travers Press Holdings a été considérable et forme maintenant un véritable "concern" (voir annexe). Elle a permis à l'élite politique de renforcer son contrôle économique dans le secteur industriel, commercial et celui des services en phase de développement. Les bénéficiaires en sont ici aussi les officiels du MCP mais surtout Banda, qui détient une majorité d'actions de Press Holdings Ltd , et Aleke Banda, actionnaire très important du fait de son rôle initial dans la presse du Parti. Si l'on devait parler "d'Etat des actionnaires", il faudrait ajouter qu'il ne s'agit là que de quelques actionnaires, dans la mesure où seule l'élite politique est concernée par la malawisation du capital effectuée par les activités économiques du MCP.

Celle-ci se fait également par l'action de la Malawi Development Corporation (MDC). La MDC, créée en 1964, intervient seule ou avec des partenaires privés dans les secteurs tels que l'industrie du tourisme ou la construction immobilière. Elle peut aussi assister les investisseurs privés par des prêts ou des prises de participation . Dans le domaine de la malawisation du capital, soulignons que Banda a plusieurs fois affirmé que le Malawi ne saurait être une "République-banane". A ce titre, le Code des investissements prévoit un impôt sur les bénéfices de 45% si la compagnie étrangère a son siège social au Malawi, et de 50% si son siège social est à l'étranger ou si des dividendes sont distribués à des actionnaires non-résidents au Malawi.

Globalement donc, les mécanismes de la symbiose économique-politique reposent sur une base agricole et une diversification dans le domaine industriel, commercial et tertiaire. La main-mise sur les ressources agricoles et l'étendue des intérêts économiques de l'élite politique dans d'autres secteurs n'ont pu se faire que grâce aux décisions délibérées du pouvoir et à l'action intermédiaire du parti, agissant comme un support institutionnel à ces intérêts. Les mécanismes qui lient élite économique et politique ont ainsi permis de renforcer la détention du pouvoir. Ce sont les fonctions et les effets du système que ces mécanismes animent qu'il convient maintenant d'examiner.

II. FONCTIONS ET EFFETS DE LA SYMBIOSE ECONOMICO-POLITIQUE.

Les liens qui unissent système politique et système économique à travers la même élite sont des liens fonctionnels, dans la mesure où ils obéissent à une certaine cohérence du pouvoir. Après vingt ans d'application des divers mécanismes de cette symbiose, les effets, immédiats et en profondeur, sont déterminants sur la société malawite.

Avant d'examiner les fonctions essentielles de la symbiose entre les deux systèmes, il faut souligner les explications qui ont été données du phénomène par le pouvoir lui-même. Banda a pu en effet expliquer que l'intervention officielle, érigée en politique nationale, des politiciens dans l'économie constitue la meilleure protection contre le népotisme et la corruption. De fait, le système malawite a l'avantage de la clarté en ce domaine: la relation entre le politique et l'économique se fait au grand jour. (11). Plus globalement, Banda a soutenu que cette intervention dans le domaine économique participait d'une philosophie qui n'est pas sans rappeler celle de la Côte-d'Ivoire: le mot d'ordre "enrichissez-vous" s'applique au Malawi mais ne s'adresse qu'à une minorité, celle de l'élite politique.

C'est cette idée de dynamisme économique qu'évoque Banda quand il parle de "goût de la réussite". D'un autre côté, Banda a pu affirmer qu'il faisait, dans son cas personnel, preuve d'un certain désintéressement quand il expliquait que certaines de ses exploitations de tabac avaient été prises en charge par lui car la Commonwealth Development Corporation (CDC, ex-Colonial Development Corporation, qui avait des intérêts dans les plantations) y perdait de l'argent. Banda déclarait même au Parlement qu'il était "dans les dettes jusqu'au cou avec la Standart Bank et la Barclays Bank."

Ces explications au premier degré ne révèlent pas le "pourquoi" profond du phénomène. Un des effets immédiats de la part prise par les politiciens dans le secteur économique, c'est l'enrichissement individuel des membres de l'élite qui bénéficient d'un tel accès aux ressources économiques. Il y a là, surtout au niveau de l'agriculture, une monopolisation des richesses et des revenus considérable et d'autant plus nette que, dans un petit pays, elle concerne au plus 50000 personnes: quand on sait l'ampleur des revenus issus des exportations dans ce pays à économie extravertie, on mesure la proportion de cet enrichissement. La croissance économique et ses résultats contraste d'ailleurs avec le niveau national du revenu par habitant (12).

Mais les fonctions de la symbiose dépassent les simples intérêts individuels de l'élite. L'une d'entre elles est la stabilité dont bénéficie le pouvoir. Il s'agit là d'une stabilité globale dans la mesure où le pouvoir est assuré, par la présence de ses membres aux commandes des ressources économiques, du maintien de ses options et de sa stratégie de développement. Or ces options ont elles-mêmes été déterminées en fonction d'une meilleure détention du pouvoir. Le pouvoir est aussi assuré d'une

bonne communication entre économie et pouvoir politique de sorte qu'aucune dysfonction importante ne peut affecter le système. Il y a là une fonction de régulation globale.

Le système social, comme le système économique, est aussi affecté par la relation entre le pouvoir et l'économie. En plaçant ses élites dans le domaine économique, le pouvoir se permet d'affecter l'évolution de la structure socio-économique du pays et de prévenir tout développement social hostile ou déstabilisateur. Cette régulation sociale tient du contrôle qu'exerce le pouvoir. Mais ce contrôle, s'il joue pour l'ensemble des structures sociales, s'applique également à l'élite elle-même. Par là, le pouvoir au sens étroit du terme peut s'assurer de l'élimination des dysfonctions internes.

Le contrôle peut jouer dans ce cas dans la mesure où le système fonctionne en circuit fermé: le pouvoir économique passe par l'appartenance à l'élite politique et toute opposition ou divergence politique marquée entraîne l'exclusion ou la disgrâce, avec à terme la perte du pouvoir économique correspondant.

C'est ici que le rôle du Parti prend tout son sens dans la symbiose économique-politique. On ne pourrait comprendre autrement la raison d'être de l'omniprésence du Parti dans cette symbiose que par sa fonction "d'agent exécutif" du pouvoir. Si la participation à l'économie de l'élite politique se faisait sur une base privée, individuelle, selon un modèle classique de patronage, la disgrâce politique ne pourrait en principe affecter le pouvoir économique comme sanction. Or l'accès au pouvoir économique passe ici par l'appartenance et la relation à un niveau qu'à un autre au Parti. Cette condition sine qua non fait que l'exclusion du MCP "pour violation des règles du Parti", sans plus d'explications détaillées, sert non seulement de sanction politique mais aussi de sanction économique, et agit donc de façon préventive sur le loyalisme de l'élite envers le pouvoir. La référence au Parti montre que l'accès aux ressources économiques ne relève pas seulement d'un libéralisme et d'un individualisme économiques classiques mais aussi de l'obéissance au pouvoir politique.

Pour ceux de l'élite qui s'intègrent au circuit fermé économique-politique, l'accès aux ressources économiques peut faire figure de "récompense". Il y a là une fonction de distribution telle que l'évoquait Zolberg quand il soulignait que "le dessein politique est d'attendre de l'économie un certain nombre de résultats, de performances, qui forgeront la capacité du régime à distribuer des bénéfices matériels à la population et à engendrer des soutiens"(13). Au Malawi, il s'agirait en fait d'une "partie de la population". Il est également certain que les bénéficiaires de l'accès à l'enrichissement ont tout intérêt à soutenir le pouvoir politique qui dispense ces "bénéfices matériels".

En sens inverse, toute "erreur" en matière économique (mauvaise gestion, non-rentabilité, ...) peut être sanctionnée par le pouvoir politique qui en a, légitimement pourrait-on dire, "le droit". Banda a eu des mots très nets pour signifier aux grands propriétaires d'assurer une rentabilité soutenue à leurs exploitations. Les renvois récents des directeurs

d'Air Malawi, des Chemins de fer du Malawi, du Conseil de promotion des Exportations, et de la MDC sont autant de preuves de ce contrôle politique sur les membres de l'élite investis d'un rôle économique.

Quels sont les effets de la mise en place de ce système liant politique et économie? Dans ce pays essentiellement rural, la dépaysannisation a entraîné des mutations sociales importantes. Leur analyse revient en fait à faire un diagramme des catégories sociales au Malawi. Peut-on ici utiliser une analyse en termes de classes? Certains auteurs, d'obédience marxiste, ont pu le faire (14). A. Chilivumbo parle notamment de bourgeoisie rurale, pour désigner l'élite des grands propriétaires. Pourtant le terme ne semble pas vraiment approprié.

Nous avons vu en effet qu'au Malawi la mise en place des structures économiques a procédé principalement des choix politiques du pouvoir en ce domaine. Cette primauté du politique sur l'économique, résultat de conditions historiques dans le cas du Malawi, gêne l'application d'une analyse de type marxiste classique. Certes le pouvoir, au moment de ces choix a hérité des structures de la situation coloniale (plantations européennes, éléments d'une dépaysannisation), mais la véritable élaboration du système économique tel qu'il existe aujourd'hui, avec ses conséquences sociales, a été le fait d'une politique délibérée et globale de la part du pouvoir, conformément à son choix de croissance prioritaire et sélective. Ce volontarisme politique est implicitement admis par K. Morton qui écrit que "Le Malawi aurait pu mettre sur pied une stratégie de développement basée sur la notion de "self-help" qui aurait apporté un large changement institutionnel et une croissance du bien-être économique plus rapide que celle promise par l'actuelle voie de développement." (15).

Le fait que la structure politique ne soit pas issue de la structure économique, mais que le processus ait été inverse, apparaît aussi dans la comparaison avec l'exemple ivoirien: Banda et son équipe ne sont devenus grands propriétaires ruraux qu'après l'indépendance, au contraire d'Houphouët-Boigny.

Pourtant la relation grands propriétaires-masse rurale, incluant les ouvriers agricoles et les paysans locataires, évoque une relation de classe, en ce qui concerne l'accès aux moyens de production et la structure de l'emploi. Il se pourrait donc que, si l'analyse de classes s'appliquait, elle porterait sur des classes "en soi" et non "pour soi". Les différents contrôles politiques et sociaux dont bénéficie le pouvoir sur la population et l'état peu avancé de la culture politique pourraient expliquer ce non-passage à la relation de classes véritable.

Un effet fondamental du système mis en place au Malawi a sans doute été la constitution de classes sociales particulières, le terme de "classes" étant ici employé au sens large, celui d'une catégorie socio-économique. Les plus évidentes de ces classes sont par contraste celle de la masse paysanne et celle de l'élite des grands propriétaires. Les premiers ont en fait un statut de main-d'œuvre agricole plutôt que de véritables paysans, avec ici des variantes entre les ouvriers agricoles et les paysans-locataires. Les seconds constituent bien une élite par leur nombre, leur capacité de décision, leur part dans la distribution

des revenus agricoles et leur relation privilégiée avec le pouvoir politique.

L'élite bureaucratique et politique peut, pour sa part, être considérée à travers l'élite économique. Pourtant, les membres de l'élite "administrative" et politique, celle que l'on retrouve au sein du Parti, du gouvernement, du Parlement, de la fonction publique, de la police ou de l'armée, ne sont pas tous assurés d'un placement parmi l'élite économique: l'émulation doit jouer, au fil également des faveurs politiques, et la sélection qu'opère le Parti et le pouvoir, c'est à dire souvent Banda lui-même, n'est pas très laxiste. De plus, il convient de rappeler les purges qui touchent le personnel politique et les fonctionnaires.

Enfin il faut souligner la possible émergence d'une "petite élite" rurale. Dans leur souci de dénoncer la domination socio-économique de l'élite des grands propriétaires, Chilivumbo et Mpakati, seuls auteurs à aborder le problème des différentes couches sociales au Malawi, ne voient pas la possibilité de l'émergence de cette nouvelle catégorie sociale.

Certains éléments nous permettent pourtant d'avancer son existence et son développement, bien que les informations soient ici fragmentaires. L'émergence de cette "petite élite rurale" serait la traduction de l'extension des effets de la politique de "l'enrichissez-vous", au delà de la seule catégorie des grands propriétaires. Si les ouvriers agricoles et beaucoup de paysans-locataires ne participent pas à cet enrichissement, il semble que certains petits paysans indépendants et même certains paysans locataires en bénéficient pour leur part. Il convient ici de renvoyer à l'exemple du développement de la région de Nkhamanga. L'examen des surfaces des terres cultivées dans cette région est important. Nous trouvons tout d'abord des grandes exploitations de plus de 400 hectares (10 exploitations sur un total de 34), avec certaines atteignant 1200 hectares. A l'opposé, les paysans locataires cultivent des surfaces de 1,6 hectares, alors que les ouvriers agricoles n'ont pas de terres du tout. Mais à côté de ces deux extrêmes, nous trouvons un certain nombre d'exploitations d'une surface moyenne de 80 hectares. Les propriétaires de ces exploitations ne peuvent être considérés sur le même plan que les grands propriétaires possédant en moyenne dix fois plus de terres. Ils sont pourtant d'une autre catégorie socio-économique, par leur capacité de production donc aussi par leurs revenus, que la masse de la main-d'oeuvre agricole. Dans l'exemple de Nkhamanga, un petit propriétaire avait commencé par exploiter une surface de 17 hectares et avait progressivement étendu son exploitation à 140 hectares. Cette possibilité d'accroissement de la capacité de production d'un petit paysan est peut-être typique du développement d'une classe rurale moyenne qui peut espérer participer à l'enrichissement issu de l'agriculture d'exportation. Dans la même région, les paysans-locataires "classiques" ne pouvaient pas véritablement espérer cette participation, avec leur surface de 0,8 hectare consacrée à la culture du tabac. (16)

L'émergence de cette petite élite pourrait être confirmée par l'analyse des programmes de développement rural et leur impact sur les différentes classes sociales en milieu agricole. Les allocations de fonds et de crédits sont en ce domaine très sélectives. Dans le cadre du LLDP (Lilongwe Land Development Program), 5% seulement des 50000 paysans

concernés par ce projet ont reçu des crédits. Pour le Karonga Project, le chiffre est de 3%, et pour le Shiré Valley Development Project, de 3% également. Même s'ils ne sont pas massifs dans leur montants, ces crédits s'adressent néanmoins à certains "privilégiés" parmi les petits paysans.

L'apparition de la petite élite rurale pourrait bien résulter d'une forme de généralisation des bénéfiques de la croissance et de leur extension à d'autres catégories que les seules élites du type grands propriétaires. Ainsi pourrait apparaître valide la notion de croissance prolongée entraînant le développement, au sens où il y aurait enrichissement global des couches de la population et améliorations de ses conditions de vie. Mais, dans le cas du Malawi, cet élargissement du champ des bénéficiaires de la croissance, même s'il doit être souligné, ne permet pas au stade actuel d'appliquer cette hypothèse. Les enrichissements de petits paysans ne pourraient être que des exceptions. Mais, outre que cet élargissement passe par un recrutement sélectif basé sur l'obédience politique et non simplement sur une évolution de la logique économique, sa proportion est à ce stade trop peu importante pour permettre une systématisation.

Pour conclure, soulignons que les fonctions et les effets de la symbiose opérée entre économie et politique sont de deux ordres. Dans l'immédiat, ce phénomène a permis au pouvoir de renforcer ses contrôles sur les ressources économiques, ^{et} en faisant de l'obédience politique la condition d'accès à la richesse économique, de s'assurer un soutien vital.

Plus structurellement, le phénomène a donné lieu à la mise à l'écart du domaine économique et politique d'une grande partie de la population, par la sélectivité d'une politique élitiste. L'évolution des catégories socio-économiques du pays a subi en conséquence l'impact de cette stratégie suivie par le pouvoir. Les développements sociaux, économiques et politiques (succession de Banda, continuation ou échec de la croissance, élargissement ou non du champ des bénéficiaires des ressources économiques) dans l'avenir montreront si le pouvoir a véritablement réussi à établir des mécanismes durables de contrôles et de soutiens, ou s'il peut à son tour être affecté par l'étroite dépendance qu'il a créée entre le politique et l'économique, et dont il pourrait devenir en retour dépendant.

* ANNEXE *

Le Malawi Press, organe de presse du MCP, fut fondé en 1960 par des fonds personnels de H.K Banda. En 1969, la compagnie Press Holdings Ltd était créée, à partir de la compagnie du journal du parti. Son objet est officiellement "la participation au développement économique du Malawi". Elle effectue en pratique le placement et la gestion des capitaux de ses actionnaires à travers le MCP. Elle comprend maintenant 77 filiales dont 11 entièrement contrôlées, plus 30 prises de participations dans d'autres compagnies. Son capital était de 71 millions de Kwachas en 1978.

Domaines d'activité et compagnies du Press Holdings Ltd :

- AGRICULTURE.

* General Farming Co. Ltd (premier producteur mondial de tabac "flue-cured".)

* Press Farming Ltd (production de tabac Burley.)

* Press Ranching (élevage).

- DISTRIBUTION.

* Hardware and General Dealers (quincaillerie, sanitaire, matériel de travaux publics.)

* People's Trading Centers (chaîne de magasins.)

* Press General Dealers (commerce en gros, concession Firestone.)

* Press Produces (emballage de produits alimentaires).

- TERTIAIRE ET SERVICES.

* Oil Company of Malawi (participation de Press Holdings à 90%, concerne 60% du marché et seul fournisseur national de kérozène.)

* Press Properties (gère l'immobilier du groupe Press Holdings et investit dans le secteur privé de la construction.)

* Press Transports (flotte marchande et poids lourds.)

* Rennie Press Malawi (dédouanement et expédition des biens à l'importation et à l'exportation, agence de voyage.)

- DIVERS.

- * Nzeru Records Co. (industrie et marché du disque .)
- * Press Bakeries (production de pain à Blantyre et Lilongwe, soit 85% de la demande nationale).
- * Press Engeneering (structures metalliques.)
- * Press Fashions (prêt à porter féminin.)
- * Press Furniture and Joinery (meubles.)
- * Press and Shire Clothing (prêt à porter pour hommes et enfants.)
- * Enterprise Containers Ltd (productions de bouteilles en plastique, en participation avec ADMARC, INDEBANK, et la firme sud-africaine Maritime Marketting.)

P. O. BOX 1000
Nairobi Kenya

NOTES

- (1). J.A.K Kandawire, in "Village segmentation and class formation in Southern Malawi", "Africa", revue de l'Institut africain international, vol.50, n° 2 (1980).
- (2). Ibidem, p.140.
- (3). A.Chilivumbo, in "On rural development", p.44.
- (4). Les salaires vont, selon les différents observateurs, de 5 à 20 Kwachas par mois. Ces chiffres sont à rapprocher à la fois des salaires moyens du secteur agricoles et des autres secteurs d'activité salariée, de même que des salaires payés aux gérants, souvent rhodésiens, des grandes propriétés: de 500 à 1000 Kwachas par mois, avec souvent un pourcentage sur les bénéfices réalisés.
- (5). La situation n'est pas sans évoquer une variante moderne de la tanghata coloniale.
- (6). In "Nkhamanga, a beehive of economic activity.", par C.A Chizengera, in "This is Malawi", vol.11, n° 1, janvier 1981.
- (7). L'ADMARC a succédé à l'ensemble des coopératives paysannes d'avant l'indépendance.
- (8). Selon B.H Kinsey, cité par Uma Lele in "The Design of rural development", l'ADMARC gagnait en 1972 la somme de 6,6 Kwachas par sac de maïs, alors que les producteurs (petits paysans) ne gagnaient que 2,5 Kwachas par sac. Les profits réalisés étaient, selon l'auteur, "engloutis" pour une large part dans des investissements faits par des politiciens. De son côté, A.Chilivumbo voit dans la réduction du déficit budgétaire la direction principale des profits réalisés par l'ADMARC, tandis que K.Morton signale que certains de ces profits ont servi à des réinvestissements au sein de la MDC.
- (9). Voir Africa Contemporary Record et Africa South of the Sahara 1980-81.
- (10). K.Morton, in "Aid and Development", souligne que "la majorité des paysans s'appuie sur sa propre production pour ses besoins de subsistance. La culture de surplus commercialisables est une activité essentiellement marginale". (p.28) Mais l'auteur ne met pas en évidence d'où viennent les exportations agricoles (role des grandes exploitations) ni les causes de cette "marginalisation" (concentration foncière, politique sélective des prix de commercialisation).
- (11). Pourtant certains auteurs échouent à mettre en évidence ou à rendre compte de cet état de fait: voir ainsi les travaux de K.Morton, I.Kinghts, ou N.Ashford (article du Times, 27-9-78.).

- (12). Les 146 dollars/habitant du Malawi sont à mettre en comparaison avec les revenus moyens par habitant au Mali (110 dollars), en Ethiopie (110 dollars), au Mozambique (170 dollars) et en Tanzanie (180 dollars), en contrastant les performances économiques et la croissance de ces pays et celles du Malawi.
- (13). Cité par Y.A Fauré, in "Etat et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire".
- (14). Ainsi Chilivumbo ou A.Mpakati, in "Malawi, the birth of a neo-colonial state.", The African Review, vol.3, n°1, 1973.
- (15). K.Morton, in "Aid and Development", p.166. L'auteur continue: "Mais il est également possible que l'élite urbaine éduquée ou l'armée, ou les deux, auraient pu saisir le pouvoir et cherché à exploiter les ressources limitées du Malawi, quitte à négliger et probablement à réprimer les sections les plus pauvres de la population." Cette assertion faite, K.Morton ne donne aucune explication pour appuyer cette hypothèse (analyse des intérêts et des motivations de l'armée et de l'élite "éduquée" (les fonctionnaires?), appréciations des circonstances favorables à un tel scénario, etc.) Sa justification du régime au pouvoir, même si elle se fait a contrario, devrait comporter quelques éléments... susceptibles de soutenir ses affirmations.
- (16). Avec pourtant une exception mise en valeur par la revue gouvernementale: un paysan-locataire a réussi, à partir de ses 1,6 hectares, à obtenir une récolte de tabac d'une valeur de 1398 Kwachas, en comparaison avec les quelques 300 Kwachas obtenus en moyenne par ses homologues.
- (17). C'est peut-être à cette hypothèse que se réfère K.Morton quand elle écrit que "l'intention du gouvernement est de créer une communauté paysanne prospère, sans toute fois décourager l'émergence d'une élite rurale." (p.125-126). Ici aussi malheureusement l'auteur ne donne aucune indication quand aux critères caractérisant cette "communauté prospère" ni ceux de "l'élite rurale", et ne se penche jamais sur le problème de la masse des revenus et de leur répartition en matière agricole.

CHAPITRE III

LA REALITE DU POUVOIR.

L'analyse de la dynamique du pouvoir montre que celle-ci s'est exercée dans le sens d'un renforcement et d'une meilleure détention du pouvoir. Face à chaque donnée de son environnement, politique, économique ou social, le pouvoir a su s'adapter, se diversifier ou se protéger afin d'obtenir un output optimal en terme de sécurisation et d'accroissement des ressources à sa disposition.

Ce phénomène permet d'observer au Malawi un pouvoir qui, après près de vingt ans d'exercice, ne semble ni sérieusement érodé ni menacé de façon directe. A ce titre, la stabilité politique du Malawi est remarquable.

Il convient de se demander à la fois quelles sont les raisons de fonds à cette stabilité, et quelles sont ses véritables capacités à durer. C'est donc en fait la "réalité" du pouvoir qu'il faut ici mettre en question.

La première interrogation revient à se demander si, au delà des mécanismes de détention du pouvoir et de ses contrôles, la stabilité politique peut s'apprécier simple ment en termes de soutiens, ou si ceux-ci, plutôt que d'être la véritable clé du succès de la stabilité, doivent s'inscrire dans le cadre d'un phénomène plus large, propre au cas étudié, en l'occurrence celui de la personnalisation du pouvoir. Ce dernier point permet également de s'interroger sur la nature du pouvoir du point de vue de sa détention. L'appréciation de l'importance des soutiens permet quant à elle de cerner la relation du pouvoir au système entier dans lequel il s'exerce.

La deuxième question implique de distinguer le structurel du circonstanciel parmi les éléments ayant contribué à la stabilité politique et doit permettre d'évaluer sa capacité de continuité. En se référant à ces deux aspects de la question, nous pouvons parler de "validité" du pouvoir. L'introduction du phénomène de personnalisation du pouvoir et du rôle des éléments circonstanciels dans l'analyse de la stabilité politique permet de relativiser une appréciation de celle-ci faite seulement en termes de soutiens et de structures. Pour essayer de saisir la réalité d'un phénomène tel que le pouvoir politique, l'approche sociologique ne doit pas, sans les négliger pour autant, surévaluer les éléments structurels. C'est ce que nous essaierons d'illustrer dans l'exemple malawite.

I. SOUTIENS ET POUVOIR.

Depuis les travaux de David Easton, l'analyse de système politique a souvent été menée en terme de soutiens. Dans cette optique, les soutiens constituent des inputs fondamentaux qui assurent la continuité du pouvoir à travers le système politique.

Dans le cas du pouvoir au Malawi, l'analyse en terme de soutiens, si elle est utilisée, doit l'être en tenant compte de ses nuances et de ses limites. Les observations de Richard Hodder-Williams à ce sujet sont d'une valeur générale fondamentale qui dépasse les simples limites de leur application au cas malawite. Ses observations reviennent en fait à poser certaines questions quant au concept même de "soutien" et de sa signification: quels soutiens, quels acteurs en amont et en aval de ces soutiens, quelle priorité parmi ces soutiens, par exemple. (1).

En gros, Hodder-Williams met en valeur trois remarques principales. Premièrement, il souligne qu'il convient de distinguer entre les "valeurs" respectives des différents soutiens. Ainsi certains soutiens, par leur nature ou par celle de leurs acteurs, sont décisifs et d'une plus grande nécessité pour les détenteurs du pouvoir que ne le sont d'autres. C'est ce que Hodder-Williams résume en établissant sa hiérarchie entre acteurs "centraux", "marginiaux" et "périphériques" fournisseurs de soutiens. Deuxièmement, l'auteur distingue parmi les soutiens ceux qui sont dirigés vers les couches supérieures du pouvoir et ceux qui le sont vers les couches intermédiaires. A ce réseau de soutiens s'ajoute le tissu interne de ceux qui unissent les différentes couches du pouvoir entre elles, en terme d'intérêts ou de "solidarité". Enfin troisièmement, l'auteur établit une distinction entre les soutiens selon l'importance des questions pour lesquelles ils interviennent ou manquent. Un soutien sera ainsi d'autant plus précieux qu'il aura trait à un problème vital et non pas secondaire, du moins du point de vue du pouvoir, comme de celui des fournisseurs de ce soutien.

Ces remarques sont importantes car elles permettent d'affiner l'analyse en terme de soutiens et affaiblissent l'aspect mécaniciste du raisonnement qui voudrait qu'un système politique succombe en l'absence de soutiens, raisonnement global qui ne prend pas en compte la relativité de la notion même de soutien. Dans le cas du Malawi, la prise en compte de ces remarques aide à la compréhension du phénomène de pouvoir et de sa stabilité. La sélectivité des soutiens permet de mieux apprécier la dépendance du pouvoir à leur égard.

Pourtant tenter d'expliquer le phénomène du pouvoir au Malawi par la seule référence à un réseau de soutiens à ce pouvoir ne nous semble pas approprié, même en faisant usage de "données corrigées" comme le fait Hodder-Williams. Au Malawi en effet le pouvoir ne semble pas directement dépendant de soutiens, bien que ceux-ci soient partie intégrante des "ressources" dont toute la dynamique du pouvoir consiste à les intégrer. Il faut prendre en effet ici en compte une donnée capitale du cas malawite: la personnalisation du pouvoir, et pas seulement au niveau institutionnel, a permis de court-circuiter l'importance des soutiens dans la continuité du régime, en "doublant" leur primordialité par une primordialité plus directe,

celle de la personnalité et de l'autorité du chef de l'Etat.

Non seulement, comme le fait remarquer J.L Balans, "nation et état sont liés au destin d'un homme, constatation banale en Afrique,"(2) mais aussi système politique et, avec les années de stabilité, choix global de système économique et social peuvent en dépendre. Il ne s'agit pas ici de survaloriser l'élément individuel par rapport au structurel. L'explication de systèmes politiques en Afrique par l'élément charismatique a par exemple souvent donné lieu à des analyses simplificatrices. Hodder-Williams donne ainsi l'exemple de la rapidité avec laquelle le système politique mis en place par Nkrumah a pu s'effondrer.

Dans le cas du Malawi, la personnalisation du pouvoir ne saurait certes tout expliquer. Le système repose sur un certain nombre de structures dont nous avons essayé de montrer les mécanismes, en particulier à travers la symbiose économique. Mais plutôt il nous semble que ces structures n'ont pu fonctionner et surtout prendre de signification que dans le contexte d'un système politique dominé par un homme, le Président Banda.

Les raisons qui incitent à cette analyse sont diverses. Il convient d'utiliser les remarques de Hodder-Williams sur l'analyse en terme de soutiens. L'application de la première de ses "données corrigées" semble montrer qu'effectivement, entre acteurs susceptibles de fournir ces soutiens, une hiérarchie apparaît. Les acteurs centraux, qui au Malawi regroupent les hauts membres de l'appareil du Parti, le personnel gouvernemental, les titulaires des postes de commandement de l'armée et de la police, sont possesseurs d'une capacité à accorder ou à refuser un soutien capital puisqu'il a pour objet l'accès au processus de "haute politique", de "decision-making" au niveau national, plutôt que de simple gestion de problèmes secondaires. Les acteurs marginaux - élite locale, notables, parfois autorités traditionnelles mais aussi nous semble-t-il parlementaires, en ce que leur fonction ne participe pas en pratique de la véritable prise de décision politique mais d'une simple représentation, d'un relais entre gouvernants et gouvernés - représentent un potentiel de soutiens important certes mais déjà moindre que celui des acteurs centraux puisqu'il est soumis à des pressions différentes du sommet comme de la base du système politique. Enfin les acteurs périphériques, la masse paysanne principalement, dispose d'une capacité de soutien qui n'est pas fondamentalement décisive sur la prise de décisions politiques ou économiques.

Comment justifier cette hiérarchie parmi les acteurs des soutiens? Soulignons tout d'abord qu'il s'agit ici d'observer un système particulier, à un stade particulier de développement, et non d'énoncer des généralités typologiques. Dans le Malawi actuel, ceux que nous avons classifiés comme acteurs centraux ont bien cette relation étroite avec le pouvoir véritable, celui qui engage des changements structurels, ou qui permet à l'inverse la perpétuation d'un système établi, le pouvoir national de décision politique et économique. Mais, au Malawi, ces acteurs centraux sont tous dépendants, à plusieurs niveaux et de façon directe, du cœur même du pouvoir, celui qui réside entre les mains de Banda. Les disgrâces retentissantes, les mises à l'écart, les exclusions du parti ou les réinsertions après des excuses publiques, tous ces phénomènes que nous avons

déjà évoqués, et qui frappent même les plus haut placés des acteurs centraux, sont autant d'éléments qui permettent de comprendre pourquoi ceux-ci ne sauraient refuser leur soutien au véritable pouvoir. La symbiose entre pouvoir politique et pouvoir économique fait de l'obédience politique la condition de l'accès à la richesse économique et y soumet donc directement les acteurs centraux.

Les acteurs marginaux que nous avons énoncés plus haut se retrouvent en fait dans la même situation, sinon de façon plus inconfortable. S'ils doivent satisfaire à un minimum de demandes exprimées par leur "base", ces intermédiaires entre acteurs centraux et acteurs périphériques doivent aussi compter avec les exigences du pouvoir "national". La mise au pas des autorités traditionnelles et la procédure possible de destitution, par le pouvoir central, de députés élus, sans parler de ceux qui sont nommés par le Président de la République, expliquent pourquoi les acteurs marginaux ne peuvent eux non plus mesurer leur soutien au pouvoir.

Quant aux acteurs périphériques, leur soutien ne porte pas sur le véritable pouvoir politique de décision, concentré qu'est ce pouvoir au sein des institutions et surtout des prérogatives d'un homme. Le soutien des masses paysannes peut sans doute être considéré souvent comme capital dans de nombreux systèmes politiques africains: à ce titre, comme en Tanzanie par exemple, il est bien le soutien d'acteurs centraux. Mais au Malawi, du fait même de la fonction impartie aux paysans dans le processus de décision économique et politique et du niveau de participation politique, ce soutien n'est que périphérique.

L'analyse menée en tenant compte de la différenciation des soutiens selon leurs acteurs ne permet donc pas de considérer que le pouvoir est au Malawi véritablement dépendant de l'attitude de ces acteurs.

L'utilisation de la deuxième "donnée corrigée" de Hodder-Williams, celle des différents niveaux où se trouvent fournisseurs et bénéficiaires des soutiens, ne nous permet pas d'avantage de caractériser le pouvoir comme défini essentiellement en terme de soutiens. Ceci nous renvoie en effet à la position dans laquelle se trouvent les acteurs marginaux. De tels acteurs, dans un système où les intermédiaires gouvernants-gouvernés agissent comme des médiateurs du pouvoir, des agents par lesquels le pouvoir est, sinon partagé, du moins en circulation entre la base et le sommet du système politique, peuvent a priori représenter des contre-pouvoirs. Sans doute ceci suppose-t-il un minimum d'acquis démocratiques dans les règles du jeu du pouvoir. Au Malawi, ce schéma ne semble pas pouvoir s'appliquer. On voit mal comment les masses paysannes pourraient investir une forme de participation effective, c'est à dire capable d'affecter le pouvoir de décision au sommet, à travers ses parlementaires ou ses notables locaux. D'une part ceux-ci sont déjà très dépendants, nous l'avons vu, du pouvoir politique du niveau supérieur. D'autre part, ils sont "court-circuités" par le Parti, qui fournit les structures de la participation "de base", officielle, à travers les différents meetings et autres formes de mobilisation.

La troisième "donnée corrigée" de Hodder-Williams ne nous avance pas plus sur l'éventuelle prépondérance des soutiens pour le pouvoir. Il est vrai, comme le souligne cet auteur, que des sujets tels que la politique du dialogue avec l'Afrique du Sud n'ont aucune influence sur la

sur la majorité paysanne du Malawi. Le soutien des paysans en cette matière n'était donc même pas concerné, alors que pour certains membres des acteurs centraux cette politique du dialogue a pu poser quelques problèmes de soutien au pouvoir. Mais dans la mesure où ces tensions, au niveau des acteurs centraux, ont été réduites ou éventuellement supprimées (cas de Gwede et de Ngumayo?), elles n'ont pu être trop disruptives. Quant à la masse de la population, de la majorité paysanne à la classe moyenne commerçante, ses sujets de tension ont porté sur des problèmes relativement annexes en terme de pouvoir politique. Jamais, par exemple, les revendications paysannes n'ont jusqu'à présent porté sur une transformation des structures agraires, n'en déplaise aux auteurs qui, en montrant l'existence de grandes inégalités en ce domaine, voudraient aussi démontrer la réalité de luttes capables de changer ces structures. Les revendications de la population malawite ont bien souvent porté sur des sujets "mineurs" en terme d'importance politique: espoir d'un petit enrichissement individuel, augmentation de la capacité de consommation, africanisation du commerce de détail, ou problèmes de respect de la culture traditionnelle. En donnant dans la mesure du possible satisfaction à ces demandes, le pouvoir a pu s'assurer d'un certain soutien de base, soutien dont il a d'ailleurs pu se passer dans les cas de "haute politique".

Au vu de toutes ces remarques, nous pouvons comprendre alors en quoi le pouvoir au Malawi ne peut pas véritablement être défini en terme de soutiens. Certes ces soutiens existent à divers niveaux mais le pouvoir, principalement en la personne de Banda, a su les intégrer à sa propre dynamique plutôt que d'en être vraiment dépendant. L'explication de ce phénomène nous semble résider dans celui de la personnalisation du pouvoir qui, au Malawi, a dépassé ses formes classiques pour devenir un élément intégrateur au sein du système politique.

Les éléments de la personnalisation du pouvoir qui ont relativisé l'importance des soutiens dans la détention du pouvoir sont divers. Il y a bien entendu l'élément charismatique dont a bénéficié Banda. Il y a aussi la façon "gaulliste" de gouverner de Banda, pour reprendre l'expression de Hodder-Williams (3). Il y a enfin, ce qui nous semble capital, la volonté politique de Banda de monopoliser le pouvoir, phénomène dont la crise de 1964 nous apparaît comme un fait majeur.

L'élément charismatique, même s'il ne doit pas être surévalué, reste central à la concentration du pouvoir dans les mains d'un homme comme Banda. Ici, il faut seulement souligner que si ce charisme a su s'adapter, ne pas s'user, s'adresser à une nouvelle génération de malawites, c'est grâce à un effort permanent de propagande, faisant passer l'image du leader et de l'artisan de l'indépendance à celle du patriarche politiquement expérimenté, celui "qui sait mieux". C'est aussi grâce à un effort personnel de Banda qui, à travers ses meetings et rassemblements populaires, a gardé un contact personnel avec la population, au lieu de s'enfermer dans un palais présidentiel, distanciation qui a si souvent été psychologiquement néfaste à des leaders politiques. (4)

C'est cet aspect de contact direct, de l'appel à la population par dessus les intermédiaires et les institutions qui se retrouve dans ce que Hodder-Williams appelle le "système gaulliste de gouvernement" mené par Banda (5). Les appels publics au soutien populaire, les dénonciations et les accusations publiques faites par Banda contre les opposants, en particulier lors de la crise de 1964, sont des exemples de ce court-circuitage des intermédiaires et du pouvoir, non partagé, de Banda sur une large part de la population (6). Ceci nous rappelle la relative faiblesse de l'importance

du rôle des soutiens des acteurs marginaux.

Cette technique politique utilisée par Banda nous amène au facteur majeur de la personnalisation du pouvoir. Banda a, dès 1964, volontairement opté pour une nette monopolisation des pouvoirs et une concentration des capacités de décisions entre ses mains. La crise gouvernementale de 1964 a été à ce titre un tournant majeur dans la mesure où elle a débarrassé Banda de ministres politiquement capables et qui, investis de la garantie politique que représentaient leurs activités anti-fédéralistes et leur engagement nationaliste, auraient pu, sinon lui enlever le pouvoir, du moins le partager avec lui à court terme et peut-être, à plus long terme, présenter une alternative politique en cas de tensions. C'est ce qu'a compris Banda qui a voulu très vite, sans attendre le développement d'une telle possibilité, se débarrasser de ses rivaux potentiels. La volonté de Banda de "faire le vide" dès la première crise, celle de 1964, semble confirmée par le contraste entre le ton des revendications des ministres et même leur tentatives de conciliation sinon d'excuses (7), et les réactions de Banda, dont les conséquences seront l'exil et l'exclusion de la société malawite des ministres dissidents. Cette monopolisation du pouvoir n'a pas depuis évolué de façon significative, et les dauphins déçus tels que Aleke Banda ou Albert Ngumayo l'ont appris à leurs dépens.

a
Albert
→

Comment qualifier donc ce pouvoir qui ne peut s'expliquer véritablement en terme de soutiens puisque ceux-ci sont "dépassés" par le phénomène de la personnalisation du pouvoir? Banda a parfois lui-même avancé des éléments de définition. "Je suis un dictateur du peuple, qui agit par permission, par consentement" (8), disait-il en 1963, parlant du système politique malawite comme d'une "sorte de démocratie guidée". S'appuyant sur l'idée d'une "démocratie basée sur les vieilles institutions africaines" (9), il a pu s'écarter de la conception classique de la démocratie parlementaire. Cette évolution était assez logique au vu du contexte politique, après la crise de 1964. Dès lors en effet, Banda a pu être prépondérant au sein du gouvernement comme du Parti, tout en gardant un contrôle étroit sur le Parlement. Le MCP, et les Jeunes Pionniers, l'ont aidé à établir cette omniprésence. Les observateurs s'accordent à reconnaître que le Président Banda, dont les capacités intellectuelles sont remarquables, étudie personnellement la totalité des dossiers importants et une grande partie des dossiers secondaires, ne laissant à personne le soin ou l'opportunité de s'associer de trop près à tel ou tel problème.

Dans cette définition du pouvoir au Malawi, l'expression de "démocratie tutélaire" (10), même si elle est sujette à discussion, peut être retenue comme élément de qualification. En parlant de démocratie tutélaire, O.V Madu essaie d'intégrer à la fois l'aspect démocratique que constitue le soutien d'une majorité de la population paysanne, sur une base charismatique, et l'aspect non-démocratique, la "tutelle" exercée par Banda, et qui se traduit par sa main-mise sur le pouvoir. Madu reprend en fait le schéma de M. Weber sur la routinisation du charisme en système soit traditionnel (au Malawi, Banda jouissant en pratique du statut de "chef national"), soit légal-rationnel (utilisation du Parti, des Jeunes Pionniers, institutionnalisation relative des formes du pouvoir). En fait le seul point faible de l'analyse de Madu pourrait résider dans le fait que, quand il cite le soutien populaire à Banda comme la base de la donnée démocratique du système,

il ne s'interroge pas sur la valeur de ce soutien par rapport au processus de décision politique ou économique. Il ne s'interroge pas non plus sur le degré de participation des détenteurs de ce soutien "populaire". Aussi tend-il à le survaloriser, dans la mesure où Banda n'est pas véritablement dépendant de ces soutiens mais à su les activer pour les intégrer à la dynamique de renforcement de son pouvoir. La qualité, la valeur d'un soutien sont plus importantes, dans la qualification de "démocratique", que sa simple existence.

Ici, nous concluerons en soulignant que, si les structures jouent un rôle dans la détention du pouvoir au Malawi, elles ne font que s'intégrer à un phénomène plus vaste de personnalisation du pouvoir. La structure fondamentale de la symbiose économique-politique devrait ici être ramenée à ce qui est sans doute sa véritable signification: celle d'un moyen d'enrichissement individuel, d'un instrument au service d'intérêts matériels des membres de l'élite. Par cet aspect, une telle structure n'a de sens que dans le cadre où elle a pu s'exercer et se développer, celui du choix de Banda et de sa capacité à distribuer les récompenses politiques et économiques. En retour, il en résulte une intégration des acteurs politiques dans le système de pouvoir de Banda, intégration qui, elle, par ses effets sur la stabilité du pouvoir, relève du domaine du structurel.

II. VALIDITE DE LA STABILITE POLITIQUE.

L'analyse précédente a tendu à montrer deux points: la relative faiblesse de l'importance du système de soutiens quant à la détention du pouvoir; la relative importance du fait présidentiel, à travers la personnalisation du pouvoir, dans cette détention. Cette analyse nous amène à nous interroger maintenant sur la capacité à durer qu'a pu manifester ce pouvoir et sur l'hypothèse de sa validité en cas de disparition d'un acteur principal, le Président Banda.

La stabilité politique qu'a connue le Malawi constitue une sorte de record dans sa catégorie. Nous sommes en effet en présence d'un régime qui s'est installé depuis l'indépendance et n'a pas connu d'alternative véritable jusqu'à aujourd'hui. Il s'agit également d'un régime civil, ce qui ne fait qu'ajouter à l'originalité du "record" malawite.

Avant de poser la question de savoir quelle est la véritable capacité du régime à conserver cette stabilité, une remarque s'impose: cette stabilité évolue principalement autour d'une constante majeure, la présence de Banda à la tête du pouvoir. La crise politique de 1964, et la "saignée politique" qu'a constitué l'éviction d'hommes tels que Chipembere, Chiume, les frères Chisiza, Chokani ou Bwanausi, pourrait en effet apparaître comme une manifestation d'instabilité du pouvoir. En fait, il ne serait pas faux de considérer cette crise comme la première mesure de taille de la part de Banda pour établir une stabilité durable, débarrassée des éléments potentiellement disruptifs.

Un des indicateurs de la capacité du pouvoir à maintenir la stabilité peut être trouvé dans le fait que le système politique malawite, après vingt ans d'exercice du pouvoir, a mis en place certains mécanismes qui le rendent moins vulnérable aux aléas de son environnement. Certains auteurs ont pu insister sur l'aspect artificiel de l'existence du régime malawite, en l'expliquant par une cause externe, la stabilité étant en l'occurrence la contre-partie d'une dépendance à l'égard de la République d'Afrique du Sud.

Cette dépendance, qui existe dans les formes que nous avons soulignées, ne devrait pourtant pas être surestimée. Dire que "Prétoria trouve un réservoir de main-d'oeuvre, un débouché à son économie et une bonne conscience internationale" en parlant du Malawi (11), comporte du vrai mais relève nettement de la simplification ou tout au moins de l'analyse datée. C'est tout d'abord faire abstraction de tous les mécanismes internes au système malawite qui déterminent sa stabilité. De plus la dépendance envers la République d'Afrique du Sud ne se comprend qu'en ce qu'elle représentait, au moment où Banda a dû prendre des choix engageant l'avenir du pays, une option favorable au pouvoir, une alternative à la pression exercée dans les années 1962-1966 par les "dissidents" du régime et leurs alliés tanzaniens et zambiens. Si cette dépendance a été acceptée à ce titre, le pouvoir ne s'est pas entièrement développé sur elle, et la dépendance n'est restée qu'accessoire du point de vue du pouvoir. La malawisation du capital est aussi à prendre en considération dans l'évaluation de cette dépendance. Il serait donc faux de considérer le Malawi comme un Bantustan de type avancé. Le pouvoir malawite repose, nous l'avons vu, sur un certain

nombre de structures politiques et économiques qui se veulent durables, et sur le phénomène de personnalisation du pouvoir de Banda, autant d'éléments qui dépassent la capacité d'intervention de Prétoria. Il nous semble au contraire que la dépendance envers Prétoria n'a été qu'un élément parmi d'autres des ressources que Banda a voulu intégrer à la consolidation de son pouvoir.

L'institutionnalisation du pouvoir politique, avec notamment le travail accompli par la MCP, est un autre élément favorable à une stabilité durable. Malgré toutes les atteintes qu'il a subies, le système politique parlementaire est maintenant institutionnalisé, dans la mesure où Banda s'en est toujours servi comme d'une tribune pour expliquer ses décisions. Même s'il sait qu'il n'y rencontrera pas d'opposition politique, il sait aussi qu'en se donnant la peine de présenter lui-même certaines lois, comme il l'a souvent fait, il s'assure que les parlementaires pourront à leur tour les expliquer à leurs électeurs de base.

Parallèlement, le Parti organise la participation de base à travers des meetings où sont développées les décisions de Banda. Même si cela ne participe pas de la véritable discussion démocratique, cela prouve néanmoins le souci de présenter un pouvoir "légal" qu'a toujours eu Banda. Est-ce là la touche britannique de ce régime pourtant peu ouvert à la contradiction et l'opposition officielle et qui sait s'occuper de l'opposition officieuse, que de vouloir garder un aspect légal ? A ce titre, il y a bien eu institutionnalisation du pouvoir. Banda lui-même avait d'ailleurs insisté pour qu'au moins trois candidats se présentent par siège parlementaire lors des élections législatives. La récente évolution de ces élections, qui n'est pas sans rappeler celle des élections législatives en Côte-d'Ivoire, va dans le même sens d'une institutionnalisation du pouvoir, du moins dans celui de son étiquette "légale".

Enfin un autre élément structurel a pu jouer dans le phénomène de stabilité. Le Malawi est à plus d'un point de vue un pays uni. Nous avons déjà souligné ce point lors de l'analyse de la formation du pouvoir. Le sentiment d'unité nationale a été renforcé, selon Hodder-Williams, par le fait que les travailleurs émigrés en Rhodésie, en Zambie ou en Afrique du sud ont été considérés comme des "Malawites", et non comme des Tonga, des Timbuka, des Ngoni ou des Chewa. Cette même unité nationale semble confirmée par le fait que les opposants au régime, et même ceux qui ont tenté l'aventure des raids armés, ne se sont jamais appuyés sur des bases sécessionnistes. L'opposition ne se fait que contre le régime, et le fait malawite n'est pas remis en cause. Le facteur de l'intégration nationale a sans doute été un élément de stabilité du pays. D'ailleurs, Banda l'a bien compris, faisant tout pour apparaître comme le symbole de l'unité nationale: pour reprendre le mot d'Ali Mazrui sur Nkrumah, il est possible de dire que Banda est d'abord malawite, et ensuite africain. Ceci lui a été plus profitable que dans le cas inverse de Nkrumah.

Cette stabilité semble donc bénéficier de certains éléments structurels qui garantissent sa solidité. Pourtant, il est possible de mettre en évidence quelques points qui tendent à remettre en question ou à relativiser sa capacité d'adaptation et de durée.

Au premier rang de ces éléments, il faut revenir à cette constante du système politique qu'est Banda. Il est également une constante de la stabilité politique. Sa personnalité, mais aussi son rôle directeur au sein du système politique ont été déterminants dans le phénomène de stabilité. Banda disparu, c'est un pilier de la stabilité du Malawi qui disparaît également.

De plus, Banda a pu maintenir cohérent tout un système de conflits d'intérêts individuels au sein de la classe politique. Cette dimension du système politique doit être soulignée. Banda a su maîtriser les différents appétits, les différentes ambitions. Lui disparu, il est à craindre que chacun essaie de tirer un maximum d'avantages du système et, en conflit avec les autres membres de la classe politique, exacerbe des tensions jusque là maîtrisées, tensions dont la stabilité politique ne pourrait que souffrir.

Du point de vue pratique, la stabilité du Malawi pourrait être considérée comme n'étant finalement que "circonstancielle". En ce sens, elle n'aurait pu avoir lieu que dans le contexte du "miracle" économique de la croissance soutenue. La fin de cette euphorie économique-politique, qui permettait au pouvoir de s'assurer l'obédience politique des acteurs concernés par les bénéfices de la croissance et donc une stabilité globale, pourrait bien remettre en cause cette stabilité, avec ou sans Banda, mais avec plus de rapidité et de gravité sans doute dans la dernière hypothèse.

Or la dynamique économique semble marquer un certain "essoufflement", qui très récemment a pu apparaître comme une véritable dégradation. Le déficit de la balance commerciale est, nous l'avons vu, assez alarmant, dans un pays qui mise beaucoup sur les revenus de ses exportations. (12) L'inflation mondiale s'est répercutée sur l'économie malawite et la note pétrolière pèse considérablement sur le Budget.

Nous revenons ici à l'importance du débat entre croissance et développement. Si le Malawi, malgré une croissance importante, n'a su jeter les bases durables d'un développement, les effets de l'essoufflement de la croissance risquent d'être très disruptifs.

A. Chilivumbo décrit la situation socio-économique du Malawi comme très défavorable à la majorité de la population. S. Rutherford de son côté souligne que le pouvoir d'achat de cette majorité ne dépasse pas le niveau des besoins de subsistance. Si ces besoins n'étaient plus couverts, l'absence de formes de développement pourrait mettre en évidence la non-rentabilité de la croissance pour ceux qui l'ont, par leur efforts, rendue possible. Déjà l'inflation est alarmante, et atteignait 11% en 1979 (jusqu'à 15% pour quelques produits alimentaires). Les élites économiques pourront sans doute faire face à cette crise, mais la majorité des paysans et la classe des travailleurs urbains auront plus de difficultés du fait de leur petit pouvoir d'achat. La pénurie alimentaire qui sévit actuellement a déjà provoqué des violences et des échauffourées. (13)

Ce dernier point soulève d'ailleurs une question plus vaste. La pression sur la terre est déjà importante au Malawi (14), surtout dans le sud du pays. Ici se retrouve encore une fois un effet négatif du délais-

-sment dont le nord a fait l'objet historiquement. Le taux de naissances de 50,5 pour 1000 est élevé et il n'existe aucune politique officielle de limitations des naissances, bien que, contrairement à l'idée souvent répandue parmi les observateurs, Banda n'ait jamais non plus formellement interdit l'usage des moyens de prévention des grossesses. Si les motivations morales de Banda ont joué dans cette politique du laisser-faire en matière démographique, celui-ci a pu également déclarer que le taux de mortalité (de 26,5 pour 1000) compensait celui des naissances. Mais, outre cette pression démographique, l'éventuel retour des travailleurs émigrés, si un quelconque aléa politique les y entraînaient, pèserait également non seulement sur le problème de la pression sur la terre, mais aussi sur celui du chômage urbain, sur lequel nous n'avons pas d'information, mais qui n'a sans doute été limité ou artificiellement par cette émigration et le faible taux d'urbanisation lui-même. (moins de 10%).

Autant d'éléments circonstanciels qui pourraient bien affecter la stabilité politique du pays, a fortiori dans l'hypothèse de la disparition de Banda. Celle-ci est relativement envisageable vu son âge, bien que le Président soit encore vigoureux. Toute dégradation de la situation économique et sociale durable se traduirait par un certain nombre de tensions au sein du pouvoir, chacun étant sans doute inquiet pour ses propres intérêts. Sans Banda pour coordonner l'ensemble de ses aspirations, l'instabilité serait facile.

Dans une telle hypothèse, quelle serait la "relève" politique de H.K Banda? Certains membres de la classe politique pourraient, nous l'avons vu, prétendre participer à cette succession, mais le manque de dauphin officiel, sinon désigné du moins officieusement approuvé par Banda, laisse quelques doutes quant à l'absence de sévères luttes d'influence au sein du pouvoir après la disparition de Banda.

D'un autre côté, Hodder-Williams suggère que les progrès de la malawisation de la fonction publique ont pu permettre à une certaine catégorie sociale hostile à la politique menée par Banda de se développer parmi les col-blancs. Selon lui, leur agitation prépare le changement de l'après-Banda. Cet argument est à mettre en rapport avec les éléments de tensions ethniques dont nous avons souligné plus haut l'apparition et qui recourent des tensions politiques. Ces tensions pourraient bien alors affecter ce sentiment d'unité nationale qui a pu aider à la stabilité du régime dans le passé. Mais il nous semble, au vu des répressions qui ont frappé les fonctionnaires, les enseignants et les étudiants contestataires, qu'une telle capacité d'agitation ne sera pleinement possible qu'après la disparition de Banda, pour être significative.

Quant aux mouvements d'opposition exilés, divisés qu'ils sont, leur chance d'intervenir dans le processus de succession semblent réduites, à moins que ce ne soit d'une façon armée. Dans une telle hypothèse, l'armée malawite, qui a été renforcée par Banda pendant ces quelques vingt années de pouvoir, aurait toute latitude d'intervention politique.

En conclusion sur cette question de la "valeur" de la stabilité politique du pays, il semble difficile de donner une réponse définitive. En gros, si certains éléments structurels favorisent sa capacité à durer, elle apparaît également très dépendante d'éléments circonstanciels.

Mais elle semble surtout être liée à la présence même de Banda à la tête du pouvoir. Le rôle du Président a été central, de plusieurs manières, dans le phénomène de stabilité politique. Dans un pays "orphelin" de son leader historique, confronté à des difficultés économiques et sociales, et soumis aux pressions et à l'agitation interne de couches contestataires comme à la pression des acteurs extérieurs (dans une zone en pleine redéfinition géo-politique) , le système politique pourrait chanceler assez facilement, malgré le réseau de mécanismes mis en place par Banda afin d'assurer une base et une cohésion au pouvoir.

* NOTES *

- (1). Richard Hodder-Williams, "Support in Eastern Africa: some observations from Malawi", in "The politics of Africa: dependance and development". édité par T.M Shaw et K.A Heard(1979).
- (2). Jean-Louis Balans, in "Introduction à la Mauritanie, le système politique mauritanien", Editions du CNRS, Paris, 1979.
- (3). R. Hodder-Williams, p.171.
- (4). Bien que ces palais existent et coutent très cher.
- (5). R.Hodder-Williams, p.171.
- (6). La popularité de Banda parmi les paysans, qui voient en lui celui qui abolit la thangata coloniale en 1962, peut rappeler les observations de J.F Médard sur l'affection des petits Ivoiriens pour Houphouet-Boigny. (cf. "Etat et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire", chap.II, p.9)
- (7). Voir par ~~ex~~emple le compte rendu officiel des débats du Parlement quand les ministres vinrent s'expliquer, ou les comptes rendus faits par K.Chiume (in "Kwacha, an autobiography") ou A.Mpakati(in "Malawi, birth of a neo-colonial state").
- (8). Cité par P.S.ort, in "Banda", p.253.
- (9). Ibidem, p. 260.
- (10). Olivier V.Madu, in "Models of class domination in plural societies of Central Africa." (1978).
- (11). J.Y Defay, in "le Malawi, état noir en Afrique noire", Revue française d'études politiques africaines, n°51, mars 1970.
- (12). Le gouvernement a décidé récemment une augmentation de 15% des taxes sur les importations (cf. Marchés tropicaux et méditerranéens d'avril 1981). Pourtant la réouverture du marché zimbabwéen pourrait réduire le montant des importations malawites.
- (13). Voir Marchés tropicaux du 27-3-1981. Le Malawi a du importer 50000 t. de maïs sud-africain .
- (14). Pour une moyenne de 50 habitants au kilomètre carré, on en compte 80 dans le sud, 23 dans le nord, et 53 dans le centre.
- (15). Banda a effectué une visite officielle en Grande-Bretagne en 1978 et s'est rendu aux obsèques de Seretse Khama en 1980.

A travers cette étude, nous avons essayé de dégager les éléments caractéristiques du pouvoir au Malawi, considéré dans sa dynamique. Cette dynamique s'est opérée dans le sens d'un renforcement du pouvoir et a résulté en une stabilité durable.

Les deux composantes majeures de la dynamique du pouvoir sont, d'un côté, ce mouvement vers la consolidation du pouvoir aux mains des mêmes détenteurs, et de l'autre cette capacité à intégrer tous les éléments constitutifs du pouvoir, considérés en tant que ressources, dans cette évolution. Aussi pourrait-on parler de "gestion optimale du pouvoir" par ses détenteurs pour préciser la nature de la dynamique du pouvoir au Malawi.

De cette "gestion" et du phénomène du pouvoir lui-même, quels sont les enseignements majeurs? Trois caractères fondamentaux se dégagent: il s'agit ici d'un pouvoir fort, habile ("fonctionnel" pourrait-on dire), et très marqué par la personnalisation.

1. La force de ce pouvoir, nous la retrouvons tout au long de cette dynamique qui a effectivement consisté à lui donner une emprise toujours grandissante sur le pays. Ici, le pouvoir fort n'admet pas de contre-pouvoirs importants ou significatifs. Il n'a pas à compter avec une rivalité ou une quelconque pression d'une fraction politique, d'une élite économique ou d'une autorité traditionnelle.

En matière politique, le pouvoir réside en un centre restreint qui passe par l'appareil du Parti, et ce que nous pourrions appeler "l'appareil de l'appareil", à savoir le Président Banda et quelques-uns de ses lieutenants. La capacité de décision politique est donc l'apanage de quelques personnalités, et la participation politique réduite.

Dans le domaine économique, le pouvoir s'est assuré d'une main-mise décisive sur le secteur principal, celui de l'agriculture, en plaçant les élites politiques aux commandes des moyens de production, mais il a su aussi diversifier son rôle dans le secteur industriel, commercial et celui des services, à travers l'intervention économique du MCP par la compagnie Press Holdings. La symbiose opérée entre le politique et l'économique a, entre autres fonctions, pour rôle de donner une assise économique au pouvoir, une ressource et une force supplémentaires. Cette capitalisation de la ressource économique, qui s'est faite de manière progressive, c'est aussi un élément de la dynamique du pouvoir.

Enfin, dans le domaine social, la force du pouvoir est également remarquable: la capacité de libre expression semble très limitée, la presse est totalement aux mains du pouvoir, et une propagande importante a toujours veillé à garder la population des tentations contestataires. C'est pourtant dans ce domaine plus que dans le domaine économique que la réussite du pouvoir a connu ses plus nettes limites: l'agitation et la contestation parmi certains "cols blancs" ou les étudiants, malgré la répression et les arrestations, apparaissent comme des éléments disruptifs dans le système de contrôle social mis en place par le pouvoir.

2. L'habileté du pouvoir, c'est sa capacité à fonctionner de manière optimale. Cette fonctionnalité représente sans doute le véritable moteur de la dynamique du pouvoir. C'est elle qui permet au pouvoir et à ses détenteurs non seulement de se développer, mais aussi de s'articuler de façon cohérente pour une meilleure maîtrise des ressources disponibles. Cohérence et habileté du pouvoir se retrouvent d'abord dans l'utilisation des conditions historiques de son émergence. Ces conditions propres au pays (degré d'unité nationale, degré de revendications, par ex.) mais aussi externes (effets de la Fédération d'Afrique centrale, intérêts et stratégie britanniques, par ex.), le pouvoir, à travers Banda principalement, a su les intégrer, les capitaliser pour se mettre en position de force, sinon de monopole politique. Habileté également face à la crise de 1964, crise essentielle dans la dynamique du pouvoir, puisqu'elle a véritablement installé l'équipe de Banda dans sa conception totale du pouvoir.

En matière de politique étrangère, le pouvoir a su tirer profit du contexte difficile et particulier qui résultait de l'existence de l'orbite su'-africaine. Les options en ce domaine étaient sans doute très limitées: l'habileté du Président Banda a permis une utilisation optimale de cette situation. C'est dans ce domaine de politique étrangère que l'habileté, le savoir-faire politique du Président Banda et de son équipe a peut-être été la plus remarquable, et d'ailleurs la plus nécessaire. Les récentes modifications du contexte géo-politique en Afrique australe serviront de test nouveau à cette habileté. Mais déjà, le fait que, en présentant le Budget pour 1980-81, le ministre des Finances, Louis Chimango, ait tenu à remercier pour leur aide face à la crise pétrolière et à ses effets économiques non seulement la C.E.E et la République sud-africaine, mais aussi le Mozambique, la Tanzanie et la Zambie, semble significatif d'une certaine capacité d'adaptation.(1).

Sur le plan intérieur, le pouvoir a su être assez habile pour combiner contrôles et soutiens, deux pôles essentiels de la stabilité, mêlant intimement l'application des premiers à l'obtention des seconds. Les différentes composantes du système politique et social ont ainsi été intégrées dans la dynamique du pouvoir.

Les élites tout d'abord ont été progressivement encadrées selon leur importance. La "haute élite", très réduite en nombre, passe par les postes ministériels soumis, comme nous l'avons vu, au contrôle strict du Président lui-même. La précarité des acquis pour cette élite, la menace de la disgrâce et l'impossibilité de construire une sphère d'influence importante susceptible d'opposition au Président (ou ressentie comme telle) sont autant de formes de contrôles efficaces. L'exemple d'Aleke Banda est sans doute ici le plus significatif.

La situation de "l'élite moyenne" révèle peut-être encore mieux la véritable capacité distributive et régulatrice du pouvoir. Cette élite passe par le Parti et par le Parlement. Ce dernier, plutôt qu'un organe de décision, est en fait une institution au service du pouvoir, ratifiant les décisions de l'exécutif sans débat de fond, en essayant de donner un aspect légal à celles-ci. Mais les parlementaires sont aussi des membres d'une élite moyenne qu'il convient de placer à des postes dont les avantages sont certains, même s'ils ne participent pas du véri-

-table pouvoir. A cette fonction distributive, s'ajoute une fonction régulatrice dans la mesure où les parlementaires servent de relais entre le pouvoir et le peuple: ils essaient de représenter une forme des revendications de la base mais, surtout, explicitent à celle-ci les décisions prises au sommet. Le Parti joue le même rôle dans la mesure où un poste dans l'appareil du MCP permet d'intégrer un membre de l'élite tout en l'enfermant dans les limites et les contrôles qui règnent au sein du Parti. Les contestations potentielles y sont dès lors largement désamorçées.

Les capacités distributives et régulatrices du pouvoir reposent également, et pour beaucoup, sur la symbiose économique-politique que nous avons analysée plus haut. La récompense économique, le partage des bénéfices de la croissance entre un nombre limité "d'heureux élus", constituent une incitation de premier ordre à soutenir le pouvoir. Le système ressemble ici à une forme sophistiquée de patronage. L'émulation parmi les prétendants à ces bénéfices permet d'éviter une banalisation de ce soutien qui lui retirerait de sa réalité en cas de crise. Cela contribue aussi à accentuer la structuration sociale nette entre élites, à quelque degré que ce soit, et masse de la population. Cette corrélation entre l'économie et le politique a jusqu'ici concerné la haute et la moyenne élite, en faisant des grands propriétaires de parlementaires, membres de l'appareil du MCP, ministres ou hauts membres de la police et de l'armée. Il semble pourtant possible que ce phénomène puisse se modifier en s'élargissant à la petite élite rurale dont nous avons vu quelques éléments d'émergence. A ce moment-là, il s'agirait d'obtenir une forme de soutien global plus que de faire dépendre directement les intérêts économiques de l'obéissance au pouvoir dans des postes politiques.

L'habileté du pouvoir se retrouve enfin dans sa capacité à traiter avec les autres groupes socio-économiques. La masse paysanne n'est certes pas uniforme dans son attitude envers le pouvoir. Il faut en effet distinguer différents degrés de soutiens selon la capacité économique des membres de cette population paysanne. Il faut aussi y ajouter les différences d'attitudes entre paysans du sud, du centre et du nord. Ainsi les Chewa, du centre, constituent un soutien important du pouvoir pour des raisons historiques, économiques et ethniques que nous avons soulignées. Mais, globalement, le pouvoir a su éviter la propagation d'un mécontentement généralisé parmi les paysans. Ceci a été capital dans ce pays profondément rural. Les explosions de mécontentement qui éclatent parfois, dans le nord du pays surtout, en raison de la pénurie alimentaire principalement, ont été étroitement contrôlées. Mais c'est aussi chez les paysans que l'élément charismatique du pouvoir de Banda a joué le plus et le plus longtemps. La propagande officielle, couplée avec l'ignorance encore grande de cette population, a permis au Président de rester pour la plupart des paysans sans doute le Ngwasi "qui connaît mieux" les réponses aux problèmes du pays, comme le dit le slogan officiel.

Le pouvoir a su également s'appuyer sur d'autres sous-groupes sociaux de façon à éviter les dysfonctions du système: les jeunes et les femmes ont été encadrés très tôt au sein d'organisations annexes du Parti. A ce titre, ils ont constitué un soutien des plus importants au pouvoir. Police et armée ont été de même écartées des velléités de pouvoir, même si pour la première ceci a dû passer par des purges au sommet. Ici aussi a joué l'argument de la récompense économique. Quant aux fonctionnaires et aux intellectuels, ils ont été intégrés à l'appareil du MCP ou bien se retrouvent en nombre, pour des périodes diverses, dans les prisons du régime.

Le pouvoir aurait pourtant pu essayer de les intégrer par d'autres moyens: si l'on excepte les hauts postes, les fonctionnaires n'ont jamais bénéficié de salaires importants (leur salaires ont même été "gelés" sur plusieurs années) et il faut voir là une des raisons de leur peu de soutien au régime.

Jusqu'ici donc, l'émergence de contre-élites potentielles et le développement d'un mécontentement populaire ont pu être évités grâce à la capacité du pouvoir à intégrer ou à contrôler les velléités des différents groupes sociaux, dans certains cas, à les réprimer. Cette capacité de répression, doublée semble-t-il d'un important réseau d'informateurs et de dénonciateurs, a d'ailleurs encouragé à une auto-limitation des demandes et des critiques.

3. Ce qui caractérise enfin le pouvoir au Malawi, et qui a contribué à déterminer sa dynamique, c'est le phénomène de personnalisation à travers H.K Banda. Les composantes de ce phénomène recourent des éléments que nous avons déjà examinés. Ainsi, la dimension charismatique a joué un grand rôle dans la personnalisation du pouvoir. De même, l'habileté et la force du pouvoir, qui lui ont permis de garder le même homme à sa tête, ont rendu presque inévitable cette adéquation entre pouvoir au Malawi et H.K Banda. Mais parler de pouvoir personnalisé doit s'accompagner de précisions, de caractéristiques, de manière à replacer cette personnalisation dans le cadre d'un pouvoir, d'un système politique et d'une société donnés. La personnalisation du pouvoir existe par exemple à des degrés divers dans des pays comme la Tanzanie, la Zambie ou même la Côte-d'Ivoire, mais ce qui la caractérise au Malawi, c'est justement son cumul avec des phénomènes tels que l'étendue et la force du pouvoir, sa rationalité, sa capacité à surmonter les obstacles et à durer. Ici donc, c'est le rôle de la personnalisation du pouvoir au sein de sa dynamique qui entre alors en ligne de compte. Le pouvoir aurait-il évolué de la même façon, aurait-il pu venir à bout des différentes oppositions, des obstacles à son développement, aurait-il atteint une telle stabilité s'il n'avait pas reposé en grande partie sur la personnalité d'un homme tel que Banda ?

La question déborde alors celle de la nature du phénomène de personnalisation du pouvoir et concerne plutôt celle de son rôle, sa place dans la dynamique qui a animé le système malawite, laissant alors ouvertes certaines interrogations quant à l'avenir de ce système une fois Banda disparu. La comparaison avec la Tanzanie ou la Zambie révèle ici des différences importantes. La personnalité d'hommes tels que Nyerere ou Kaunda et leur action personnelle ont sans doute pesé lourd dans l'établissement et la formation du pouvoir dans leurs pays. Mais, et c'est là une différence avec le Malawi, ils n'ont pas affecté la dynamique du pouvoir ni le développement du système politique, économique et social de façon "exclusive". Ainsi, le degré de participation politique et la décentralisation en Tanzanie, l'existence de formes d'opposition et la relative vulnérabilité du pouvoir en Zambie, font que la personnalisation du pouvoir, même si elle existe, est relativisée quant à son rôle sur l'ensemble du système. Pour le Malawi, il est difficile d'en dire autant. La situation s'y rapproche plutôt de celle de la Côte-d'Ivoire, sous des formes pourtant plus extrêmes et plus exacerbées.

Cette importance quasi-structurelle du pouvoir personnalisé amène une question décisive quant à la "solidité" du système malawite. Nous touchons ici au rapport entre institutionnalisation et personnalisation du pouvoir. Ceci soulève la question de l'importance respective du structurel et du circonstanciel au sein de ce pouvoir. La personnalisation du pouvoir a pu, après vingt ans d'exercice, apparaître comme structurelle à ce système et pourtant, après la disparition de Banda, elle risque de révéler son caractère "circonstanciel", dans la mesure où une large partie du système (capacité distributive, capacité d'arbitrage, symbole de l'unité du pays, capacité à articuler les différents intérêts économiques, par exemple) peut s'écrouler assez vite. Il ne s'agit pas ici d'élaborer des scénarios en ce sens, mais, dans le cas du Malawi, la personnalisation du pouvoir a tellement été liée, tout au long de sa dynamique, au fonctionnement même du pouvoir et à l'organisation du pays tout entier, qu'il est permis de se demander si les structures existantes (structure économique-politique surtout) et le degré d'institutionnalisation du pouvoir permettront un après-Banda sans rupture profonde du système.

Banda, en effet, a su établir solidement son identification à la nation malawite, en sorte que tout changement d'orientation, toute réforme importante doit peut-être attendre la disparition de Banda pour être réalisable. Les ferments d'opposition, internes ou exilés, l'ont peut-être compris et préfèrent attendre leur heure. Cette position personnelle privilégiée de Banda au sommet du pouvoir se retrouve sans doute dans les déclarations de fidélité que l'armée adresse, dans l'ordre, au Président, au gouvernement (ou au parti) et au peuple malawite. Banda disparu, il sera intéressant d'analyser les réactions des militaires en cas de succession difficile à celui qui avait su, moyennant certaines contreparties, les tenir à l'écart de l'exercice du pouvoir.

L'analyse du cas malawite en terme de dynamique du pouvoir permet enfin d'éclairer certaines questions globales qui dépassent l'étude de cas.

Ainsi la relation difficile entre sous-développement et démocratie trouve ici une illustration. " Ne se trouve-t-on pas en Afrique à un stade où certaines formes de "despotisme éclairé" seraient utiles si elles étaient dirigées dans le seul intérêt du développement national ?", se demandait René Dumont il y a quelques années (2). Le Malawi de H.K Banda fournirait sans doute une réponse officielle positive : là en effet réside toute la justification du système mis en place par ce pouvoir. L'analyse des système économique et social risque néanmoins, comme nous avons essayé de le montrer, d'enlever de la force à l'argument d'une telle nécessité. Outre que la participation politique et l'importance des soutiens, en valeur, sont réduites, la contrepartie économique et sociale, en terme de développement, ne semble pas significative pour la majorité de la population.

Ceci nous amène à une deuxième interrogation sur la relation entre pouvoir, au sens global du terme c'est à dire responsabilité de la mise en place d'un système politique, économique et social, et développement. L'analyse de la dynamique du pouvoir révèle un mouvement permanent

vers le renforcement du pouvoir et une capacité d'utilisation et d'intégration des ressources à ce mouvement. D'un côté donc les ressources existent (dans le domaine agricole surtout, pour le Malawi) mais elles sont au service d'un pouvoir fortement concentré, capable de se renforcer suffisamment pour assurer l'application de ses options politiques et économiques. La symbiose entre système politique et système économique traduit cette relation entre les ressources disponibles et le choix de leur utilisation, en même temps qu'elle révèle leurs bénéficiaires. La sélectivité et l'orientation des choix sur la gestion des ressources ont permis d'établir le pouvoir économique et politique comme le privilège d'une fraction de la population. Ce phénomène a donné lieu à des conflits internes, conflits "en soi" seulement dans la mesure où, nous l'avons vu, il n'est pas possible d'affirmer qu'ils ont pris un caractère antagoniste ni conscient actuellement.

Le cas du Malawi montre que le sous-développement peut passer par une organisation interne de dépendances. Ces dépendances sont ici politiques dans la mesure où la capacité de décision demeure le privilège de quelques-uns, mais aussi économiques, dans le cadre du "domaine réservé" des bénéficiaires des ressources, principalement dans le domaine des productions à l'exportation, et grâce à l'organisation d'une économie extravertie et dépendante. Ces dépendances internes sont déterminantes dans l'appréciation du phénomène de sous-développement: les écarts de revenus, les écarts entre les pouvoirs et les statuts sociaux permettent de relativiser les explications du sous-développement par la dépendance extérieure. Dans le cas du Malawi, ceci est d'autant plus net que la Grande-Bretagne, ex-métropole coloniale et principal partenaire commercial du pays, s'est montrée relativement non contraignante dans ses relations économiques et politiques avec celui-ci. Le cas de la République sud-africaine peut être considéré comme relevant de circonstances spéciales dans la mesure où, sans négliger l'aspect économique de son intérêt envers le Malawi, c'est en terme de bénéfices politiques qu'elle a établi des liens avec le pays. Or donc, la dépendance extérieure sur la Grande-Bretagne a certes joué son rôle de pression, mais il semble qu'elle n'ait pris de sens que par l'exploitation qui en a été faite par le régime de Banda: en utilisant la dépendance extérieure pour mettre en place des dépendances internes (priorité à l'agriculture d'exportation, sélectivité des bénéficiaires de ces ressources, établissement d'une base et de soutiens au pouvoir politique, contrôle renforcé du reste de la population), le pouvoir participe à un développement sélectif (croissance ?) qui délaisse le développement global (éducation, infrastructures sociales, niveau de revenus et leur répartition, durabilité des formes de croissance).

Cette capacité à organiser les formes politiques et économiques de dépendances internes est donc également caractéristique de la dynamique du pouvoir, car elle définit le cadre dans lequel celui-ci peut se développer. Un pouvoir fort, habile, personnalisé, un pouvoir ayant su mettre en place un certain nombre de dépendances internes: cette dynamique aboutit en fin de compte à une conception totalisante du champ d'application et d'exercice du pouvoir. La faiblesse de ce système réside peut-être pourtant dans son cœur même, car l'importance du rôle du Président Banda semble dépasser le degré d'institutionnalisation du pouvoir. Cette institutionnalisation n'a en effet joué que pour "légitimer" le pouvoir personnalisé du Président. Celui-ci disparu, les tensions risquent de se faire plus ouvertes, les conflits internes peuvent atteindre le niveau de conscience et devenir rapidement antagonistes, avec l'aide de certains éléments opposés au système en place. Il est difficile de dire si ce système survivra

alors dans ses formes d'organisation actuelles, mais les conditions d'exercice du pouvoir en seraient modifiées au point peut-être de rompre la dynamique particulière qui a été jusqu'ici celle du pouvoir.

* NOTES *

(1). Marchés tropicaux et méditerranéens, 11-4-1980.

(2). René Dumont, in "Le développement agricole africain", Nations-Unies (1965)

O U V R A G E S

- ✓ - PIKE (John) Malawi, a political and economic history. London, Pall mall Press 1968, 248 p.
- ✓ - Mc MASTER (Carolyn) Malawi : foreign policy and development. London, J. Friedmann, 1974, 246 p.
- T.M. SHAW et K.A. HEARD, éditeurs, The politics of Africa : dependance and development. London, Dalhousie University Press, 1979, XII - 400 p.
- LELE (Uma). The design of rural development : lessons from Africa. Baltimore, London, the Johns Hopkins University Press, 1975, XIII - 246 p.
- MORTON (Kathryn). Aid and dependance : British aid to Malawi : London, The groom Helm. Overseas development institute, London, 1975, 189 p.
- ✓ - SHORT (Philip). Banda - London, Boston, Rout ledge et Kegan Paul, 1974, 357 p.
- X - Centre Français du Commerce extèrieur, Zambie - Malawi, mars 1978, Paris, 87 p.
- C.P. POTHOLM et R. DALE, éditeurs, Southern Africa in Perspective, Essays in regional politics . New- York, the Free Press, London Collier Macmillan, 1972, 418 p.
- DAVIDSON (Basil). East and Central Africa to the late Nineteenth century. London, Longman, 1967. XVIII - 334 p.
- ✓ - HANNA A.J. The story of the Rhodesias and Nyasaland, London, Faber and Faber, 1965, 2 ème édition, 331 p.
- ✓ - ROTBERG (Robert). The rise of nationalism in Central Africa : the making of Malawi and Zambia 1873- 1964. Cambridge (Massachussetts) Harvard University Press, 1965, 362 p.
- ✓ - GUITARD (Odette). Les Rhodésies et le Nyasaland. Paris, PUF, 1964, 128 p. (Que sais - je ? IO94).
- GITTINGER J.Price. Analyse des projets agricoles, édité par la BIRD, Washington 1972, IX- 212 p.
- FAURE Y.A. et MEDARD J.F. Etat et bourgeoisie en Côte d'ivoire, à paraître.
- Amnesty International , Malawi Briefing, août 1976, London 12 p.
- ✓ - WILLIAMS (T.David), Malawi : the politics of despair. Ithaca and London, Cornell University Press , 1978.

- CHIUME (Kanyama) Kwacha, an autobiography, 1975. ?
- MADU O.A. Models of class domination in plural societies of cêntral Africa. 1978
- PACHAI (Bridglal) Land and policitics, 1978 ?
- POTHOLM C.P. The theory and pratice of African Politics.
Prentice Hall, Inc. Engelwood Cliffs, New - Jersey, 1979, 307 p.

=====

ARTICLES

ordre alphabétique

- KINGHS I. " Malawi Briefing ". Commonwealth, juin - juillet 1980, PP.14 - 19
- X - NOUVEL J. " Le Malawi " . L'Afrique et l'Asie modernes, 102, 3eme trimestre 1974, PP. 14 - 30.
- MPAKATI A. " Malawi : the birth of a neo-colonial state ". The African Review 3 (1), 1973, PP. 33 - 68.
- X - DEFAY J.Y. " Le Malawi, Etat noir en Afrique Blanche ". Revue Française d'Etudes Politiques africaines, 51, mars 1970, PP. 64 - 74.
- CHILIVUMBO A. " Malawi's culture in the national integration ". Présence africaine, 98, 2eme trimestre 1976, PP. 234 - 241.
- Mc CRACKEN J. " Underdevelopment in Malawi : the missionary contribution ". African Affairs 76 (303), avril 1977, PP. 195 - 209.
- CHILIVUMBO A. " On rural development : a note on Malawi's programmes of development for exploitation ". Africa Development 3 (2), avril - juin 1978, PP. 41 - 55.
- KANDAWIRE J.A.K. " Village segmentation and class formation in Southern Malawi ". Africa, revue de l'Institut Africain International, vol 50, n° 2, 1980, PP. 135 143.
- RUTHERFORD (Samuel). " Kamuzu's Maverick Rule ", Africa Report, sept-octobre 1980.
- NDIYAPE (Drissa) . " Le Malawi ", Eurafrica, avril-mai-juin 1976, PP. 11-13.

Autres revues, journaux, annuaires utilisés ou cités :

- * *This is Malawi*
- * *The times*
- * *The Guardian*
- * *Le Monde*
- * *Africa Contemporary Record*
- * *Africa South of the Sahara*
- * *Africa Guide*
- * *Africa Reaserch Bulletin*
- * *Marchés tropicaux et méditerranéens*
- * *Année politique africaine*
- * *Annuaire de l'Afrique et du Moyen Orient*
- * *Annuaire du Tjers Monde.*

=O=